

## AU SOMMAIRE

### LISTE ONÉREUSE

La CUM a dû payer à une firme de lobbyiste un montant de \$ 1 228,75 pour qu'elle lui fournisse la composition des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale. Page 3

### ÉCONOMIE

#### SOCCRET POUR L'EXPANSION

La région du Saguenay—Lac Saint-Jean met de l'avant un projet tout à fait original en vue d'assurer elle-même son expansion économique. Des gens d'affaires de la région ont annoncé hier leur participation à une Société en commandite de création d'entreprises, SOCCRENT, qui commence ses activités avec un fonds de capital de risque de \$ 10 millions. Page 9

#### BOURSE : HAUSSE À L'HORIZON

C'est du moins l'avis de M. Anthony Boeckh, le conseiller de banques américaines. Celui-ci explique ses conclusions par le récent ralliement du dollar US, qui donne à la Réserve fédérale une nouvelle marge de manoeuvre pour faire reculer encore plus les taux d'intérêt. Conséquence : les marchés boursiers devraient très bientôt connaître une activité fébrile. Page 9

### SPORT

#### DÉCÈS D'AURÈLE JOLIAT

L'une des figures légendaires des Canadiens de Montréal, M. Aurèle Joliat, est décédé, dimanche, à Ottawa, à l'âge de 84 ans. Page 16

### Le silencieux

**A**VEC UN PEU moins d'imagination, un écrivain ferait un meilleur roman qu'une autobiographie.

■ Une erreur commune d'appréciation : croire que plus une personne est grave, plus elle est compétente.

■ Dans la conquête du monde, la nation qui est la plus forte se croit la meilleure.

— ALBERT BRIE



M. Michael Wilson

## ESCALADE DE LA GUERRE COMMERCIALE CANADO-AMÉRICAINE Ottawa annonce des représailles

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a annoncé, hier, une série de mesures de représailles en réponse à l'imposition par Washington d'une surtaxe sur les importations de bardeaux de cèdres de Colombie-Britannique. Au même moment, les Américains imposaient de nouveaux tarifs punitifs sur certains produits canadiens de l'acier.

Les mesures de représailles, qualifiées par l'opposition de « ridicules et d'insignifiantes », touchent prin-

cipalement l'importation de livres et de magazines ainsi que des pièces d'ordinateurs et certains semiconducteurs. Les mesures seront effectives à compter du 6 juin, date d'entrée en vigueur de la majoration tarifaire américaine sur les bardeaux de cèdres.

Le 22 mai dernier, le gouvernement américain avait annoncé, sans avertissement préalable au gouvernement canadien, des droits de douane de 35 % sur l'importation de bardeaux de cèdre rouge.

Le Canada rétablira les droits de douane de 10 % sur certains livres,

certain magazines et autres publications. Ces taux tarifaires avaient été abolis en 1979 en échange d'une exemption pour le Canada d'une mesure américaine sur le droit d'auteur. Selon le ministre Wilson, cette mesure a été jugée incompatible avec les obligations des États-Unis en vertu du GATT. La mesure expire le 21 juin prochain et si les États-

Unis ne la rétablit pas, le Canada supprimera à nouveau sa taxe de 10 % et tentera de trouver d'autres moyens de représailles.

Le rétablissement de la taxe permettra à Ottawa de percevoir environ \$36 millions de droits supplémentaires. Les Américains ont exporté au Canada en 1985 pour \$360

Voir page 8: Représailles

## UNE RIPOSTE TROP TARDIVE

L'éditorial de Paul-André Comeau en page 6

## LIBRE-ÉCHANGE

# Bourassa désire une formule de ratification par les provinces

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Robert Bourassa désire qu'une formule soit établie afin de permettre aux provinces de ratifier formellement un éventuel traité commercial entre le Canada et les États-Unis, formule qui permettrait le cas échéant au Québec d'exercer une forme de droit de veto.

C'est ce qu'a indiqué le premier ministre hier au Québec en arrivant à la rencontre fédérale-provinciale convoquée par M. Brian Mulroney pour discuter de la participation des provinces à la négociation déjà entamée avec les États-Unis sur la libéralisation des échanges commerciaux.

M. Bourassa ne se présentait toutefois pas à cette conférence avec le désir d'arracher à ses collègues provinciaux et au premier ministre fédéral une entente immédiate sur une telle formule. Les modalités peuvent être très complexes, a-t-il dit, en évoquant comme modèle soit la formule d'amendement constitutionnel actuelle, soit la formule d'amendement discutée en 1971 à Victoria ou une toute autre formule à définir exigeant l'unanimité des régions.

M. Bourassa semblait cependant espérer pouvoir obtenir un accord de principe. Pour lui, il est certes normal que le gouvernement fédéral signe les traités internationaux, mais dans ce cas-ci, le gouvernement central ne peut pas se prononcer au nom des gouvernements provinciaux. Il faut que le Québec puisse nommément faire valoir ses intérêts, tout au moins à la fin.

« Ce qui est indispensable, c'est que le Québec puisse se réserver le droit d'être d'accord ou pas d'accord avec le traité (qui pourrait être signé avec les États-Unis) dans la mesure où ses intérêts économiques sont concernés », a-t-il déclaré aux journalistes qui l'attendaient à l'entrée du Parlement où avait lieu la rencontre en tête à tête, autour de plateaux de sandwiches.

Plus tôt dans la journée, M. Bourassa avait tenté d'indiquer que le gouvernement fédéral n'avait pas le choix que de reconnaître ce droit de veto aux provinces dans le champ de leurs compétences. Alors qu'il était en compagnie du premier ministre ontarien David Peterson, il a approuvé la remarque suivante de son homologue ontarien : « Comme je le comprends, Ottawa a le pouvoir de signer des traités, mais les provinces ont le pouvoir de les mettre en oeuvre », a dit M. Peterson en évoquant les compétences économiques des provinces dans un certain nombre de domaines. Il a poursuivi en disant : « Nous avons de toute façon un droit de veto effectif. Aussi, Ottawa ferait mieux de le comprendre et d'accepter de compter avec nous. »

M. Bourassa devait ajouter à cela que « un traité ne pourra être mis en oeuvre sans notre collaboration », soulignant par ailleurs que cela justifiait les exigences des provinces. Les autres premiers ministres n'ont pas voulu indiquer hier si leurs

Voir page 8: Bourassa

## LE PRIX NOBEL DE LA PAIX DANS LA MÉTROPOLE

# Mgr Desmond Tutu invite le Canada à exercer son leadership

PAULE DES RIVIÈRES

Le temps presse. Si la communauté internationale n'adopte pas « de toute urgence » des sanctions contre le gouvernement raciste d'Afrique du Sud, les Sud-Africains renverseront le pouvoir blanc par la violence. « Les choses en sont là », a prévenu, hier, l'évêque sud-africain Desmond Tutu.

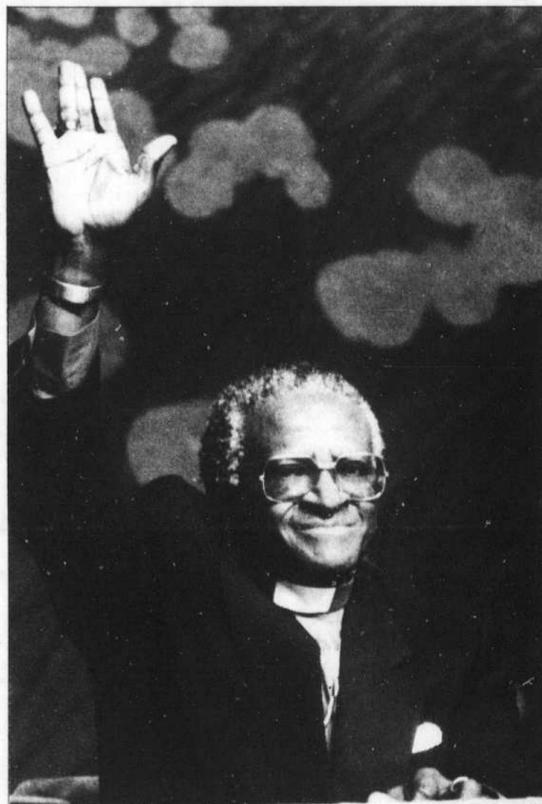
Le prix Nobel de la Paix était à Montréal hier, pour rappeler aux Canadiens et à leur gouvernement que « il n'est pas possible de rester à cheval sur la clôture » lorsque les gens meurent.

Mgr Tutu n'a pas caché que la population noire d'Afrique du Sud était divisée quant à l'utilisation de la violence pour abolir l'apartheid. Pour sa part, il répète que « toute violence est condamnable » mais ajoute qu'« il vient un temps où il est justifié de renverser un gouvernement injuste par la violence ». À plusieurs reprises au cours de la journée, l'évêque a comparé la situation dans son pays à celle qui a mené à l'extermination de millions de Juifs.

Mgr Tutu rend le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, responsables de la situation actuelle et il invite le Canada « à jouer un rôle de leadership moral ».

C'était la première visite du prélat sud-africain à Montréal et, partout où il est passé, il a rapidement conquis son auditoire, par sa simplicité et son sens de l'humour. Le message était en revanche clair... et sans complaisance à l'endroit des Canadiens. Le premier ministre du Québec

Voir page 8: Tutu



Mgr Desmond Tutu a fait la connaissance des Montréalais hier et un des moments importants de cette journée a été sa rencontre avec les communautés noires anglophone et francophone.



## RAVALEMENT DE FAÇADE POUR LE MUNDIAL

# Le Mexique, les buts et les haricots

JEAN-CLAUDE BUHRER

Le Monde

MEXICO — « Le Mexique est toujours debout. » En plein Mundial, le slogan s'étale sur les murs, orne les voitures de police, les palissades masquant les démolitions. Comme s'il fallait convaincre les Mexicains, les encourager à continuer à avoir confiance en eux-mêmes et en leur pays.

Apparemment, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour panser les nombreuses plaies encore béantes de la capitale et pour recevoir fastueusement les visiteurs attendus avec impatience. Les Mexicains de la rue, eux, semblent moins directement passionnés par la rencontre sportive que par les quelques menus avantages qu'ils espèrent en tirer. Un décalage très net apparaît entre les préoccupations des autorités, mécontentes des critiques exprimées à l'étranger, et les soucis d'une majorité de la population, entraînée dans le tourbillon des problèmes quotidiens. Et quand le mécontentement apparaît sous forme d'inscription murale affirmant « No queremos goles, queremos frijoles » (« Nous ne voulons pas des buts, mais des haricots »), ce qui est la manière mexicaine de dire « assez de jeux, nous voulons du pain », une équipe municipale de nettoyage est dépêchée d'urgence afin de la faire disparaître.

Chacun convient finalement que la crise n'est plus seulement économique et sociale, mais morale et politique.

Le double séisme de septembre dernier a joué un rôle catalyseur, et a fait vaciller les idées traditionnelles, pourtant solidement ancrées, sur l'immuable stabilité politique mexicaine. Les remous du marché pétrolier n'ont rien arrangé.

Pour les responsables politiques, il s'agit de serrer les rangs, de colmater les brèches et d'imposer une certaine austérité à une classe moyenne peu disposée à être la seule à en faire les frais. À Mexico même, la délinquance de droit commun augmente et inquiète les autorités. Cela n'empêche pas l'insouciance la plus totale de régner dans les centres de loisirs de Mexico, où cadres supérieurs, hauts fonctionnaires et proches des cercles gouvernementaux vont passer les fins de semaine dans d'anciennes haciendas reconverties en hôtels de luxe.

Comme trop souvent ici, le fardeau le plus lourd retombe sur les moins favorisés. Les principales victimes du tremblement de terres sont les habitants des zones pauvres. L'incurie des responsables chargés de reloger les victimes et l'extrême lenteur des travaux alimentent un mécontentement latent.

Le mécontentement s'explique si l'on voit les cahutes mises à la disposition des sinistrés dans le cadre du programme officiel dit de rénovation des logements populaires. Non seulement les emplacements choisis laissent songeur — des rangées de baraquements dressés au milieu de la folle circulation du trafic urbain des autoroutes de la capitale — mais le matériau utilisé ne vaut pas grand-

Voir page 8: Mexique

## BANQUES

# 3,500 guichets reliés au Canada

PAUL DURIVAGE

Les six plus grandes banques du pays, le Mouvement Desjardins et deux sociétés de fiducies viennent de s'unir pour former le plus important réseau partagé de guichets automatiques au Canada.

La nouvelle a été annoncée hier aux cours de présentations tenues simultanément à Montréal, Toronto et Vancouver et regroupant en chaque cas une brochette de personnalités du monde bancaire et financier.

Le réseau Interac mis en service hier regroupe déjà les guichets

Voir page 8: Guichets



38 ans après le REFUS GLOBAL voici enfin

# ACCEPTATION GLOBALE

Le manifeste de toute une génération

par François Benoit et Philippe Chauveau (et vice-versa)

7,95\$



BORÉAL/Société

# Constitution: Bourassa et Peterson croient pouvoir en venir à une entente

PIERRE O'Neill

MM. Robert Bourassa et David Peterson croient pouvoir s'entendre sur les conditions d'adhésion du Québec à la constitution de 1982.

Pour la première fois depuis leur entrée en fonction, les premiers ministres du Québec et de l'Ontario ont longuement discuté, hier à Montréal, de l'état du dossier constitutionnel. Pour en conclure que leurs divergences sont réconciliables et qu'il leur serait possible, à moyen terme, d'en venir à une entente.

Au cours de ce tête-à-tête, les deux chefs politiques libéraux ont repassé, point par point, les conditions d'adhésions formulées par le Québec. C'est seulement dans quelques mois que M. Peterson sera en mesure de rendre un jugement détaillé du dossier québécois, mais d'ores et déjà, il se dit prêt à reconnaître au Québec le statut de société distincte, ce pré-requis que M. Bourassa entend faire inscrire dans le préambule de la constitution.

En conférence de presse, M. David Peterson a reconnu que les négociations avec les autres provinces pourraient s'avérer longues et ardues, mais il s'est dit confiant de pouvoir susciter des appuis importants à la cause du Québec, auprès de plusieurs premiers ministres provinciaux. Pour sa part, M. Robert Bourassa a annoncé son intention de demander au premier ministre Mulroney que les conditions d'adhésion



Les premiers ministres Robert Bourassa et David Peterson.

du Québec à la constitution soient inscrites à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra à Calgary, l'automne prochain. Assis à ses côtés, M. Peterson s'est engagé à appuyer la démarche de M. Bourassa.

Les deux premiers ministres venaient de participer ensemble à une émission de lignes ouvertes, animée par M. Pierre Pasqua, et diffusée successivement sur les ondes des réseaux québécois et ontarien de Télémedia. D'abord en français, les auditeurs du Québec ont interrogé les

deux chefs de gouvernement sur leur évaluation du projet de libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, sur les droits des Franco-Ontariens ainsi que sur quelques autres questions marginales. Au cours de l'émission, un auditeur a exprimé la crainte d'un rapprochement trop étroit entre l'Ontario et le Québec, rappelant à M. Bourassa que l'ancien premier ministre René Lévesque avait payé cher, en 1982, pour ne pas s'être suffisamment méfié du Canada anglophone.

Dans un deuxième temps, sur le

réseau anglais de Télémedia, des auditeurs de Toronto ont à leur tour exprimé la méfiance des Ontariens à l'endroit des Québécois. Ils ont notamment décrit le Québec comme une province unilingue francophone qui brime les droits de la minorité anglophone et qui interdit aux travailleurs ontariens d'y exercer leur métier. À maintes reprises, MM. Peterson et Bourassa ont dû prendre la défense du Québec, soulignant que c'est la province qui respecte le plus intégralement les droits de sa minorité anglophone. Puis, M. Peterson s'est fait reprocher par ses propres concitoyens de vouloir faire de l'Ontario une province bilingue et d'être plus généreux à l'endroit des Franco-Ontariens que le Québec ne l'est à l'endroit des anglophones.

Un peu plus tard, dans le même studio de CKAC, les animateurs Solange Chapat-Rolland et Claude Charon recevaient le sénateur conservateur Arthur Tremblay à l'émission « Noir sur Blanc ». Invité à traiter essentiellement du dossier constitutionnel, M. Tremblay a dit avoir décelé plusieurs points de correspondance entre les conditions posées par le gouvernement Bourassa et celles formulées par l'ancien gouvernement Lévesque. Il en a conclu que le Québec devrait faire consensus sur une position unique, avant de se présenter devant le Canada anglophone. « Il faut que ça marche. Le peuple québécois ne peut pas vivre indéfiniment dans l'équivoque ».

# Les entrepreneurs doivent décréter le lock-out ce matin dans le conflit de la construction

(LE DEVOIR) — Le conseil des ministres du gouvernement du Québec décidera, demain, lors de sa réunion hebdomadaire, s'il laissera libre cours au conflit qui paralyse, depuis lundi matin, la quasi-totalité des chantiers de construction du Québec.

Le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, a fourni cette précision, hier après-midi, lors de la période des questions à l'Assemblée nationale.

On ne sait encore s'il se pliera à la demande formulée par le Conseil provincial des métiers de la construction - International, la FTQ-Construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) qui le pressent, dans une rare unanimité, de ne pas intervenir dans le conflit.

C'est au cours d'une conférence

qui aura lieu, ce matin, dans la métropole, que l'AECQ annoncera officiellement la décision de décréter un lock-out dans le conflit qui l'oppose aux ouvriers de la construction, en riposte à cette huitième journée de débrayage général qui perturbe, encore aujourd'hui, les activités de l'industrie.

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, le président de l'AECQ, M. Claude Daoust, a déclaré que « la menace de lock-out n'était pas du bluff », comme avaient voulu le faire croire certains leaders syndicaux.

Aujourd'hui, l'AECQ profitera d'une rencontre de presse pour dévoiler les résultats d'un sondage réalisé par la maison SORECOM qui tendrait à démontrer que « ce que les travailleurs désirent: c'est ce que leurs entrepreneurs leurs propo-

sent ». Si le président de l'AECQ s'est dit convaincu que la majorité des entrepreneurs de la province suivront cet appel au lock-out, il a cependant indiqué que certaines entreprises qui n'ont pas eu à subir l'arrêt de travail de leurs ouvriers, notamment dans le secteur résidentiel de la région de Hull, pourraient ne pas mettre en application cette menace.

Par contre, les résultats de plusieurs consultations menées dans les grands chantiers industriels qui sont parvenus aux bureaux nationaux de l'AECQ, au cours de la journée d'hier, indiquent déjà qu'une très forte proportion des entrepreneurs respecteront le mot d'ordre lancé, la semaine dernière, par 700 de leurs collègues réunis en assemblée générale.

Si la journée de débrayage d'hier, suivie par 90 % à 95 % des travailleurs, selon les évaluations disponibles, s'est déroulée sans aucun incident rapporté, tant au bureau du ministre qu'auprès de chacune des parties impliquées, certaines altercations sont survenues au cours des derniers jours.

Vendredi dernier, à Sainte-Foy, des travailleurs auraient causé des dommages évalués entre \$ 20,000 et \$ 30,000 sur le chantier de la compagnie Construction canadienne. D'autres personnes, arrêtées à Grand-Mère à la suite de l'incendie d'un camion, devront comparaître en justice. Mais de part et d'autre, hier, on s'accordait à dire qu'il s'agissait là de gestes isolés qu'on s'efforçait de minimiser.

# L'incident des chalutiers espagnols peut entraîner des représailles de la CEE

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a indiqué hier aux Communes que l'incident des chalutiers espagnols arraisonnés dans les eaux territoriales canadiennes la semaine

dernière risquait d'occasionner des représailles de la Communauté économique européenne « en regard des questions de pêcheries et de marché d'exportation de morues ».

Le ministre Clark répondait à une question du député libéral de Terre-Neuve, Georges Baker, qui se demandait comment le ministre du Commerce international, M. James Kelleher, en était venu à la conclusion que le commerce de la morue avec la Communauté économique européenne pouvait être menacé par la décision canadienne de faire respecter ses eaux territoriales par les flottes de chalutiers venant de tous les pays d'Europe.

« Est-ce que le Secrétaire d'État, a précisé M. Baker, peut informer la Chambre sur l'exactitude d'une déclaration du ministre du Commerce international, puisque la Communauté européenne a déjà nié en être arrivée à cette conclusion? »

Quant au ministre des Pêches et

Océans, il n'a pas voulu confirmer ou infirmer les déclarations de son collègue Kelleher. « De toute façon, a-t-il indiqué, je doute que les accords du GATT permettent de telles représailles ».

À ceux qui pourraient blâmer le gouvernement d'avoir agi trop vite en poursuivant les chalutiers espagnols, mettant en danger un marché d'exportations de plus de \$ 50 millions avec les Européens, le ministre Sidon a suggéré d'y penser à deux fois.

De son côté, le libéral Lloyd Axworthy a demandé au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark de s'assurer que les membres du gouvernement puissent s'entendre sur un discours commun dans cette affaire. « Serait-il possible que le vice-premier ministre, a-t-il lancé, organise une rencontre entre ses deux collègues (Kelleher et Sidon) afin qu'ils s'entendent sur les faits, considérant qu'il s'agit-là d'un marché d'exportation de \$ 55 millions? »

**guérin**  
l'éditeur  
qui édite  
Mon nouveau programme d'études en économie familiale

Richard Champagne  
Odette Leroux Brunet



**guérin** éditeur limitée  
4501 Drolet  
Montréal H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481

**CONTENU**

- Module 1 — Vie familiale
- Module 2 — Alimentation
- Module 3 — Habillement
- Module 4 — Logement
- Enrichissement

Cahier élève 10,35\$

ISBN-2-7601-1404-X (220 p.)

Corrigé 13,50\$

ISBN-2-7601-1488-0 (220 p.)

En vente dans les librairies:

4560 rue Station 168 est, rue 4440 rue  
Saint-Denis Métro-Longueuil Sainte-Catherine Saint-Denis  
Montréal, Québec Longueuil, Québec Montréal, Québec Montréal, Québec  
Tél: (514) 849-1112 Tél: (514) 677-6525 Tél: (514) 861-5647 Tél: (514) 843-6241

**olivetti**  
M-24 L'ordinateur officiel des circuits FORMULE I

- Vitesse 8 Mhz (8086 d'Intel)
- Mémoire Ko (jusqu'à 8M. octets extentionée\*)
- Compatibilité (Ms/Dos, manuel en français)
- Graphiques haute résolution (640 X 400 pixels)
- Disque rigide 20 M. octets\*

\* équipement optionnel

La "FORMULE I" des ordinateurs de bureau, disponible à partir de **\$2995.00**

**CANADAC**  
Les professionnels en bureautique

7035, Ave du Parc Montréal, P.Q. H3N 1X7 (514) 270-1141 Montréal  
395 rue Bérubé Ville Vanier, Québec G1M 1C7 (418) 681-7825 Québec  
CANADA DACTYLOGRAPHIE établie en 1917

**Le nouveau programme d'étude de santé communautaire de l'Université de Montréal**

À tous les professionnels de la santé, la Faculté de l'éducation permanente offre conjointement avec la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières, dès cet automne, le nouveau certificat de

**SANTÉ COMMUNAUTAIRE**

Ce programme, qui met l'accent sur des connaissances d'ordre biologique, psychologique et social, vise l'acquisition et le développement des savoirs et des techniques de travail propres à répondre aux besoins de santé de l'individu et de la communauté.

Voici quelques cours offerts dans le cadre de ce programme:

Introduction à l'épidémiologie	Anthropologie de la santé
Introduction à la biostatistique	Santé mentale
Éducation à la santé	Droit de la santé
Nursing communautaire	Périnatalité

La date limite d'admission pour l'automne 1986 est fixée au 15 juin.

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary  
Tél.: 343-6090

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

# RECENSEMENT: le Canada fait son portrait

Avec des millions de coups de crayon dans les cases appropriées, les Canadiens vont dresser aujourd'hui leur profil démographique en remplissant les formulaires de recensement qui ont été distribués dans tous les foyers.

Le premier recensement effectué au Canada le fut en 1666: 3,215 personnes y avaient été dénombrées. Au 1er juin 1985, la population du Canada était de 25,358,500.

Le recensement permet aux statisticiens d'établir le portrait de la population du Canada, d'en déterminer le nombre exact à une date donnée, de connaître la composition des familles, ses origines.

Des formulaires abrégés de recensement ont été distribués dans quatre-vingt pour cent des ménages du Canada, pour employer la terminologie de Statistique Canada.

Ces formulaires ne contiennent que neuf questions, notamment sur l'état matrimonial, la langue maternelle et l'appartenance à un groupe autochtone. Pour éviter toute confusion à ce sujet, Statistique Canada prend soin de préciser en marge de son questionnaire que cette question ne s'adresse pas à toute personne qui se considère comme étant un indien de l'Inde, d'Asie ou du sous-continent indien.

Si le formulaire abrégé devait se remplir en moins de dix minutes, il faudra une vingtaine de minutes pour remplir le questionnaire complet qui est adressé à vingt pour cent de la population. Il comprend les mêmes questions que le formulaire abrégé, et d'autres qui portent sur le logement, le lieu de naissance, la citoyenneté, l'origine ethnique, les langues parlées, la scolarité, la migration, l'emploi et le revenu.

La formulation de la question sur les groupes ethniques, dans ce questionnaire, fait entrer la race noire dans les groupes ethniques. On y demande donc aux répon-

dants de dire à quel groupe ethnique ou culturel ils appartiennent (français, anglais, irlandais, allemand, italien, juif, noir, etc).

Statistique Canada cherche à savoir pour la première fois par ce questionnaire à déterminer quelle proportion de la population est atteinte d'incapacité physique, mentale ou d'un problème de santé chronique.

Tous les exploitants agricoles doivent aujourd'hui aussi répondre à un questionnaire plus long, qui pourrait prendre 45 minutes à remplir, et qui porte sur la superficie de la terre exploitée, la superficie des différentes cultures, les cultures de serres et de champignons, l'utilisation d'engrais commerciaux, les dépenses d'exploitation et les ventes de produits agricoles et forestiers.

Dans ce formulaire, comme dans les autres, les questions du recensement sont expliquées. On y demande par exemple au répondant s'il possède, dans son exploitation, un ordinateur utilisé principalement pour la gestion et on explique que l'informatisation agricole influera sur le mode de distribution de l'information et de l'étendue des services aux exploitants.

La technologie moderne et des coupures, dans la publicité par exemple, ont permis de réduire à quelque \$ 150 millions les coûts du recensement de 1986.

Près de 45,000 employés temporaires payés par Statistique Canada, dont 25,000 étudiants, seront mis à contribution pour la réalisation de ce recensement.

Le guide distribué avec les formulaires de recensement insiste sur la confidentialité des questionnaires... et des réponses.

Le prochain recensement, en 1991, sera plus complet que celui d'aujourd'hui, et comprendra par exemple des questions sur les taxes payées, les hypothèques, etc.

**Escapades VIA**

# Ottawa en fleurs

Mettez-vous à l'heure juste de notre capitale!

Prenez une Escapade VIA Rail à Ottawa! Vous trouverez plus que l'harmonie tranquille de ses vertes pelouses, de ses rosiers en fleurs, de ses tapis de tulipes... Ottawa est, en fait, au cœur de l'action politique et culturelle canadienne. Promenez-vous... Des couloirs du Parlement au mail de la rue Sparks, en passant par le Centre national des Arts ou la Galerie nationale, vous irez de surprises en surprises. Ottawa vous attend, juste au-delà de ses jardins. C'est le temps de faire sa connaissance!

**Les Escapades VIA Rail, c'est la solution rêvée pour des mini-vacances sur mesure.** Nous vous offrons l'aller-retour en train, un choix judicieux d'hôtels, d'excursions et de visites spéciales. Composez votre séjour, à votre gré... et laissez-nous faire le reste!

Communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail au **871-1331**. Le service téléphonique de VIA est disponible 24 heures sur 24. Nous nous occupons de tout pour vous.

De **Montréal**  
À partir de **61.00\$**

Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach, une nuit à l'hôtel (occupation double), les frais de planification et d'exploitation, et les taxes, lorsque elles sont applicables. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date de départ. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

**EN TOUTE MAGIE!**

Détenteur d'un permis de Québec et de l'Ontario

**VIA**  
Le réseau canadien de trains voyageurs

## La CUM paie \$1,228.75 pour une liste publique

ALAIN DUHAMEL

Afin de connaître la composition des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et l'affiliation politique de leurs membres, la Communauté urbaine de Montréal n'a pas hésité à acquiescer à une facture de \$1,228.75 au nom d'un bureau de la ville de Québec.

Il s'agit de la firme Les Partenaires, conseil en affaires publiques et gouvernementales, dont le siège social se trouve boulevard Saint-Cyrille, dans la Veille capitale.

Depuis 1984, la CUM retient, au coût horaire de \$60, les services de ce bureau pour la surveillance des travaux parlementaires. La première année, elle a payé à ce lobby de Québec un peu moins de \$23,000 pour des renseignements et des documents publics, publiés dans les journaux ou disponibles à la librairie de l'Éditeur officiel, au complexe Desjardins.

Parmi les documents publics livrés, on trouve copie des projets de loi, des extraits de certaines interventions ministérielles, les curriculum vitae de certains élus, tels les adjoints parlementaires.

« Il est important de pouvoir prendre connaissance des projets de loi et des projets de loi dès leur dépôt à l'Assemblée nationale et d'obtenir dans les plus brefs délais les textes réglementaires ainsi que toute autre information se rapportant aux activités de la Communauté », lit-on dans les documents de la CUM au soutien de cette dépense.

La facture du mois de février, approuvée récemment par le comité exécutif de la CUM, fait état d'une commande spécifique du bureau du président du comité exécutif sur les commissions parlementaires.

En réponse à cette requête, Les Partenaires ont donc préparé une liste des commissions parlementaires et de leurs secteurs d'intérêt, les noms des présidents et vice-présidents des commissions et l'affiliation politique des membres desdites commissions. La firme québécoise a aussi préparé une liste des porte-parole de l'Opposition par secteurs en deux listes, l'une par ordre alphabétique des personnes, l'autre par ordre alphabétique des secteurs.

Étant donné que la commission de l'Assemblée nationale a mis plus de temps que prévu à la nomination des membres des commissions parlementaires, les professionnels retenus par la CUM justifient leur emploi du temps en ces termes: « Malgré que la commission parlementaire de l'Assemblée nationale se soit réunie pour faire ces nominations, il y eut nécessité de tenir deux séances afin de compléter les ententes entre les partis politiques. Cela eut l'heure de nous obliger à reprendre une partie de nos listes. D'autre part, la répartition des secteurs pour l'Opposition n'était pas totalement complète. Nos questions auront reçu des réponses après que le cabinet du Chef se soit penché sur ces questions qui n'avaient pas de réponse. Certaines sont restées sans réponses (sic). »

## Le manque de policiers coûte \$42,000 à la CUM

Parce qu'elle n'avait pas suffisamment de policiers affectés à une perquisition, la police de la Communauté urbaine de Montréal a dû séquestrer une famille entière... ce qui lui vaut, aujourd'hui, de lui payer \$42,831, plus les intérêts courus depuis 1981, en indemnité.

En effet, un jugement récent de la Cour supérieure condamne la Communauté urbaine de Montréal à indemniser les sept membres de la famille Boyer, rue Fabre, injustement arrêtés et emprisonnés au cours d'une perquisition de police effectuée en juin 1981. La famille habitait un logement dans un immeuble de trois étages où, entre autres locataires, se trouvait une personne soupçonnée de trafic de drogue.

Les tribunaux ont par la suite établi la validité du mandat de perquisition et jugé abusives les arrestations et les séquestrations.

Les enquêteurs ont tenté de se justifier en affirmant qu'ils n'avaient pas assez de policiers à leur service dans cette opération, menée simultanément en plusieurs endroits de la ville, pour mener une

perquisition complète en présence des occupants du logement.

« Le tribunal est d'avis que les demandeurs (la famille Boyer), citoyens honnêtes, sans aucun antécédent judiciaire n'ont pas à faire les frais des problèmes de personnel de la force policière », lit-on dans le jugement rendu en avril dernier.

Le comité exécutif de la CUM n'a pas voulu interjeter appel de ce jugement et consent à payer, outre les sommes indiquées, des intérêts de 15 % pour le mois de décembre 1981, de 19 % pour l'année 1982, de 16 % pour le premier trimestre de l'année 1983, de 15 % pour le reste de l'année 1983, de 14 % pour l'année 1984 et le premier semestre de 1985 et de 12 % pour la période du second semestre de l'année 1985 à nos jours.

Cette affaire alimentera un débat en marche depuis plusieurs années entre la CUM et la Fraternité des policiers au sujet de la réduction du personnel dans la police et de ses répercussions sur les opérations de police et le budget du SP-CUM.

## Le RCM a 27 candidats et 15,000 membres

Avec le choix de ses candidats dans les districts électoraux de Mlle End et Jean-Talon, prévu pour le 11 juin, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) complètera la ronde des investitures prévues pour ce printemps.

Le RCM aura alors des candidats officiels dans 29 districts électoraux, sur les 58 à pourvoir, et plus de 15,000 membres inscrits, un sommet dans son histoire.

Les assemblées d'investiture du RCM, réglées selon un protocole dont il ne déroge jamais, ont rassemblé chaque fois quelques centaines de militants et mené à l'élection de deux candidats relativement peu connus contre des militants bien enracinés dans le parti. Il s'agit de M. Jacques Mondou, notaire, dans le district de Saint-Edouard, et de M. Saulie Zajdel,

analyste en informatique, dans le district de Victoria, qui ont pu rassembler un nombre suffisant de leurs partisans pour l'emporter.

A Magog, une bonne adresse...

**L'Auberge de l'étoile**

rés.: (819) 843-6521

**Brunch le dimanche**

Vue panoramique sur le lac Memphrémagog

1133, rue Principale ouest, Magog, QC, J1X 2B8

## Héritage Montréal et Sauvons Montréal demandent le classement du mont Royal

ALAIN DUHAMEL

Jugeant le mont Royal menacé de toutes parts, la fondation Héritage Montréal et le mouvement Sauvons Montréal ont demandé au ministre des Affaires culturelles de le classer en arrondissement naturel.

« Il est évident que les mesures de protection actuelles ne sont pas adéquates », a affirmé le président de la fondation Héritage Montréal, M. Jean-Claude Marsan.

« Le classement donnera aux Québécois un moyen additionnel de contrôler ce qui se fait sur le mont Royal et suscitera une fierté nouvelle pour cet important site », a déclaré Madame Cécile Grenier, présidente de Sauvons Montréal.

Le classement en arrondissement naturel couvrirait le parc du mont Royal ainsi que les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal. Au périmètre de l'arrondissement, une aire de protection des espaces verts et de la silhouette de la montagne s'étendrait jusqu'au boulevard Edouard-Montpéit, à la rue Mont-Royal, aux avenues Du Parc, Des Pins et Cedar et jusqu'au Chemin de la Côte-des-Neiges.

« Les grands cimetières et le parc Mont-Royal constituent une concentration unique au Canada d'aménagements paysagers du XIXe siècle. L'historique de ces lieux, tant sur le plan historique que sur le plan esthétique et symbolique, devrait faire de cet ensemble d'aménagements l'arrondissement naturel le plus important du Québec », lit-on dans le dossier préparé au soutien de la requête.

transmise la semaine dernière au ministre des Affaires culturelles, Madame Lise Bacon.

Plusieurs projets de construction et d'aménagement se préparent au mont Royal.

L'Université McGill veut construire, sur le flanc sud, près de la croisée Des Pins/Du Parc, un important complexe sportif; au sommet, la firme d'ingénierie SNC prépare la construction d'une tour de télécommunication et d'observation; au

nord, un promoteur privé convoite la piste de ski de l'Université de Montréal, inexploitée depuis plusieurs années.

« On craint beaucoup une privatisation de cet équipement car son exploitation ne pourrait rester modeste », affirme M. Marsan.

Dans le cimetière Mont-Royal, le déboisement du lieu dit mont Murray, et la coupe d'arbre modifient le paysage; dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, la construction

d'imposants columbarium ne s'intègre pas au paysage.

Toutes ces initiatives ont cours sans que ne transparaissent un réel souci d'aménagement harmonieux dans un lieu dont le caractère historique et symbolique ne fait aucun doute. « Le mont Royal est l'élément majeur qui identifie Montréal. Par sa position centrale dans la ville, la montagne est le point de repère, à la fois spatial et symbolique, pour tous les Montréalais. »

## Berliner et Keaton passent au PCM

ALAIN DUHAMEL

Deux opposants à l'administration municipale et au maire de Montréal ont résolu de se joindre au Parti civique (PCM).

Il s'agit de M. Sam Berliner, conseiller municipal, et Robert Keaton, ancien conseiller municipal.

Tous deux proviennent des rangs du Groupe d'action municipale (GAM), parti politique municipal écarté sous les dettes et dissout à la fin de 1985.

M. Berliner a été élu pour la première fois en 1982. Il se présentera dans le district électoral de Victoria qu'il représente. Robert Keaton, élu une première fois en 1974 avec le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), défait depuis sous la bannière du Groupe d'action municipale, se présentera dans le district électoral de Loyola qui avait été, en 1982, M. Filippo Salvatore, du RCM, qui a choisi depuis de siéger à titre d'indépendant.

Les deux candidats justifient leur choix en soulignant particulièrement la volonté de changement qui s'exprime dans le PCM par le choix de ses candidats: quelque 25 candidats du PCM ne siègent pas encore au Conseil municipal.

MM. Berliner et Keaton, qui se sont cotoyés à Alliance-Québec, se confortent à l'idée que les sondages qui donnent le président du RCM, M. Jean Doré, en avance sur le chef du PCM, M. Jean Drapeau, font aussi état d'un taux de satisfaction des contribuables élevé, aux environs de 70 %. Ce taux correspond à la tendance observée dans tout le Québec à au sujet de la satisfaction à l'égard des services municipaux et voisine le taux observé au cours de la campagne électorale de 1982 à Montréal.

« Je me suis joints au PCM, affirme M. Robert Keaton, parce que celui-ci offre aux Montréalais le meilleur équilibre entre le changement et la continuité. Je crois que les Montréalais s'attendent à ce changement et à

cet équilibre au cours des quatre années à venir. »

M. Keaton reproche au RCM une propension à se dévouer au bon fonctionnement de son appareil interne plutôt que de s'intéresser aux contribuables de la ville.

M. Berliner reproche à l'opposition officielle une réduction de ses perspectives à un seul segment de la société, négligeant les autres y compris le secteur des affaires. Persuadé que le PCM a pris la voie du rajustement et du renouveau, il note l'ouverture d'esprit de ce parti à des opinions diverses et différentes de celles qu'il a véhiculées par tradition.

Le conseiller du district Victoria, promoteur du bilinguisme dans les services municipaux et d'une procédure formelle de consultation publique dans les cas d'amendements aux règlements municipaux, compte poursuivre ses efforts dans le PCM. « Mes opinions sur ces sujets, et d'autres, ne changeront pas à la suite de mon adhésion au PCM. Mon engagement est maintenant de travailler au sein du Parti civique afin de réaliser ces objectifs. »

L'un et l'autre tenteront de promouvoir le PCM dans des districts électoraux à prédominance anglophone où le RCM a fait élire plusieurs de ses candidats.

## Cols bleus: Québec ne décidera rien avant l'été

LAURENT SOUMIS

Les 5,000 cols bleus de la Ville de Montréal devront patienter au moins jusqu'à l'été avant de savoir s'ils retrouveront ou non leur droit de grève, perdu au début du printemps, à la suite d'un débrayage général.

Le bureau du ministre québécois du Travail, M. Pierre Paradis, a confirmé, hier, qu'il attendra l'avis du Conseil des services essentiels sur la liste des services à assurer en cas de grève avant de prendre une quelconque décision.

Compte tenu des délais et du processus relativement long par lequel le Conseil émettra son avis, le ministre ne s'attend pas à recevoir une recommandation avant la mi-juin.

Rapport en poche, il pourrait bien s'accorder alors quelques semaines de réflexion avant de rendre sa décision sur le droit de grève des travailleurs membres du Syndicat canadien de la fonction publique affilié à la Fédération des travailleurs du Québec.

Au Conseil des services essentiels, on indiquait, hier, qu'un médiateur examinait présentement avec les parties la dernière liste de services, déposée récemment par le syndicat, en vue de trouver un terrain d'entente.

Le Conseil attend lui-aussi le résultat des efforts de son médiateur avant de juger s'il est préférable de tenir ou non de nouvelles audiences publiques sur la question.

Vingt-deux mois après le début du conflit et à la suite du constat

d'échec convenu par le médiateur social au dossier, M. Yvan Blain, sous-ministre québécois du Travail, les cols bleus ont résolu, en fin de semaine dernière, d'accroître leurs moyens de pression, de réclamer la

restitution du droit de grève et de participer à leur manière, et si l'impatience persiste, aux prochaines élections municipales de novembre prochain dans la métropole.

### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Les services en regard des femmes
- Les services pour les jeunes
- L'aide aux personnes âgées
- Les services aux personnes handicapées et tout autre sujet se rattachant à la santé.

**Si la problématique des services de santé et sociaux vous préoccupe, venez donner votre opinion aux membres de la Commission lors des assemblées publiques qui se tiendront aux endroits suivants:**

Lundi, 9 juin — 20 h 00 —	Mardi, 10 juin — 20 h 00 —	Mercredi, 11 juin — 20 h 00 —
École Polyvalente Pierre-Dupuy (auditorium) 2000, rue Parthenais Montréal (Québec)	École Saint-Maxime (Salle Yvon Hébert) 3680, boul. Lévesque Chomedey (Laval)	Université Concordia (Faculty Club) 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec)
Animatrice <b>CLAIRE LAMARCHE</b>		Animatrice <b>SUZANNE COPELAND</b>
Renseignements: Lauréanne Collin, agent de liaison		
<b>SOYEZ-Y NOMBREUX, VENEZ VOUS FAIRE ENTENDRE!</b>		

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX**

### ESPEC EN VOIE DE DISPARITION

**GAZONS TOULÉSAMDICOUPIUS**

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, vous n'avez plus à subir les épreuves de l'entretien de la maison. Ces perpétuelles inquiétudes domestiques sont enfin disparues. Définitivement. Les gens aux goûts éclectiques l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Au Sanctuaire, tout concourt à assurer votre bien-être. Un édifice construit selon des techniques modernes qui réduisent l'entretien au minimum. Des administrateurs compétents et une

équipe de professionnels qui s'occupent de tout. Une surface habitable immense, bien planifiée — avec des « pièces » de rangement — et qui peut même être aménagée en fonction de vos besoins. Des cuisines, des dinettes, des salons et des salles à manger avec une vue superbe. Des baies vitrées sans fin qui laissent entrer le soleil. Chez vous, il sera encore plus beau...

**PHASE IV: LA DERNIERE** le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT: 6,100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-8000 DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 ch. à coucher: 1.036 pi.car. + \$133.500 + /2 ch. à coucher: 1.274 pi.car. + \$172.500 + /3 ch. à coucher: 1.711 pi.car. + \$214.500 + /Penthouse: 2.519 pi.car. + \$457.500 + (SELON DISPONIBILITÉ)

**BIENTÔT!**

## LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

## ANTIQUITÉS AVIS D'ENCAN PAR GODONIER INC.

9060 Charles de la Tour, Montréal  
389-1397 — 389-1398

**RECTIFICATIF**  
Nous nous excusons de l'erreur qui s'est glissée dans l'annonce de samedi le 31 mai.  
Nous aurions dû lire ce qui suit:

**Encan**  
Mardi 3 juin, à 19h30  
Mercredi 4 juin, à 19h30  
Jeudi 5 juin, à 19h30

- Nombreux mobiliers de chambre à coucher, salle à diner, salons notamment des chaises, des fauteuils, des buffets, des commodes, des armoires, des tables, etc...
- des coffres,
- des bijoux,
- 100 fers à repasser ancien (suite de la collection confiée)
- des médailles,
- des poupées,
- des réveils, horloges, pendules
- de l'argenterie, des services en porcelaine, DES ÉTAINS
- de la cristallerie des lustres, et bien plus encore

Des 18ème, 19ème et début 20ème siècles

En outre, pendant l'exposition, il sera possible d'acheter (sans attendre l'encan) plus de 200 autres articles.

Les seuls encanteurs spécialistes de l'ART DECO au QUÉBEC

**AUCUNE PRIME D'ACHAT À PAYER PAR L'ACHETEUR**  
(soit 10% de moins que nos concurrents)

Notre encan de juin se tiendra les 3, 4 et 5 juin (exposition les jours précédents)

Logo: VISA, M.C.

# ARTS ET SPECTACLES

## Duceppe à la Place des arts : un premier bail à long terme après 13 ans

### THEATRE

ROBERT LÉVESQUE

Il est devenu tellement évident que la salle Port-Royal de la Place des arts est le havre de la Compagnie Jean-Duceppe, depuis treize ans, qu'il fallait bien que, dans les faits, la direction de cette entreprise théâtrale et la régie de la PDA cessent de jouer au temporaire ou au provisoire. Le 29 mai dernier, pour la première fois depuis la création de la Compagnie Jean-Duceppe en 1973, les deux parties se sont entendues sur un bail de cinq ans.

Depuis 73, à chaque année, la compagnie de théâtre n'était jamais vraiment certaine de jouer son avenir à court terme sur la même scène. Lenteur des procédures d'entente, silences prolongés, etc. En tant que directeur de théâtre, déclare Jean Duceppe, dans un communiqué de la Société de la Place des arts, ce bail me rassure. Cela signifie une sécurité de cinq ans et la possibilité de faire des projections à plus longue échéance. Cette nouvelle entente témoigne à merveille de la volonté de collaboration de la direction de la Place des arts avec nous.

Ce premier bail à long terme harmonise des relations qui n'ont pas toujours été au beau fixe entre M. Duceppe et la PDA, en particulier au moment où la direction de celle-ci a décidé de demander une



MM. Jean Duceppe (à droite) et Guy Morin, directeur général de la Place des arts.

redevance sur le coût des billets de théâtre.

**Marceline, qui êtes-vous ?** L'Association des comédiens du Conservatoire d'art dramatique de Montréal présentera, les 5, 6 et 7 juin à 20 h et le 8 juin à 15 h, un spectacle de poésie-théâtre (dite et chantée) à l'occasion du bicentenaire de la poétesse française Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859). Sous la direction de Huguette Uguay, les comédiens Anne Bédard, Marcel Girard, Isabelle Guilbault et Ninon Lévesque donneront cette soirée de « poésies élégiaques » au studio du Conservatoire (100, rue Notre-Dame est). L'entrée est libre.

**Dernières du Grand Cirque.** Une deuxième et dernière prolongation,

au Quat'Sous, pour les retrouvailles des comédiens du Grand Cirque ordinaire. Interrompu vendredi dernier, pour permettre à Guy Thauvette d'aller jouer *Being at home with Claude* à la Quinzaine de théâtre de Québec, le spectacle du Grand Cirque (*Avec Lorenzo à mes côtés*) reprend ce soir et jusqu'au samedi 7 juin, alors que ce sera la dernière, définitive.

**Les vingt ans des Marguerites.** Le théâtre des Marguerites, de Trois-Rivières, animé par Mariette Duval et Georges Carrère depuis sa création en 1966, fête cet été ses vingt ans. À l'affiche, une comédie de Jean Daigle, *Au septième ciel*. C'est le second Jean Daigle à ce théâtre en autant d'années. La pièce sera défendue par Suzanne Langlois, Ar-

lette Sanders, Reine France, Bertrand Gagnon, Jean-Louis Paris et Georges Carrère qui signe la mise en scène. On réserve au 761-3054 à Montréal, ou au 377-3368 à Trois-Rivières.

**David Mamet au Centaur.** Une pièce fort intéressante à l'affiche du Centaur, actuellement. Dans le tourbillon des festivals, elle risque de passer inaperçue et ce serait dommage. C'est la création à Montréal de la pièce de l'écrivain américain David Mamet, *Gleagary Glen Ross*, prix Pulitzer il y a deux ans à New York, dont l'intrigue se déroule dans le monde véreux des tractations immobilières. On a dit que la pièce était comme une suite explosive de *La Mort d'un commis-voyageur*, d'Arthur Miller.

L'ex-directeur de la section anglaise de l'École nationale de théâtre, Joel Miller, signe la mise en scène, et les comédiens Les Carlson, Joe Cazalet, Fred Euringer, Ken James, Jack Langedijk, Perry Schneiderman et Ron White interprètent les personnages de Mamet. Jusqu'au 8 juin.

**Albertine, 181 fois.** Bilan impressionnant pour la dernière pièce de Michel Tremblay, *Albertine en cinq temps*. Depuis sa création au Centre national des arts, et sa présentation au Rideau-Vert à l'automne 1984, le drame de Tremblay aura été joué 181 fois par les mêmes interprètes.

### Dans le Vieux-Port

## « Images du futur »

ANGÈLE DAGENAIS

S'ajoutant aux nombreuses autres activités culturelles qui occuperont les Montréalais au cours de l'été, une exposition inédite d'imprimés géants d'illustrations et de dessins graphiques, de vidéos de spots publicitaires ou de films d'animation — dont le dénominateur commun est qu'ils sont tous produits par ordinateur — aura la vedette pendant trois mois (12 juin au 8 septembre) à l'ancienne gare maritime Louis-Jolliet du Vieux-Port de Montréal.

D'envergure internationale, cette exposition, intitulée *Images du futur*, présente plus particulièrement, cette année, les réalisations de la France qui, avec les États-Unis et le Japon, est une pionnière dans le domaine de la recherche graphique assistée par ordinateur. C'est notamment une société française, « Cinq sur cinq », qui présentera, du 12 au 15 juin, sur les murs extérieurs du site de l'exposition, une projection géante d'un spectacle intitulé « Images de synthèse » — nom souvent donné aux images fabriquées par ordinateur.

Première réalisation d'une société privée à but non lucratif co-présidée par Ginette Major, directrice générale de la programmation chez Vidéotron, et Hervé Fischer, sociologue, artiste et écrivain des communications, cette exposition présentera un panorama de quelque 800 de ces « œuvres d'art » issues des technologies électroniques.

Créée en décembre dernier, la « Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal » bénéficie du « partenariat privilégié » du service des activités culturelles de la Ville de Montréal, qui lui aurait fourni des services pour un valeur de \$ 100,000, expliquent ses promoteurs. La Société immobilière du Vieux-Port serait également contributrice de services pour un montant équivalent. Les différents gouvernements, pour leur part, ont offert quelques milliers de dollars en subventions — les montants ne semblent pas arrêtés, à quelques jours de l'ouverture de l'événement. Le ministère canadien de l'Emploi couvre les salaires d'une vingtaine d'emplois d'été; enfin, les entreprises privées contribueraient en équipements et services une valeur de \$ 200,000.

Les amateurs de cinéma et de télévision reconnaîtront facilement ces images d'animation qui constituent ce qu'on décrit souvent comme les « effets spéciaux » du petit ou du grand écran. Des animateurs expliqueront, au cours d'ateliers-démonstrations, comment créer ces images en se servant de logiciels graphiques sur des micro-ordinateurs. Des imprimantes sophistiquées rétroéclairées également des plus récents développements de cette technologie de pointe. Se voulant autre chose qu'une exposition-vitrine, « Images du futur » espère créer un plus grand intérêt auprès du public pour la création assistée par ordinateur.

## CINEMA

**ASTRE I:** (327-5001) — "Police academy III" 8 h — "Target" 9 h 40  
**ASTRE II:** — "Short Circuit" 7 h, 9 h  
**ASTRE III:** — "La foire aux malheurs" 9 h — "Touché" 7 h 15  
**ASTRE IV:** — "No Retreat No Surrender" 7 h 30, 9 h 15  
**BERRI I:** (288-2115) — "Police academy III" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30  
**BERRI II:** — "Légende" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI III:** "Trois hommes et un couffin" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**BERRI IV:** — "Histoire officielle" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35  
**BERRI V:** — "Le baiser de la femme araignée" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — "Hannah and Her Sisters" 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 05  
**BONAVENTURE II:** — "8 Millions Ways to Die" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5905) — "Allan Quatermain et les mines du roi Salomon" 7 h 15, 9 h 15  
**BROSSARD II:** (465-5905) — "La foire aux malheurs" 7 h 30, 9 h 30  
**BROSSARD III:** "Short Circuit" 7 h, 9 h  
**CINEMA CAPITOL:** (845-0041) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45  
**CINEMA CHATEAUGUAY I:** (695-0141) — "Deux enfoirés à St-Tropez" 7 h 30 — "L'ange de la vengeance" 9 h 15  
**CINEMA CHATEAUGUAY II:** — "Mines du Roi Salomon" 7 h 15 — "Un été d'enfer" 9 h 20  
**CARTIER-LAVAL:** (665-5124) — "Police Academy III" 7 h 15, 9 h 15  
**CHAMPLAIN I:** (524-1685) — "Allan Quatermain et les mines du roi Salomon" 7 h 25, 9 h 20  
**CHAMPLAIN II:** — "La foire aux malheurs" 7 h 10, 9 h 05  
**CINEMA V:** 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "28 Up" 7 h, 9 h 45 — "Cal" 7 h 15 — "My American Cousin" 9 h 30  
**CINEMA DE PARIS:** (875-1882) — "No Retreat No Surrender" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05  
**CINEMA DU VILLAGE:** 1222, Ste-Catherine est (523-3239) — "The Best Little Warehouse in L.A." 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h (jusqu'au 4 juin)  
**CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE:** (842-9768) — "Le sanglant symbole" & "She's a very nice lady" 1 h 15, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h, 25 h, 27 h, 29 h, 31 h, 33 h, 35 h, 37 h, 39 h, 41 h, 43 h, 45 h, 47 h, 49 h, 51 h, 53 h, 55 h, 57 h, 59 h, 61 h, 63 h, 65 h, 67 h, 69 h, 71 h, 73 h, 75 h, 77 h, 79 h, 81 h, 83 h, 85 h, 87 h, 89 h, 91 h, 93 h, 95 h, 97 h, 99 h  
**DECARIE I:** (341-3190) — "Short Circuit" 7 h, 9 h  
**DECARIE II:** — "Sweet Liberty" 7 h 15, 9 h

**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "Quiet earth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**CINÉPLEX II:** — "Money Pit" 1 h 25, 2 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25  
**CINÉPLEX III:** — "Murphy's Law" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**CINÉPLEX IV:** — "Kiss of the Spider Woman" 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20  
**CINÉPLEX V:** — "James Joyce's Woman" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**CINÉPLEX VI:** — "My American Cousin" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45  
**CINÉPLEX VII:** — "Official Story" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
**CINÉPLEX VIII:** — "Out of Africa" 1 h 30, 4 h 45, 8 h  
**CINÉPLEX IX:** — "Legend" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**CINEMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — "Rocky 4" 5 h 45, 9 h 30 — "Youngblood" 8 h 40, 7 h 25  
**CINEMA MONTRÉAL II:** — "Retour vers le futur" 7 h 30, 9 h 30 — "Starlighter" 3 h 40, 7 h 35  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — "Brazil" 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45  
**COMPLEXE DES JARDINS II:** — "Retour vers le futur" 12 h 30, 17 h, 21 h 10 — "Starlighter" 15 h, 19 h 10  
**COMPLEXE DES JARDINS III:** — "Minouche l'insalable" 12 h 25, 16 h 25, 20 h 20 — "Les nocées en folie" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40 — "Echanges brûlants" 15 h 05, 19 h 05  
**COMPLEXE DES JARDINS IV:** — "Highlander" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — "Short and Suite" & "P4W: Prison for Women" 7 h 30, 9 h 30  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — "Miss Julie" 19 h — "Sweet Bird of Youth" 9 h 30  
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h  
**DAUPHIN I:** (721-6080) — "Le dernier survivant" 7 h 20, 9 h 30  
**DAUPHIN II:** "Pouvoir intime" 7 h 40, 9 h 20  
**DORVAL I:** (631-8587) — "Top gun" 7 h 10, 9 h 20  
**DORVAL II:** "Cobra" 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45  
**DORVAL III:** "Hot Target" 6 h, 7 h 50, 9 h 40  
**DECARIE I:** (341-3190) — "Short Circuit" 7 h, 9 h  
**DECARIE II:** — "Sweet Liberty" 7 h 15, 9 h

**15. ELYSÉE I:** (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30  
**ELYSÉE II:** — "Anne Trister" 7 h, 9 h  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — "Water" 7 h 30, 9 h 30  
**FAIRVIEW II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GALERIE DAZIBAO:** 4060 boul. St-Laurent (845-0053) — Gérard Courant, prod. de films du 27 mai au 7 juin  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GREENFIELD 2:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**GREENFIELD 3:** — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h  
**IMPERIAL:** (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Double gang en joute" 9 h 15 — "Les anges se fendent la queue" 7 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**KENT II:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Tirez sur le pianiste" 7 h 30 — "Philippines" 9 h 15 — "Jules et Jim" 9 h 30 (3-4-5 juin)  
**LAVAL I:** (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20  
**LAVAL II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**LAVAL III:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**LAVAL IV:** — "Ninja Turt" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**LAVAL V:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**LAVAL-ODEON I:** (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL-ODEON II:** — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h  
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Poltergeist II" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, 11 h 15, 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 7 h 55, 9 h 50, ven. der. spec. 11 h 45  
**LOEW'S II:** — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**LOEW'S III:** — "Water" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**LOEW'S IV:** — "Pink Pyamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**LOEW'S V:** — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**MERCIER:** (255-6224) — "Police Academy III" 7 h, 9 h  
**LE MILIEU:** (277-5789) — "Perfect lives" "Two moon jays" 20 h 30  
**OUMÉTOSCOPE:** (525-8600) — "Birdy" 7 h 15, 9 h 30 — "Tristesse et beauté" 7 h, 9 h  
**OUTREMONT:** (277-4150) — "Train d'enfer" 7 h 15 — "L'Hôtel New-Hampshire" 9 h 30  
**PALACE I:** (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, ven. der. spec. 11 h 35  
**PALACE II:** — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PALACE III:** — "Hot Target" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40  
**PARADIS I:** (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30  
**PARADIS II:** — "Anne Trister" 7 h, 9 h  
**PARADIS III:** — "Water" 7 h 30, 9 h 30  
**PARADIS IV:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GALERIE DAZIBAO:** 4060 boul. St-Laurent (845-0053) — Gérard Courant, prod. de films du 27 mai au 7 juin  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GREENFIELD 2:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**GREENFIELD 3:** — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h  
**IMPERIAL:** (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Double gang en joute" 9 h 15 — "Les anges se fendent la queue" 7 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**KENT II:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Tirez sur le pianiste" 7 h 30 — "Philippines" 9 h 15 — "Jules et Jim" 9 h 30 (3-4-5 juin)  
**LAVAL I:** (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20  
**LAVAL II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**LAVAL III:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**LAVAL IV:** — "Ninja Turt" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**LAVAL V:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**LAVAL-ODEON I:** (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL-ODEON II:** — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h  
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Poltergeist II" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, 11 h 15, 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 7 h 55, 9 h 50, ven. der. spec. 11 h 45  
**LOEW'S II:** — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**LOEW'S III:** — "Water" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**LOEW'S IV:** — "Pink Pyamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**LOEW'S V:** — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**MERCIER:** (255-6224) — "Police Academy III" 7 h, 9 h  
**LE MILIEU:** (277-5789) — "Perfect lives" "Two moon jays" 20 h 30  
**OUMÉTOSCOPE:** (525-8600) — "Birdy" 7 h 15, 9 h 30 — "Tristesse et beauté" 7 h, 9 h  
**OUTREMONT:** (277-4150) — "Train d'enfer" 7 h 15 — "L'Hôtel New-Hampshire" 9 h 30  
**PALACE I:** (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, ven. der. spec. 11 h 35  
**PALACE II:** — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PALACE III:** — "Hot Target" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40  
**PARADIS I:** (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30  
**PARADIS II:** — "Anne Trister" 7 h, 9 h  
**PARADIS III:** — "Water" 7 h 30, 9 h 30  
**PARADIS IV:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GALERIE DAZIBAO:** 4060 boul. St-Laurent (845-0053) — Gérard Courant, prod. de films du 27 mai au 7 juin  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GREENFIELD 2:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**GREENFIELD 3:** — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h  
**IMPERIAL:** (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Double gang en joute" 9 h 15 — "Les anges se fendent la queue" 7 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**KENT II:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Tirez sur le pianiste" 7 h 30 — "Philippines" 9 h 15 — "Jules et Jim" 9 h 30 (3-4-5 juin)  
**LAVAL I:** (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20  
**LAVAL II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**LAVAL III:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**LAVAL IV:** — "Ninja Turt" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**LAVAL V:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**LAVAL-ODEON I:** (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL-ODEON II:** — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h  
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Poltergeist II" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, 11 h 15, 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 7 h 55, 9 h 50, ven. der. spec. 11 h 45  
**LOEW'S II:** — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**LOEW'S III:** — "Water" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**LOEW'S IV:** — "Pink Pyamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**LOEW'S V:** — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**MERCIER:** (255-6224) — "Police Academy III" 7 h, 9 h  
**LE MILIEU:** (277-5789) — "Perfect lives" "Two moon jays" 20 h 30  
**OUMÉTOSCOPE:** (525-8600) — "Birdy" 7 h 15, 9 h 30 — "Tristesse et beauté" 7 h, 9 h  
**OUTREMONT:** (277-4150) — "Train d'enfer" 7 h 15 — "L'Hôtel New-Hampshire" 9 h 30  
**PALACE I:** (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, ven. der. spec. 11 h 35  
**PALACE II:** — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PALACE III:** — "Hot Target" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40  
**PARADIS I:** (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30  
**PARADIS II:** — "Anne Trister" 7 h, 9 h  
**PARADIS III:** — "Water" 7 h 30, 9 h 30  
**PARADIS IV:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GALERIE DAZIBAO:** 4060 boul. St-Laurent (845-0053) — Gérard Courant, prod. de films du 27 mai au 7 juin  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GREENFIELD 2:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**GREENFIELD 3:** — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h  
**IMPERIAL:** (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Double gang en joute" 9 h 15 — "Les anges se fendent la queue" 7 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**KENT II:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Tirez sur le pianiste" 7 h 30 — "Philippines" 9 h 15 — "Jules et Jim" 9 h 30 (3-4-5 juin)  
**LAVAL I:** (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20  
**LAVAL II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**LAVAL III:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**LAVAL IV:** — "Ninja Turt" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**LAVAL V:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**LAVAL-ODEON I:** (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL-ODEON II:** — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h  
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Poltergeist II" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, 11 h 15, 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 7 h 55, 9 h 50, ven. der. spec. 11 h 45  
**LOEW'S II:** — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**LOEW'S III:** — "Water" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**LOEW'S IV:** — "Pink Pyamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**LOEW'S V:** — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**MERCIER:** (255-6224) — "Police Academy III" 7 h, 9 h  
**LE MILIEU:** (277-5789) — "Perfect lives" "Two moon jays" 20 h 30  
**OUMÉTOSCOPE:** (525-8600) — "Birdy" 7 h 15, 9 h 30 — "Tristesse et beauté" 7 h, 9 h  
**OUTREMONT:** (277-4150) — "Train d'enfer" 7 h 15 — "L'Hôtel New-Hampshire" 9 h 30  
**PALACE I:** (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, ven. der. spec. 11 h 35  
**PALACE II:** — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PALACE III:** — "Hot Target" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40  
**PARADIS I:** (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30  
**PARADIS II:** — "Anne Trister" 7 h, 9 h  
**PARADIS III:** — "Water" 7 h 30, 9 h 30  
**PARADIS IV:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GALERIE DAZIBAO:** 4060 boul. St-Laurent (845-0053) — Gérard Courant, prod. de films du 27 mai au 7 juin  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**GREENFIELD 2:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**GREENFIELD 3:** — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h  
**IMPERIAL:** (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Double gang en joute" 9 h 15 — "Les anges se fendent la queue" 7 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**KENT II:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Tirez sur le pianiste" 7 h 30 — "Philippines" 9 h 15 — "Jules et Jim" 9 h 30 (3-4-5 juin)  
**LAVAL I:** (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20  
**LAVAL II:** — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
**LAVAL III:** — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h, 11 h  
**LAVAL IV:** — "Ninja Turt" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
**LAVAL V:** — "Cobra" 7 h, 9 h  
**LAVAL-ODEON I:** (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL-ODEON II:** — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h  
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Poltergeist II"

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Le retour de Bonner en URSS

MOSCOU (AFP) — Vêtu d'un tailleur bleu-gris, l'air fatigué mais d'un calme à toute épreuve, Mme Elena Bonner, l'épouse de l'académicien soviétique dissident Andreï Sakharov, a effectué hier son retour en URSS après six mois passés à l'Ouest.

« S'il n'y avait pas eu mon mari, je ne serais jamais revenue en URSS », déclare-t-elle immédiatement après avoir passé la douane à la foule des journalistes venus l'accueillir, mais aussi à quelques amis soviétiques. Harassée par la longue et méticuleuse fouille de ses bagages, notamment ses documents, elle ne pense qu'à une chose : « se reposer, dormir un peu ».

Loquace, elle s'empresse d'affirmer qu'elle ne donne pas d'interview : « C'est vous qui ne me laissez pas passer », crie-t-elle aux correspondants.

Elle ne sait visiblement pas quand elle retrouvera son époux à Gorki (400 km à l'est de Moscou) où il vit en exil depuis 1980. « Je ne peux pas dire quand. Je pense dans deux, trois jours, car j'ai beaucoup à faire à la maison », dit-elle faisant allusion à son appartement dans la capitale soviétique. Quelques minutes plus tard, à la même question, elle répondra « dans trois ou quatre jours ».

Elena Bonner, 63 ans, qui venait de Milan, est arrivée à Moscou par un vol régulier de la compagnie italienne Alitalia, vers 18 heures locales. Elle n'est sortie de l'aéroport, après les contrôles de police et de douanes, qu'une heure et demie plus tard.

Elena Bonner, qui avait été autorisée à la fin de l'année dernière à se rendre en Occident pour s'y faire soigner, a subi plusieurs interventions chirurgicales dont un pontage coronarien à l'hôpital de Boston (Massachusetts).

De nombreux militants (policiers), les nerfs à fleur de peau, patrouillaient dans l'aéroport. Ils ont interpellé avant même l'atterrissage de l'avion un homme, un Soviétique, venu avec sa fille pour accueillir Elena Bonner. Parmi les autres Soviétiques, un jeune écolier présent « simplement dans le but d'en savoir plus sur Sakharov », et une dame très âgée, un bouquet de fleurs à la main.

## ÉLECTIONS ANTICIPÉES AU JAPON

### Nakasone joue son avenir de premier ministre « occidental »

TOKYO (AFP) — M. Yasuhiro Nakasone, le premier ministre le plus « occidental » du Japon de l'après-guerre, jouera son avenir politique le 6 juillet au cours d'élections anticipées obtenues hier par une dissolution de la Chambre des représentants.

Controversé au sein de son propre parti, il a remporté une bataille fondamentale dans sa quête d'un troisième mandat en obtenant que les électeurs se prononcent eux-mêmes sur sa politique, mais aussi sur un style qu'il qualifie de « présidentiel ».

Pour cela, M. Nakasone a dû violenter l'opposition, ce qui n'a pas posé de gros problèmes. Malgré un boycottage des partis de centre et de gauche, la Diète réunie en session extraordinaire a été dissoute le jour même de sa convocation. Cette mesure avait pour unique but de permettre des élections anticipées le premier dimanche de juillet, date fixée pour un renouvellement régulier de la moitié de la Chambre haute.

Surtout, le populaire chef du gouvernement, régulièrement crédité de 55 % de satisfaits dans les sondages, a su court-circuiter une fois de plus la gérontocratie qui dirige le Parti libéral-démocrate (LDP, au pouvoir).

Son mandat expirant fin octobre selon les règles du LDP, il a calculé qu'un triomphe électoral était sa seule chance contre un appareil politique où il s'est fait de nombreux ennemis et où des sexagénaires, baptisés abusivement « nouveaux leaders », disputent déjà sa succession.

À 68 ans, M. Nakasone espère qu'une élection simultanée des deux Chambres, plus mobilisatrice de l'électorat dispersés des conservateurs, le créditera d'un triomphe comme celui obtenu par le LDP en 1980 lors d'un autre double scrutin.

Théoriquement, la Chambre a été dissoute pour se conformer à une nouvelle répartition des sièges votée en mai pour corriger une sureprésentation des campagnes jugée

inconstitutionnelle par la cour suprême.

Mais personne ne s'est trompé sur le véritable enjeu : l'avenir de M. Nakasone. L'ancien officier de marine avait déjà surpris en se faisant élire en 1982 puis réélire deux ans plus tard, bien que ses partisans soient minoritaires au sein du parti conservateur.

Depuis, M. Nakasone a poursuivi une politique d'ouverture des marchés japonais et d'insertion de son pays dans la communauté occidentale. Son nationalisme avoué passe par une réaffirmation du Japon sur la scène internationale qui contraste avec la politique de l'autruche de ses prédécesseurs.

Rejetant le circuit traditionnel des bureaucrates et des équilibres d'intérêt entre factions rivales du LDP, M. Nakasone a gouverné en nommant des personnalités responsables devant lui seul.

Il s'est aussi appuyé contre les appareils sur les médias, passant maître dans l'art de s'adresser directement au pays par le biais du petit écran. Sa diplomatie active l'a bien servi à cet égard, le plaçant sur un pied d'égalité avec les « grands » du monde occidental, à commencer par le président Ronald Reagan.

Ses rivaux, les ministres Noboru Takeshita (Finances) et Shintaro Abe (Affaires étrangères) n'ont pas formulé de programme clair. Le troisième, M. Kiichi Miyazawa, qui préside le comité exécutif du LDP, s'est prononcé pour une relance intérieure par une relâche de l'austérité budgétaire. Mais ses chances paraissent minces après son échec à empêcher des élections anticipées.

M. Nakasone, autrefois surnommé le « kasamidori » (la girouette) de la politique japonaise s'est toutefois dépêché de récupérer l'idée, faisant miroiter une rallonge budgétaire de plus de \$17 milliards US.

Simple promesse ou tournant, le chiffre vient à point en période électorale dominée par les difficultés des exportateurs japonais face à un yen fort.

## ÉQUATEUR

### L'opposition triomphe au référendum

QUITO (AFP) — L'Équateur a décidé de vivre sous le régime des partis en dépit de la campagne du référendum menée par le gouvernement du président Leon Febres Cordero.

Les résultats provisoires montraient dimanche soir que les grands vainqueurs de la triple consultation sont les partis du centre et de la gauche marxiste.

La proportion s'établissait ainsi : le centre gauche (sociaux démocrates et démocratie chrétienne de l'ex-président Osvaldo Hurtado) récolte environ 27 % ; la gauche marxiste (trois partis) environ 19 % ; la droite, dont le parti social chrétien du président Febres Cordero, environ 20 %.

Le référendum avec lequel le

président Febres voulait donner aux indépendants la possibilité de se présenter aux élections, a été converti par l'opposition, au cours d'une violente campagne électorale, en un test de popularité du président de la République. Son résultat (61 % de non, 26 % de oui) a été interprété par l'opposition comme une véritable déroute du chef de l'État.

Les élections législatives et régionales partielles se sont déroulées parallèlement mais leurs résultats sont encore provisoires.

La nouvelle Chambre des représentants de Quito (Parlement monocaméral) qui sortira de ces élections devrait donner la majorité à l'opposition.

## LE MONDE EN BREF

### ■ Salvador : dialogue

SAN SALVADOR (AFP) — Le président salvadorien, M. José Napoleón Duarte, a proposé dimanche d'entamer un « troisième dialogue pour la paix » avec la guérilla. Au cours d'un discours célébrant ses deux années de pouvoir, le président Duarte a ajouté qu'il avait demandé à l'archevêque du Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, d'agir en tant que médiateur. « Nous voulons terminer cette guerre », a déclaré le chef de l'État faisant allusion à la guerre civile qui a coûté la vie à plus de 55,000 personnes au cours des six dernières années. Les précédents dialogues entre la guérilla et le gouvernement se sont tenus en octobre et novembre 1984 mais ont été interrompus depuis.

### ■ Liban : guerre des camps

BEYROUTH (AFP) — Les combats entre le mouvement chiite Amal et les Palestiniens des camps de réfugiés de Beyrouth, ont fait depuis deux semaines 80 tués et 540 blessés, selon le dernier bilan dressé par les belligérants. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a indiqué hier que les combats commencés le 19 mai avaient fait 60 tués et 380 blessés, dans les rangs chiites, notamment parmi les habitants de la banlieue sud (à majorité chiite) de Beyrouth. Un porte-parole de la branche militaire du Fatah, principale composante de l'OLP, favorable à M. Yasser Arafat, avait indiqué dimanche que 20 Palestiniens avaient été tués et 160 autres blessés depuis le déclenchement des combats.

### ■ Haïti : condamnation

PORT-AU-PRINCE (AP) — Le premier officier de l'ancien régime à être passé en jugement, a été accusé de meurtre et condamné à 15 ans de réclusion. Le procès du lieutenant colonel Samuel Jeremy, qui a duré près d'un mois, s'est terminé vendredi tard dans la soirée. L'accusation remontait à un incident en 1984 au cours duquel un prisonnier avait été battu. Le détenu était ensuite mort peu de temps après sa mise en liberté. L'avocat de la défense a annoncé qu'il ferait appel.

## Relance du débat sur le traité ABM

WASHINGTON (AFP) — La remise en cause par le président Ronald Reagan du traité SALT II a relancé le débat sur l'accord ABM qui limite les systèmes défensifs et pourrait faire obstacle au projet de « guerre des étoiles ».

Après que le président Reagan eut annoncé que les États-Unis ne seraient plus liés par l'accord SALT II de limitation des armements stratégiques, des responsables américains qui ont requis l'anonymat ont révélé à la presse que l'URSS avait proposé jeudi dernier à Genève un renforcement de l'accord ABM en échange d'une réduction de son arsenal offensif.

Lundi, M. Edward Djerejian, porte-parole de la Maison-Blanche, s'est refusé à commenter cette offre

mais a souligné que le président Reagan avait décidé dans l'immédiat de maintenir les recherches sur son projet de bouclier spatial, l'Initiative de défense stratégique (IDS), à l'intérieur des contraintes imposées par l'accord ABM.

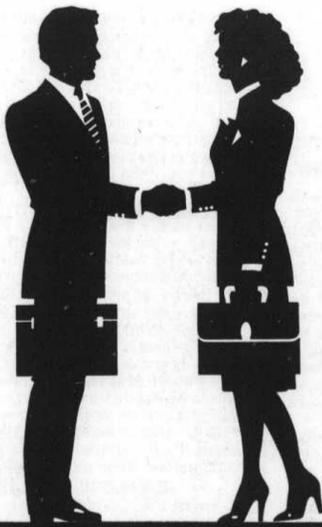
Toutefois, a-t-il rappelé, « une plus large interprétation » des dispositions de l'accord, qui permettrait de passer de la recherche au développement d'armes spatiales, a été jugée « pleinement justifiée » par Washington.

Le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, était allé plus loin dimanche en dénonçant lors d'une interview télévisée la dernière proposition qu'aurait faite Moscou aux négociations de Genève sur le désarmement nucléaire et spatial.

« Étendre le traité ABM ou faire quoi que ce soit qui nous empêcherait de faire tout ce qui est nécessaire pour développer l'IDS est quelque chose à laquelle nous serions tout à fait opposés », a-t-il dit. Il s'est montré déterminé à « déployer » un jour le système de défense stratégique, ce qui impliquerait un abandon de l'ABM.

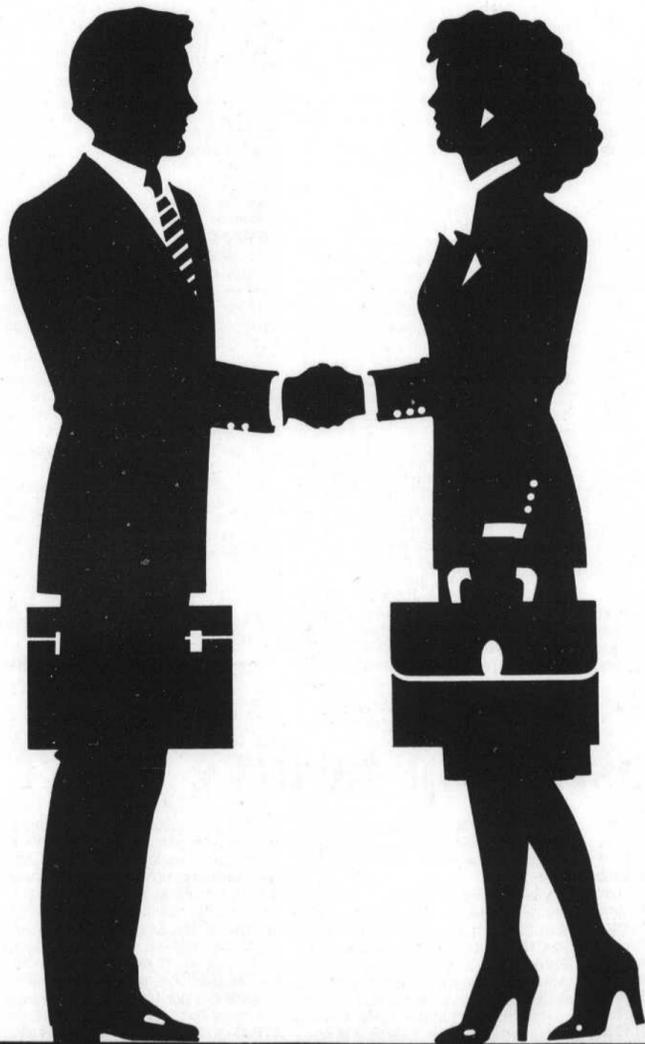
Selon le *New York Times*, la proposition soviétique vise à redéfinir les critères retenus par le traité ABM et à faire passer de six mois à 15 ou 20 ans le préavis nécessaire pour qu'une partie puisse se dégager de l'accord. Jusqu'à présent, Moscou avait fait d'une limitation de l'IDS la condition de son offre visant à réduire de moitié les arsenaux stratégiques des deux superpuissances.

Avec quel genre d'institutions financières la plupart des dirigeants de petites entreprises québécoises transigent-ils?



Toutes les autres institutions financières  
37,3%

Selon un sondage effectué en 1985 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de 20,000 de ses membres, plus de 62% des quelque 3,800 répondants du Québec transigent surtout avec des banques à charte.



Banques à charte  
62,7%

Nous aimons travailler avec les petites entreprises, car elles font marcher les affaires bancaires et rouler l'économie. De plus, les petites entreprises sont une source importante d'emplois: elles ont à leur service plus de deux millions de

Canadiens.

Faut-il s'étonner que tous les Canadiens considèrent la petite entreprise comme le principal pilier de notre économie?

Cette annonce est publiée par l'Association des banquiers canadiens représentant

les 65 banques à charte du Canada.

## L'OMBRE DU FAVORITISME

C'EST un coup sur coup, la semaine dernière, l'ombre du favoritisme s'est remise à planer de façon inquiétante sur l'Assemblée nationale. Elle met en cause deux ministres: au premier chef, celui des Services et de l'Approvisionnement et, dans une moindre mesure, le président du Conseil du trésor. Elle laisse entrevoir, si l'on n'y prend garde, la résurgence de pratiques douteuses, sinon carrément condamnables, que, à la suite d'efforts remarquables, l'on avait réussi à extirper en très grande partie. Aussi faut-il cerner rapidement la source de cette fumée avant qu'elle ne se propage comme un feu de brousse.

Peu après son arrivée au pouvoir, il y a près de dix ans, le gouvernement péquiste mit sur pied le fichier central (communément appelé Rosalie) des fournisseurs de biens et services au gouvernement québécois. L'implantation de ce système informatif a grandement assaini les appels d'offres et l'octroi des contrats, notamment en donnant chance égale et en accroissant la concurrence entre les fournisseurs inscrits dans l'un ou l'autre fichier. La neutralité et l'impartialité ont pris le dessus sur le bon vouloir du Prince. Les dérogations ont été rarissimes. Bref, l'efficacité et l'étanchéité du système ont fait leurs preuves.

Avec une hâte suspecte, le nouveau ministre responsable a, dès la mi-décembre dernier, demandé à des conseillers en administration d'évaluer l'ensemble des activités du Service des achats du gouvernement, avec une concentration particulière sur la programmation et l'opération informatique du SAG. Pris à même la masse salariale du ministre délégué, ce contrat de \$20,000, a été accordé, sans appel d'offres et comme par hasard, à la firme Roger Pominville, qui a établi des relations privilégiées avec la députée libérale, M. Gilles Rocheleau en particulier, à la faveur de l'acrimonieux débat relatif à la fusion de Baie-Comeau et Hauterive, en 1982.

Le ministre, qui se fait fort d'établir des « anomalies » de l'administration péquiste, a commis une imprudence dès le point de départ en donnant un contrat politique pour réviser des pratiques administratives. Son explication est d'ailleurs connue de fil blanc: il craignait, dit-il sans broncher, que le répertoire du fichier central lui recommande « une firme qui n'aurait pas eu la compatibilité de répondre aux questions que nous lui posions ». Quant à réviser et évaluer Rosalie, pourquoi ne pas commencer par le commencement et mettre sa probité à l'épreuve pour le choix d'un contractuel?

On objectera qu'un contrat de \$20,000, ce n'est pas la mer à boire. Certes. Sauf que c'est à la lumière de cette évaluation préliminaire que le ministre décidera des analyses et réformes subséquentes. Raison de plus pour que chaque étape de l'opération soit menée avec le doigté et le sérieux

qui s'imposent. Pour l'heure, elle semble vicieusement à sa base même et soulève de lancinantes interrogations.

Qu'il y ait lieu, après huit ans, de tenter d'améliorer un système qui a prouvé son utilité, soit. Que l'on veuille réduire la lourdeur de sa réglementation - quelque 400 pages, dit-on - personne ne contestera cette louable intention. Mais il est fort intrigant d'entendre le ministre prétendre qu'il veut rendre le système plus équitable pour tous les intéressés. On a hâte de savoir comment s'exercera cette équité et qui en sera le gardien et l'arbitre. M. Rocheleau est fort loin d'être rassurant, à cet égard, fulminant contre ce qu'il appelle la partisanerie péquiste et proférant des menaces à peine voilées contre le leader parlementaire de l'opposition. Il est vrai que l'impulsif Guy Chevrette a mal calibré ses attaques, mais le ministre manque encore plus de retenue et de pondération. Ce qui est fort inquiétant pour l'avenir.

L'autre indice d'éventuel favoritisme provient d'une récente directive du Conseil du trésor concernant le recrutement et l'embauche des milliers d'employés occasionnels du gouvernement. Au lieu du guichet unique en vigueur depuis huit ans, par le truchement des Centres Travail-Québec, le démantèlement imminent de ces derniers a poussé le Trésor à rétablir une ancienne pratique. Chacun des quelque cent ministères et organismes maintiendra des fichiers de candidatures, chacun étant libre d'y puiser la personne de son choix.

Le nouveau système est dépourvu de toute objectivité, mais le président du Trésor répond que la nouvelle directive n'est pas plus laxiste que la précédente, le choix des milliers d'occasionnels continuant d'être effectué par les fonctionnaires.

On se serait attendu à plus de rigueur de la part de l'homme qui, depuis six mois, s'est commis à la tâche herculéenne d'assainir et de contrôler sévèrement les finances publiques, bref de donner l'exemple d'un gestionnaire éminemment responsable. On veut bien, comme lui, faire confiance aux députés. Mais quelles garanties a-t-il que, en l'absence de règles strictes, aucun ne sera tenté de se mêler d'une embauche désormais soumise à plus d'arbitraire? Rien n'assure que sa nouvelle formule sera moins coûteuse et à l'abri de tout soupçon.

De façon subreptice, est-on en train de passer à un Etat-Providence, revu et corrigé, mais à rebours, à la sauce libérale? Administrer le gouvernement comme une *business*, est-ce que ça signifie en prendre à son aise avec des règles éprouvées, mais aux racines encore fragiles, pour faire plus de place aux amis et aux favoris du régime? A l'examen de deux sources de fumée, ces questions ne sont pas prématurées, hélas.

— GILLES LESAGE

## La guerre sainte à Montréal

LE CANADA, qu'il le veuille ou pas, est plus que jamais impliqué dans la guerre civile qui oppose les fondamentalistes sikhs aux autorités de l'Inde. Nos forces policières n'ont pu empêcher d'annoncer leur dernier coup de filet à Montréal, résultat d'une coopération entre la Sûreté du Québec (SQ), la police de la Communauté urbaine (CUM), la Gendarmerie royale (GRC) et les services secrets du Canada (SCRS) et des États-Unis (FBI). Mais il en faudra davantage pour régler le problème.

Dans la communauté sikh du Canada, les dernières arrestations de Montréal ont été reçues comme un choc. Les dirigeants de la communauté déprouvent la violence et invitent leurs concitoyens à se méfier d'une provocation qui pourrait être derrière une conspiration comme celle que les forces policières auraient réussi à déjouer. Mais le dossier, complexe, exige prudence et pondération.

Nos tribunaux tenteront de départager les responsabilités, à Montréal comme ailleurs au pays, dans quelques autres affaires analogues. On n'a pas à juger sur la foi de rapports de police des gens qui ont droit à la présomption d'innocence et à un juste procès. Mais quelques phénomènes méritent d'être notés, avant que s'ouvre un des procès les plus délicats qu'on ait vus depuis longtemps. D'abord, il a quelques mois, nos

services secrets eux-mêmes ne se gênaient guère pour confier aux médias que le gouvernement de l'Inde pouvait s'être infiltré dans des groupes sikhs pour les pousser dans la violence et discréditer le mouvement indépendantiste au Pendjab. De son côté, l'Inde ne cachait pas son mécontentement à l'égard de la sécurité canadienne.

Ensuite, depuis les troubles intercommunautaires au Pendjab et, notamment, l'intrusion armée de New Delhi dans le temple sacré d'Amritsar, la presse a rapporté plusieurs appels à la guerre sainte, lancés non seulement au Pendjab, mais aussi dans les communautés sikhs en Europe et en Amérique du Nord, par des militants extrémistes. L'amour du prochain et l'esprit pacifique ne sont pas les seuls sentiments à animer une partie des adeptes de cette religion.

En outre, les forces policières d'ici, sous la pression causée par un des plus grands attentats terroristes des dernières années, et le plus grave au Canada — l'explosion en vol d'un avion d'Air India —, n'ont pu résister à la tentation de démontrer une efficacité qui, jusqu'à ce jour, n'était pas évidente. Récemment, la Colombie-Britannique a été témoin d'un attentat contre un ministre du Pendjab, venu aux noces d'un parent, et dont la présence n'aurait pas été

signalée aux services de sécurité!

Enfin, même si notre ineffable ministre fédéral de l'Immigration annonçait, en décembre dernier, un retour à la normale au Pendjab, la crise qui secoue cet Etat de l'Union indienne n'a jamais été aussi profonde. Violences communautaires, assassinats politiques de « modérés », division de l'administration sikh sortie des élections, échec au moins partiel de l'entente qui devait mettre fin aux troubles.

Dans ce contexte de guerre sainte, où sont invités à la lutte et au sacrifice, non pas d'abord des violents, comme on pourrait le croire, mais de simples fidèles, la police canadienne garde toutes ses obligations et ses prérogatives en matière de sécurité. Mais il est douteux qu'une simple politique anti-terroriste mette un terme aux attentats. Le problème était politique et le demeure.

Pour l'heure, le ministre québécois de la Justice s'oppose à la remise en liberté des cinq accusés de Montréal, estimant qu'ils sont un « danger pour la société ». Cette présomption devra être sévèrement passée au crible par la cour. Les autorités se préparent de sérieuses difficultés, si elles induisent imprudemment les citoyens d'ici à voir dans les Sikhs de Montréal un danger potentiel pour « la société ».

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## Une riposte trop tardive

Il aura fallu dix jours de tergiversations, de déclarations contradictoires, de valse-hésitation pour arriver à la seule issue possible dans cette affaire des bardeaux de cèdre. Devant l'imposition par Washington, de droits considérables sur ces produits forestiers, Ottawa ne pouvait se dérober plus longtemps. Les mesures de rétorsion, finalement annoncées hier, en fin d'après-midi, à la Chambre des Communes, par le ministre des Finances, constituent sans doute une riposte relativement bien calculée, mais elles ont le défaut capital de venir trop tard, beaucoup trop tard.

En temps normal, on devrait se féliciter des précautions prises par le gouvernement fédéral avant de s'engager dans ce jeu de représailles commerciales. On pourrait y lire la preuve d'une maturité politique, d'une finesse diplomatique. Mais voilà, les lois du genre ne conviennent plus dans le cadre particulier que tracent les négociations au sujet d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Toute négociation impliquée des règles de jeu particulières: c'est vrai, d'abord et avant tout, en politique internationale. Et les États-Unis l'avaient bien compris, qui n'ont

pas hésité à frapper le jour même où les chefs des deux délégations échangeaient, à Ottawa, les courtoisies d'usage.

À la faveur de ce premier incident des négociations auxqueltes on peut-être un peu rapidement accolé l'épithète de « historiques », les États-Unis ont mené le bal avec un talent consommé. Petite fuite bien orchestrée d'une partie du rapport confidentiel de l'ambassadeur américain, en poste à Ottawa, sur la « panique » des autorités canadiennes, intervention publique de ce même ambassadeur pour « mettre en garde » le gouvernement fédéral: des trucs empruntés à la panoplie des tactiques de toute négociation sérieuse, répertoire pourtant bien connu des diplomates de carrière et des étudiants en relations internationales.

Pendant ce temps, Ottawa accumulait volte-face sur volte-face. Ces maladroites auraient masqué, semble-t-il, de profondes divergences au sein du gouvernement de M. Mulroney. Il a fallu dix jours pour que s'orchestre cette riposte, en accord avec les lois du genre, en conformité aussi avec les souhaits légitimes des milieux durement touchés par la décision américaine de décréter ces droits de douane très élevés.

On doit pourtant reconnaître une réelle cohérence à l'ensemble de mesures, décidées hier par Ottawa, contre certaines exportations en provenance des États-Unis. Dans un premier temps, c'est la loi du talion qui est respectée. Le montant de 77 millions de dollars, escomptés sous forme de droits de douane rétablis sur les publications, imprimés et certaines composantes d'ordinateurs, correspond exactement à ce que devaient verser les exportateurs canadiens pour régler l'entrée aux États-Unis des bardeaux de cèdre.

Là où Ottawa renchérit intelligemment, c'est en imposant des droits nouveaux sur quelques produits mineurs, comme les sapins de Noël et les flacons d'avoine. Il s'agit là d'un message de portée symbolique qui ne pourra pas ne pas être capté à Washington. L'ensemble de ces droits ne pèse pas lourd dans le commerce entre les deux pays et ne peut donc pas causer de tort grave. Mais la manifestation d'une volonté politique est là, qui a fait terriblement défaut depuis la décision de la Maison Blanche.

Encore une fois, le gouvernement conservateur a raté son effet en voulant ménager la chèvre et le chou.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU



## Lise Bissonnette

### Encore un petit pain

DEPUIS que leurs étudiants en sciences humaines ont perdu le haut du pavé qu'on lance, que leurs syndicats ont vieilli dans la prospérité, et qu'elles se sont recyclées dans la collaboration avec l'industrie, on croyait les universités tranquilles, apaisées, à l'abri de leurs guerres civiles traditionnelles. Bien à tort. Ces jours-ci, ça barde. Si vous le savez moins qu'au bon vieux temps, c'est que la querelle est de haute voltige, tant par les arguments qui s'échangent que par la qualité hiérarchique des protagonistes. Mais la crise est tout à fait sérieuse.

Tout a commencé avec une enquête du Conseil des universités, qui s'inquiétait de la prolifération des « programmes courts » dans les universités québécoises, notamment les universités de langue française. Le Conseil des universités, tout consultatif qu'il soit, est, en fait, le grand maître du développement des programmes universitaires dans la province car ses évaluations et ses avis au ministre de l'Enseignement supérieur décident de la naissance ou du refus des nouveaux enseignements que proposent régulièrement les universités. C'est le cas pour les baccalauréats, maîtrises et doctorats, mais pas pour les « programmes courts » comme les « certificats », qui sont, en général, des petits bouts de baccalauréats, et qui ont jouement proliféré ici depuis une quinzaine d'années. Chacune des universités est son propre juge et, sans faire indûment le mauvais esprit, on pourrait soupçonner qu'elles ont profité de cette porte de côté pour faire du développement un peu moins contrôlé.

C'est justement ce que suggère le rapport du malheureux comité auquel le Conseil a demandé cette enquête, et qui se fait aujourd'hui lacérer vif sur la place publique. Il a constaté que ce phénomène de formation courte était essentiellement québécois, et québécois francophone. Sur 58,000 inscrits aux certificats au Canada en 1983, par exemple, plus de 41,000 suivaient leurs cours dans les universités de langue française du Québec. Et le comité a effectivement mis en doute l'intelligence de ce « virage » que nos institutions d'enseignement supérieur ont pris sans débat préalable, et qui singularise notre système en Amérique du Nord, dans une position concurrentielle pour le moins douteuse.

Pour lui, ce phénomène a eu un impact négatif sur la fréquentation du programme régulier de premier cycle qu'est le baccalauréat et, par conséquent, sur les études avancées dont le baccalauréat est la clé. En 1983, nos universités comptaient 30,000 étudiants de plus qu'en 1978: plus de la moitié de cette nouvelle clientèle préférait s'inscrire aux certificats. Au Canada anglais, y compris les universités québécoises de langue anglaise, l'augmentation était de 82,000 étudiants, dont moins de 4% s'inscrivaient à des certificats. Mais c'est là, à l'attachement vos ceintures, que la querelle statistique commence. L'Université du Québec et l'Université de Montréal, deux grandes productrices de certificats, lapident le comité en affirmant qu'il voit des liens de cause à effet là où il n'y en a pas.

Pour eux, la croissance de la clientèle qui préfère la formation courte n'a absolument pas affecté

les autres programmes. C'est un phénomène indépendant, qui serait en quelque sorte un ajout, une contribution que d'autres universités ne consentent pas à l'idéal de la démocratisation et de l'accessibilité aux études supérieures. Leur grande preuve, qu'ils reprochent au comité d'avoir ignorée, est que le taux de croissance des inscrits au baccalauréat croît selon le même rythme au Québec qu'en Ontario, point suprême de comparaison. Si les deux provinces avancent du même pas dans la formation régulière, il n'y a donc pas de quoi s'inquiéter.

L'argument est de parfaite mauvaise foi, et il est bien étonnant que le Conseil des universités se soit laissé intimider au point d'hésiter aujourd'hui à endosser le rapport de son comité. (C'est probablement à cause de la levée de boucliers, plutôt que de la conviction statistique.) Car les chiffres sont là, fulgurants, que l'Université du Québec publie elle-même. Dans la voie royale qui mène aux études avancées, c'est-à-dire le baccalauréat fréquenté à temps complet, le Québec francophone comptait 45,912 étudiants en 1978, puis 53,417 en 1983, pour un taux de croissance de 16,3%. Pour la même période et aux mêmes programmes, les nombres ontariens sont de 126,062 en 1978 et 146,208 en 1983, pour un taux de croissance de 16%. Ici, ce sont évidemment les nombres absolus qui parlent. Il y a trois fois plus d'étudiants dans la « bonne » voie en Ontario qu'au Québec, alors que la population ontarienne ne dépasse quand même pas du triple celle du Québec francophone!

L'UQ persiste, au surplus, dans la mauvaise foi en se réjouissant du taux de passage du baccalauréat aux études de maîtrise et de doctorat, qui serait le même au Québec qu'en Ontario, preuve qu'on peut dormir tranquille pour l'avenir scientifique de la nation. Encore une fois, si les nombres de départ sont bien plus élevés en Ontario qu'au Québec, la province voisine aura toujours un avantage marqué. Il est bien désolant de voir des universités, qui ont toujours invoqué notre évident retard pour se plaindre de leur financement, soudain l'effacer pour justifier leurs pratiques internes.

Ce que les chiffres disent, c'est que nous avons encore un énorme rattrapage à faire. Croître au même rythme nous laissera toujours loin derrière, et il n'y a vraiment pas de quoi se vanter. La comparaison valable, que les universités protestataires laissent dans l'ombre, touche les provinces de l'Atlantique, elles aussi bien en retard qu'égard à l'Ontario. Le taux de croissance de leurs inscriptions au baccalauréat régulier a été quatre fois plus élevé que celui du Québec, toujours de 1978 à 1983.

Le lien direct entre la croissance des certificats québécois et la quasi-stagnation des baccalauréats n'est peut-être pas aussi clair que ce qu'en disait le comité du Conseil des universités, mais l'évolution de nos universités reste tout à fait troublante. Sauf l'Université Laval, qui se range plutôt du côté des conclusions du comité, les autres arguent que les certificats ont été une réponse à une clientèle qui n'aurait, autrement, pas fréquenté l'université.

Voilà qui laisse, en effet, à réfléchir. Le profil de cette clientèle est majoritairement féminin, régional, concentré à 70% dans des programmes aux exigences scolaires préalables minimales. Si l'on ne sait rien de son statut socio-économique, on peut deviner qu'il n'est certes pas le plus bourgeois. Certaines universités, comme l'UQ, semblent réussir mieux que d'autres à ménager pour eux des possibilités d'intégration aux programmes réguliers; mais il n'empêche que, prise dans son ensemble, hors des vrais cours de recyclage professionnel qui n'accueillent que 16% de cette clientèle, la formation courte à l'allure d'une réponse à rabais aux besoins des groupes les plus traditionnellement délaissés par l'université. Quand les universités prouvent que cette porte d'entrée est aussi large et prometteuse que la porte régulière, qu'elle n'est pas qu'un simple accès au vestibule, une nouvelle illusion pour des exclus, alors que les exigences du marché du travail montent en spirale, on acceptera leurs prestations de bonne conscience.

On voudrait aller jusqu'à nous faire croire que le Québec, avec ce modèle « d'éducation permanente », aurait été à l'avant-garde du continent puisque, tant au Canada anglais qu'aux États-Unis, la croissance est du côté des études à temps partiel, aux programmes « flexibles » qui peuvent mieux accommoder les femmes, les minorités, etc. Encore faudrait-il, avant de se taper dans le dos, que nos points de départ soient comparables. Quand, comme aux États-Unis, la moitié de nos étudiants du secondaire s'inscrivent à l'enseignement supérieur, plutôt que de ne même pas décrocher leur diplôme, nous pourrions peut-être raconter, comme autrefois Duplessis, que nous avons le meilleur système d'éducation au monde et que les Américains feraient bien de nous imiter. Ce qu'ils font, pour l'instant, ressemble à un système à deux voies dont l'une à rabais pour les moins nantis, et ils ne sont pas à la veille de transformer leurs grandes universités en facultés d'éducation permanente.

Tous les certificats et les programmes courts ne sont pas à mettre au panier, certes. Mais il est parfaitement légitime de songer à faire le ménage dans cette curieuse croissance qui, au surplus, attire une clientèle de plus en plus jeune alors qu'on la disait destinée, au départ, aux adultes qui n'avaient pas eu la chance d'aller à l'université. L'idéologie supposément progressiste de « l'éducation permanente », que le Québec a épousée comme tant d'autres avec l'énergie de la naïveté, pourrait bien avoir eu comme effet de diminuer les aspirations scolaires. À force de répéter que le système idéal est celui où l'on entre, sort et revient selon les besoins, bien des jeunes pourraient s'être dit qu'un long effort initial n'est pas si important, avant d'attaquer le marché du travail. Qu'on peut aller et venir, effectivement, et qu'il sera toujours temps de se rattraper. Et ils feront comme le Québec, collectivement: ils ne se rattraperont jamais et se raconteront, pour se consoler, qu'ils progressent au même rythme que les autres. Quelques marches plus bas.

## LETTRES AU DEVOIR

### Le droit d'exister

C'EST Gilles Vigneault qui rêvait d'un Québec habité à la grandeur. Si l'on partage ce généreux idéal, on ne peut qu'être affligé de l'ouverture légale et tranquille — comme de dépanneurs du coin — des cliniques d'avortement au Québec. Et, à moins d'avoir des œillères, peut-on s'empêcher de rapprocher ces meurtres aseptisés et prophylactiques des foeti québécois, de l'euthanasie — « eu »: je n'en suis guère assuré — de nos villes minières?

Maintenant, c'est Schefferville, la perle nordique, qui est propulsée à l'avant-scène de notre actualité nihiliste. Elle a un goût de mort, notre présente histoire, à commencer par la stérilité de notre pensée politique — mère de bien d'autres stérilités. C'est comme si l'existence se partageait entre les gens comme un gâteau: la vie donnée à l'un est refusée à l'autre, le nouveau-né est un gêneur, l'enfant un trouble-fête, l'adulte un concurrent, le vieillard un meuble encombrant, etc. Pourtant, des économistes, d'accord là-dessus avec notre poète de Natashquan, n'hésitent pas à professer que la jeunesse et l'augmentation d'une population favorisent sa croissance économique.

Leader du monde blanc de Schefferville, M. Ducloux pousse avec une exemplaire modération un cri d'alarme, au niveau de la municipalité du Nouveau-Québec

en perdition, et fait justement ressortir sa vocation spécifique et les emplois qu'elle assure. Il rappelle discrètement que la ville de Schefferville fut érigée en 1954-55 par une Charte (alors « royale »), sans peine le moindre constitutionnaliste en déduira que Knob Lake n'est pas si facile à fermer qu'on veut bien le laisser croire en bas...

De façon plus constructive, j'ose rêver — à la manière de Vigneault — que les Montagnais d'abord — qui habitent la majeure partie du Québec et en sont par le fait même les principaux « habitants » — seront dûment consultés avant toute disposition que les gouvernements pourraient prendre à l'égard de la cité subarctique. Poussé plus loin, mon rêve débouche sur une scène inattendue, mais non pas inespérée. Voilà les populations amérindiennes et blanches qui fument l'avenir autour d'une même table.

— JEAN-LOUIS LECLAIR  
St-Augustin-de-Québec, 16 mai.

### Le Maghreb et le Québec

L'INTELLECTUEL CANADIEN d'origine maghrébine, Mr Abdelkader Benabdallah, dans un très intéressant article intitulé « Le Canada et le Maghreb: de nombreux atouts à cultiver » (LE DEVOIR, 6 mai, p. 7), parle notamment de profonds courants de pensée politique anti-impérialiste provenant du Maghreb qui ont marqué le Canada et stimulé le mouvement d'émancipation et de progrès dans ce pays nord-américain en voie de mutation.

Je comprends sa façon subtile et diplomatique de rappeler combien précieux fut l'impact du Maghreb sur le mouvement national

indépendantiste du Québec des années 1960-70. Mais ce que j'ignorais, c'est que le Maghreb a engendré un courant de pensée politique anti-impérialiste qui a eu une si grande influence sur le mouvement national québécois.

Comment se peut-il que des pays sous-développés et donc culturellement en retard aient un quelconque impact idéologique, moral ou intellectuel sur un pays occidental développé comme le Québec.

— LINDA HOGUE

Montréal, 19 mai.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, La-Salle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE  
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:  
= \$3,25 par semaine  
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:  
à Montréal: 332-3891  
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur: 1395 par année  
Édition quotidienne = 758 6 mois  
398 3 mois

Livraison par la poste:  
Édition quotidienne = 1455 par année  
au Canada 796 6 mois  
425 3 mois

Pour information (514) 844-3361  
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Le défi du syndicalisme : améliorer la productivité

Extraits d'un document publié récemment par la Centrale des syndicats démocratiques

LA PRODUCTIVITÉ est le reflet de l'efficacité de l'utilisation par une société des ressources dont elle dispose. Ce n'est pas une fin en soi mais plutôt une source d'accroissement du bien-être.

Qu'on le prenne d'un point de vue économique, industriel ou social, le fait d'améliorer la productivité devrait mobiliser tous et chacun. Économique : améliorer la productivité consiste à créer une richesse nouvelle, faire plus avec moins ; industriel : améliorer la productivité permet à l'entreprise d'accroître sa compétitivité et sa capacité concurrentielle ; social : améliorer la productivité permet de créer la richesse nécessaire pour lutter contre la pauvreté, le chômage et les inégalités.

Pour aller à l'essentiel, soulignons que la productivité, telle que véhiculée dans les milieux de travail, n'est pas encore un projet collectif et n'a pas de définition globale.

Traditionnellement, les syndicats s'intéressent à la productivité après coup, c'est-à-dire quand vient le temps de négocier le partage des gains de productivité. Les syndicats sont exclus de l'élaboration et de la mise en oeuvre des moyens d'accroître la productivité. C'est une minorité, pour ne pas dire une poignée d'individus, qui contrôlent la productivité : les dirigeants d'entreprises.

La productivité n'a pas de définition globale. Pour une très grande majorité de dirigeants d'entreprises, la productivité se mesure de façon purement quantitative : c'est le rendement, c'est-à-dire la quantité produite par un nombre de salariés déterminé à l'intérieur d'une période de temps fixée. Cette définition étroite fausse complètement l'enjeu. L'objectif devient bêtement le suivant : produire toujours plus et plus vite !

## Une stratégie syndicale

Cette définition ne garantit nullement la survie de l'entreprise. Elle oublie toute notion qualitative (qualité des produits, de la gestion, etc.), écrase l'innovation (nouveaux produits, recherche et développement) et ne tient nullement compte des dégâts du « toujours plus et plus vite » (accidents de travail, maladies professionnelles, insatisfaction, absentéisme, etc.).

Devant ces constats, en particulier le grave fossé entre la théorie et la pratique, la CSD a élaboré une stratégie d'intervention.

Notre stratégie repose en particulier sur deux lignes d'action :

— les travailleurs et les travailleuses doivent participer à l'amélioration de la productivité et s'impliquer à la source ;

— il faut redonner à la productivité son véritable sens en lui attribuant une définition élargie et globale.

La participation des travailleurs et des travailleuses à la vie de leur entreprise permet d'agir directement sur la productivité. On ne peut plus se contenter de « regarder passer le train » et de négocier après coup le partage des gains.

Il faut s'impliquer dans le choix des moyens.

Évidemment, cette ligne d'action se démarque nettement du syndicalisme traditionnel de « partage de gâteau » et questionne les traditions dans l'entreprise. Par exemple, lorsqu'on participe de la sorte, il faut comme préalable avoir accès à l'information financière et économique de l'entreprise ; il faut en outre redéfinir complètement la notion du droit de grève.

Dans un tel cadre de participation ouvrière, il devient évident que le « toujours plus et plus vite » devient tout à fait insuffisant pour mesurer la productivité.

De par leur participation, les travailleurs et les travailleuses appor-

tent des dimensions nouvelles à la définition de la productivité : démocratisation de l'entreprise, santé et sécurité, qualité de vie au travail, satisfaction, autonomie et réalisation de soi par le travail, etc.

## Des réalisations

Depuis maintenant près de 10 ans, la CSD est à l'action pour maîtriser la productivité dans ce nouveau cadre. Nous avons acquis la conviction que cette approche contribue à relever le défi du syndicalisme moderne. Voici d'ailleurs une série de réalisations concrètes qui s'inscrivent dans ce cadre.

a) **Le développement d'outils de diagnostic.** Comment permettre à des travailleurs et à des travailleuses de se prononcer scientifiquement sur l'état de la productivité de leur entreprise et sur leurs préoccupations et attentes qui en découlent ? Pour répondre à cette question, la CSD offre maintenant à ses syndicats affiliés une large expertise.

— **L'approche ergonomique** centrée essentiellement sur la prévention des accidents et maladies du travail par une analyse des risques rattachés aux postes de travail : bruit, chaleur, monotonie, horaires, postures, etc.

— **L'approche socio-technique** qui offre une démarche par laquelle les salariés-eux-mêmes sont appelés à reconcevoir (« re-design ») l'organisation du travail et la description des tâches.

b) **L'analyse syndicale de la situation financière d'une entreprise.** Comme on l'a dit, la participation comporte comme pré-requis l'accessibilité à l'information financière.

Suite à la crise économique, les syndicats affiliés à la CSD ont effectué une véritable percée dans ce domaine. Ce fut un premier pas vers la participation à la productivité.

Des dizaines d'entreprises ont ouvert leurs livres.

Pour répondre à ce besoin, tous les négociateurs à l'emploi de la CSD et

de ses fédérations affiliées ont reçu une formation de niveau universitaire en comptabilité.

c) **La participation à la relance.** Dans près d'une centaine d'entreprises, des comités conjoints et paritaires de relance ont permis aux travailleurs et travailleuses de participer activement à l'analyse des problèmes de productivité de leur entreprise et à l'élaboration de solutions pour garantir le redressement et la relance de leur entreprise.

Dans la majorité des cas, ces comités ont reçu l'appui des pouvoirs publics par le biais du Programme de protection de l'emploi dans l'entreprise (PPEE) du ministère de la Main-d'œuvre du Québec et par le biais du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie (SAI) de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Communément appelés « CAMO » (pour Comité d'adaptation de la main-d'œuvre), ces comités, tels qu'utilisés par la CSD, ont fait leur preuve.

d) **Des approches sectorielles.** La « cause » de la productivité a aussi été défendue par des actions sectorielles.

Soulignons le très récent cas de la chaussure où, à la suite d'une décision du gouvernement du Canada (abolition de la protection contre les importations), les syndicats de ce secteur et affiliés à la CSD ont adopté un plan d'action portant essentiellement sur l'élimination des faiblesses de la productivité (planification de la main-d'œuvre, innovation, modernisation de la gestion, information financière et santé/sécurité).

e) **Une expérience régionale.** Suite au Sommet économique de la région de Québec, la CSD s'est associée étroitement à la direction régionale du ministère de l'Industrie et du Commerce et à la section régionale de l'Association des manufacturiers canadiens pour mettre sur pied le Forum productivité Québec.



« Les travailleurs et travailleuses doivent participer à l'amélioration de la productivité et s'impliquer à la source »

Ce forum élabore actuellement un outil d'analyse de la productivité en association avec des experts des départements des relations industrielles et d'administration de l'Université Laval. L'objectif est d'offrir à toutes les entreprises manufacturières de la région qui croient à la concertation en milieu de travail un instrument scientifique pour identifier les facteurs clés qui déterminent leur productivité.

f) **Le cas du secteur des affaires sociales.** La science économique et les gens qui la pratiquent ont toujours été mal à l'aise pour traiter de la productivité d'un hôpital, d'un centre d'accueil ou d'un CLSC.

Or, depuis la ronde de négociation de 1982, la CSD tente de renverser ces mentalités de courte vue. Et

nous avons fait des gains. Ainsi, une expérience est à naître à Granby : la formation d'un comité d'adaptation du milieu de travail (CAMT) ; ce sera une première au Québec !

g) **Une présence institutionnelle.** Pour compléter sa contribution à la « cause » de la productivité, la CSD participe activement à tous les lieux de concertation où ce thème est dominant : Centre sectoriel de productivité du textile ; Centre sectoriel de productivité du vêtement ; Centre sectoriel de productivité du meuble et bois ouvré.

La CSD progresse quotidiennement dans la maîtrise syndicale de la productivité. C'est parfois pénible et coûteux mais c'est un investissement auquel tout syndicalisme qui se veut moderne ne peut ignorer.

## Pour relancer Montréal : créer un « fonds d'urbanisme »

LUC-NORMAND TELLIER

L'auteur est professeur au département d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal et nouveau directeur de la maîtrise UQAM-INRS-ENAP en analyse et gestion urbaines

LE DÉVELOPPEMENT de Montréal a tenu dans le passé foncièrement à trois types de facteurs : premièrement, à ses avantages de localisation ; deuxièmement, au dynamisme de sa population ; enfin, à sa capacité d'intégration spatiale et économique de ses multiples activités.

Les premiers avantages de localisation de Montréal découlaient de l'existence des Rapides de Lachine et de l'arrêt obligatoire que constituait Montréal pour le trafic maritime entre l'Atlantique et les Grands Lacs. À ces avantages se sont ajoutés par la suite ceux qui étaient liés à la place stratégique de Montréal dans le réseau ferroviaire, puis dans le réseau aérien.

Depuis les années 1950, la majeure partie de ces avantages de localisation ont été remis en question par des décisions politiques bien précises. La construction de la Voie maritime du Saint-Laurent, les politiques tarifaires imposées au secteur ferroviaire et la construction de Mirabel ont grandement contribué à enlever successivement à Montréal ses attributs de capitale maritime, de capitale ferroviaire, puis de capitale aérienne du Canada. Notons qu'aucune de ces décisions politiques ne se justifiait sur la base de la recherche d'une quelconque rentabilité interne. La Voie maritime accumulant déficits sur déficits.

La seconde base du développement économique de Montréal, le dynamisme de sa population, a aussi été fortement ébranlée par les dissensions sociales qu'a connues Montréal depuis 1960. Les crises linguistiques, patronales-syndicales et autres ont donné lieu à des déchirements profonds.

Enfin, la dernière base de la croissance de Montréal semble maintenant aussi affectée. Nous faisons allusion à la capacité de Montréal d'intégrer harmonieusement les diverses activités dans son espace géographique et dans sa structure économique. L'ampleur des effets d'entraînement de chaque activité sur l'économie de Montréal dépend en bonne partie de cette intégration. Il semble que cette base économique ait aussi été affaiblie au cours des dernières années. Ceci est tout particulièrement évident au niveau du tissu urbain de Montréal.

Le déséquilibre a été accentué par l'affaiblissement du centre-ville de Montréal causé par le départ, pour Toronto et ailleurs, de nombreuses activités des secteurs « supérieurs » (services financiers, sièges sociaux, etc.). Une mauvaise gestion urbaine de l'agglomération montréalaise s'est ainsi conjuguée à des forces externes pour soumettre le cœur de



Le Carré Saint-Louis. « L'aménagement de squares serait particulièrement approprié dans le cas de Montréal »

l'agglomération montréalaise à des pressions démesurées.

Une telle dégradation du tissu urbain de Montréal n'engendre pas que de la laideur ; elle constitue de plus en plus un obstacle réel au développement économique de Montréal, à sa vocation touristique, à sa vocation internationale et à son affirmation comme centre urbain en Amérique du Nord. L'heure est venue de réagir fortement et de lancer des opérations d'urbanisme d'envergure.

Pour être efficace, une politique active d'urbanisme devra satisfaire à certaines exigences. La première de ces exigences pourrait bien être le pragmatisme et l'absence de dogmatisme. Montréal doit se doter d'une politique d'urbanisme innovatrice faite de projets d'intervention précis plus que de plans globaux désincarnés.

Ce nouvel urbanisme devra être tout autant économique que juridique. Par exemple, une grande partie des aberrations urbanistiques montréalaises (les terrains vagues, les incendies criminels, les stationnements improvisés) ont des causes économiques que le cadre juridique actuel permettrait facilement de corriger en taxant sévèrement les mauvaises utilisations que les propriétaires privés font de ce bien à caractère public qu'est le sol.

Une telle taxation des mauvais usages du sol, en arrêtant la dépréciation du capital foncier, serait dans le meilleur intérêt des propriétaires eux-mêmes et elle le serait encore plus si les taxes ainsi perçues servaient à constituer un « fonds d'urbanisme » public finançant des opérations urbanistiques ponctuelles.

Ces opérations pratiquées sur le tissu urbain auraient un caractère nettement chirurgical. Elles viseraient à enrayer le processus de détérioration de certains quartiers, dès l'apparition de ce processus, en procédant à des restaurations ou à des reconstructions. Là où la détériora-

tion est trop avancée, il s'agirait de reconstruire le tissu urbain lui-même en transformant, d'un coup, de vastes espaces.

Par exemple, certains terrains vagues ou stationnements improvisés pourraient être transformés en squares et tous les édifices donnant sur ces nouveaux squares pourraient faire l'objet d'une action de restauration coordonnée. Une telle opération rehausserait considérablement la qualité du tissu urbain, à l'endroit visé et aussi dans les environs.

La formule de l'aménagement de squares serait particulièrement appropriée dans le cas de Montréal, qui est, en bonne partie, une ville de squares (la Place d'Armes, le square Dominion, le square Saint-Louis et le square Philips comptant sans conteste parmi les plus beaux joyaux urbanistiques de Montréal).

Sans entrer dans des débats politiques, il convient de se demander si les partis politiques montréalais sont mûrs pour un urbanisme aussi concret, aussi audacieux.

Malgré les succès indiscutables de l'opération 20,000 logements, malgré le recours à une taxe sur les terrains vagues à l'occasion des Olympiques, malgré son goût pour les projets concrets et malgré sa récente ouverture aux pratiques de l'urbanisme, le Parti civique serait vraisemblablement réticent face à une stratégie urbanistique innovatrice. On le voit mal actuellement se faire le promoteur d'une approche semblable à celle que nous venons de proposer. À moins de surprises, la volonté politique de pratiquer cette forme d'urbanisme devra venir d'ailleurs.

Il n'est malheureusement pas évident que cette volonté pourrait venir du RCM. Si l'on se fie aux publications de ce parti, ce dernier est plus prêt à favoriser un urbanisme « réagissant » qu'un urbanisme « agissant ». Le discours du RCM laisse entendre que le jour où les citoyens d'un quartier seront en mesure de faire obstacle à toute opération im-

mobilière jugée indésirable, l'optimum urbanistique viendra de lui-même.

L'idée même d'un conflit possible entre l'opinion des citoyens d'une rue, celle des citoyens d'un quartier ou celle de l'ensemble des citoyens semble écartée, tout comme celle d'une opposition possible entre les vues de la génération présente et l'intérêt des générations futures.

D'autre part, le RCM a traditionnellement (et encore aujourd'hui) tendance à aborder les questions urbaines à partir de l'idée de conflit ou tout au moins de divergence (par exemple, entre locataires et propriétaires ou entre secteur public et secteur privé). Cette façon d'aborder les choses pose problème dans la mesure où l'urbanisme agissant, au sens où nous l'entendons, ne saurait procéder que de la recherche de consensus et de la conciliation des intérêts de tous.

Les partis existants laissant peu d'espoir, faut-il s'en remettre à un quelconque lobby de l'habitation et de l'urbanisme ? La réponse à une telle question n'est pas simple. Certes, toute action visant à mettre sur la place publique les enjeux urbanistiques peut avoir un effet positif sur les autorités publiques, mais surtout sur la population.

Le Sommet économique de Montréal cherche à lancer une telle recherche de consensus. Il serait tout à fait souhaitable qu'à cette occasion, tous les intervenants, et en particulier les intervenants gouvernementaux, perçoivent le rôle stratégique que pourrait jouer la création d'un fonds de « régénération » du tissu urbain montréalais dans la relance du développement économique de notre ville. Un tel fonds et les actions d'urbanisme qu'il permettrait, constitueraient une approche originale et pragmatique à la revitalisation du centre-ville de l'agglomération montréalaise et au renouveau de Montréal.

## Foi, croyances et vie éternelle

## NOTES DE LECTURE

LAMBERT GINGRAS

★ Hans Küng, *Vie éternelle ?*, Seuil, Paris, 1985, 354 pages

INDÉNIABLEMENT, la question de Dieu hante l'homme. À travers elle, c'est l'espérance d'une vie éternelle qui l'habite, de même qu'une interrogation quant à ses origines. C'est que l'une et l'autre, en fait, sont étroitement liées : « croire en la Résurrection », écrit Hans Küng, « ce n'est pas un supplément à la foi en Dieu ; c'est très précisément la radicalisation de la foi en Dieu (...) Parce que je crois ce Dieu capable de tout, et justement de cet extrême : la victoire sur la mort ».

Le théologien allemand, au cours d'une série de conférences prononcées à l'Université de Tübingen et récemment traduites et publiées en français, aborde ce problème délicat et pourtant fondamental de la possibilité d'une vie éternelle. Dans le plus grand respect des croyances non-chrétiennes et des points de vue athée ou agnostique, Küng étudie l'argumentation qui fonde, dans le cas de Feuerbach par exemple, une preuve de l'inexistence de Dieu.

Selon cette thèse de Feuerbach, à laquelle on se réfère encore aujourd'hui chez les « théoriciens » de l'athéisme, « ce que l'homme n'est pas encore mais ce qu'il veut être un jour, il le suppose au ciel dès maintenant... ». L'homme, de même, « rejette ce monde-ci pour le reconstruire à la fin sous le nom d'au-delà ». Finalement, toute croyance religieuse n'est que projection, désir puéril. Le Dieu ne constitue qu'un objet d'espoir, ne correspond à aucune réalité. Toutefois, s'il n'y a pas de rapport entre le désir d'une chose et l'existence réelle de cette chose, on ne peut nier l'existence de cette chose sous le seul prétexte qu'on la désire. Le philosophe Eduard Von Hartmann écrivait à ce sujet que « toute la critique de Feuerbach contre la religion et toute la preuve de son athéisme reposent en fait sur cette unique conclusion, c'est-à-dire sur un raisonnement logique erroné ».

De toute façon, ces formules souvent employées pour décrire la religion — envie, opium, ressentiment, illusion — sont trop courtes, selon Hans Küng, pour « épuiser le réservoir de l'espérance sans cesse débordant ». Le problème doit être étudié avec plus de prudence, de manière moins expéditive. C'est ce qu'entreprend le théologien, sans croire, toutefois, pouvoir vider une question aussi infinie que son

objet. C'est sans doute Rabelais mourant, d'une certaine façon, qui eût l'intuition la plus humaine de ce qui nous attend tous : « Je m'en vais chercher un grand Peut-être ».

Après une exposition des idées majeures de l'athéisme, Küng s'attache donc à une critique de ces thèses pour en démontrer l'absence totale de fondement. Elles ne sont que de pures croyances, tout comme celles qu'elles prétendent détruire. « Tant à l'Ouest qu'à l'Est, le Dieu Progrès semble avoir rapidement perdu sa crédibilité, et l'on met sérieusement en doute la foi en une vie qu'amélioreraient sans cesse la science et la technologie, ou encore la révolution et le socialisme ». C'est cette désillusion face à quelque nouvelle divinité rationnelle qui explique le regain d'intérêt pour la question de Dieu et qui justifie une réflexion plus profonde sur la foi. Hans Küng est conscient et procède en intellectuel véritable, sans recourir à l'argument d'autorité ni aux pré-supposés doctrinaux. D'où, peut-être, toute la controverse entourant cet auteur aussi apprécié que dénié...

La réflexion sur le sens de la mort amène l'auteur, tout naturellement, à se pencher sur le sens de la vie, le respect qu'on doit lui porter et la dignité qui lui est propre. En cela, la déontologie médicale revêt une importance particulière, et Küng nous livre quelques commentaires fort intéressants sur le rôle de la médecine, ses droits et ses devoirs, sa perfection et ses limites : « La médecine a-t-elle le droit de faire tout ce qu'elle peut faire ? C'est aujourd'hui la question majeure de l'éthique médicale ».

Ce n'est pas sans raison que l'homme refoule la mort hors de sa conscience, évite toute discussion rationnelle à son sujet, que « nous vivons *ac si mors non esset* (comme si la mort n'existait pas) ». L'écrivain Erich Freid écrivait, sur cette intelligence propre à l'humain, les vers suivants qui rendent fort bien la spécificité de notre espèce et la lucidité qui l'accompagne dans son cheminement vers une fin : « Un chien qui meurt et qui sait qu'il meurt comme un chien et qui peut dire qu'il sait qu'il meurt comme un chien est un homme ».

Face à ses craintes inévitables des hommes devant leur commune destinée, et pour satisfaire à l'exigence incontournable d'une dignité humaine à préserver même et surtout dans la mort, on voit aisément l'extrême nécessité d'une éthique médicale qui ne néglige pas, comme l'écrit Hans Küng, « les dimensions profondes de la réalité, mais inclut dans les considérations médicales les questions fondamentales de l'existence humaine et de l'*homo patiens* ».

**SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE**

**◆ Représailles**

millions de livres et magazines. Le gouvernement imposera aussi des droits de douane sur les importations de pièces d'ordinateurs et de semi-conducteurs d'une genre fabriqué au Canada. En janvier dernier, le Canada, à la demande pressante des États-Unis, avait adhéré à une entente trilatérale avec Washington et Tokyo afin de permettre l'entrée en franchise de ces articles. « En nous retirant de cet accord et en rétablissant les droits appliqués précédemment, nous préleverons \$41 millions en recettes supplémentaires sur les importations venant des États-Unis », a déclaré M. Wilson. Enfin, Ottawa augmentera les droits tarifaires sur une série d'articles, « non-consolidés » dans le cadre du GATT, et qui entrent au Canada à des taux réduits. Ainsi, les tarifs douaniers seront augmentés sur les importations de sachets de thé, la farine d'avoine, les arbres de Noël, le cidre et les purificateurs d'air à ozone.

Le ministre des Finances a souligné devant le Parlement que l'objectif recherché par le gouvernement canadien était de « faire comprendre aux Américains les coûts que comporte le protectionnisme, tout en évitant de recourir à des mesures qui ne feraient qu'empirer notre propre situation ».

M. Wilson a précisé que le gouvernement ne tire aucun plaisir de l'application de ces mesures, mais que le commerce fonctionnait dans les deux sens et qu'il « faut faire prendre conscience aux nations que le protectionnisme est injustifié ».

Les partis d'opposition ont qualifié la réplique gouvernementale de faible et précisé qu'elle ne sera pas prise au sérieux par les Américains. Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a inscrit, pour aujourd'hui, une motion de non-confiance contre le gouvernement et demandé ce que le cabinet avait l'intention de faire pour protéger les emplois des 4,000 travailleurs de Colombie-Britannique qui sont menacés par la surtaxe américaine.

« Le gouvernement, par cette annonce dérisoire et insignifiante, a tout simplement abandonné les travailleurs et l'industrie du bardeau de cèdre », a déclaré M. Lloyd Axworthy, critique libéral, qui donnait la réplique au ministre Wilson au nom de son parti.

Au lendemain de la décision américaine, le premier ministre Brian Mulroney avait promis une réponse vigoureuse et menacé haut et fort le gouvernement américain. Puis quelques jours plus tard, le secrétaire d'État, M. Joe Clark, déclarait que le Canada demanderait une compensation financière pour l'imposition des tarifs. La réponse américaine fut rapide. Washington n'était pas disposé à retirer la mesure, à accorder une compensation, ni à prendre d'autres mesures qui assureraient aux producteurs canadiens de bardeau le maintien d'un accès raisonnable au marché américain.

Ce refus américain a été clairement exprimé lors d'un entretien entre M. Clark et le secrétaire d'État américain M. George Shultz à Halifax la semaine dernière. À cette occasion, M. Shultz a promis que les États-Unis ne recommenceraient plus et de consulter le Canada avant de prendre d'autres mesures de ce type. Hier, on apprenait qu'une surtaxe de 41 % pourrait être appliquée sur des produits canadiens reliés à l'acier. La nouvelle mesure a été votée par la Commission du commerce international.

**◆ Tutu**

bec, M. Robert Bourassa, qui s'est entretenu avec Mgr Tutu, s'est pour sa part engagé à « regarder de près » les intérêts qu'aurait la Caisse de dépôt et de placement du Québec en Afrique du Sud. M. Bourassa a été plus évasif sur l'autre question abordée par Mgr Tutu, soit les sanctions économiques : « c'est une question qui regarde le gouvernement fédéral ».

Quelques instants plus tôt, Mgr Tutu avait déclaré que « l'initiative du Commonwealth est morte ». Selon l'évêque anglican, le comité du Commonwealth n'a plus qu'une chose à faire maintenant et c'est de recommander des sanctions. « Le Danemark l'a fait. Pourquoi le Canada ne pourrait-il pas le faire? », a lancé Mgr Tutu.

Le Canada a pris certaines mesures pour marquer son opposition au régime de Pretoria mais en évitant jusqu'à présent les sanctions économiques. Les pays du Commonwealth ont préféré envoyer un groupe de « sages » en mission en Afrique du Sud, pour tenter de rapprocher les parties.

Le rapport du Commonwealth, dont la mission a brusquement tourné au vinaigre il y a deux semaines lorsque Pretoria a lancé un raid contre des bases de l'ANC (Congrès national africain) dans trois pays voisins, sera déposé cet été.

D'ailleurs, hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a répété en Chambre qu'il attendrait le rapport du groupe avant d'adopter quelque mesure que ce soit contre Pretoria.

Or, c'est justement cette attente qui n'a plus de sens, s'acharne à répéter l'évêque Tutu en affirmant que « l'apartheid serait mort si nous avions eu l'appui des banques internationales ».

Le prêtre sud-africain ne croit pas une minute que le président sud-africain, M. Pieter Botha, voudrait agir mais en est empêché par la minorité blanche d'extrême droite. Il ne croit pas davantage que les sanctions contre l'Afrique du Sud pénaliseraient en premier lieu les Noirs.

« Qu'est-ce que ce sursaut philan-

**Le projet de centre de recherche sur l'auto s'établirait dans l'Est**

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — C'est dans l'Est de la métropole que devrait atterrir le centre de recherche que mettra sur pied Bombardier dans le secteur de l'automobile.

Selon des sources au gouvernement, Ottawa pousserait même pour que cet institut, chargé de faire avancer la technologie des petites autos dans un climat rigoureux, s'installe dans le comté conservateur de Mercier, à la pointe est de l'île.

Ces mêmes sources assurent qu'Ottawa a donné comme condition sine qua non à son appui financier des retombées économiques dans la région de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où Bombardier a déjà une ligne d'assemblage de rames de métro.

Cette semaine, le président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, doit partir pour le Japon. Si, au cabinet fédéral, tout se déroule sans anicroche, il aura en poche la lettre d'intention du gouvernement fédéral

qui appuiera financièrement le centre de recherche ainsi qu'une ligne de montage de micro-voitures Daihatsu, prévue pour Valcourt dans les Cantons de l'Est. Cette usine créerait jusqu'à 3,000 emplois une fois atteint son rythme de croisière de 200,000 autos par année dans cinq ans.

Le centre de recherche est lui susceptible de créer 300 emplois directs dès son ouverture et donnerait du travail à 500 personnes d'ici cinq ans.

Rejointe hier à son bureau de comté, la jeune députée conservatrice de Mercier, Mme Carole Jacques, a refusé de confirmer qu'une décision était prise. « Tout ce que je peux dire c'est que je travaille fort depuis plusieurs semaines sur ce dossier avec les ministres concernés et que je suis très optimiste », a-t-elle dit. C'est aussi dans Mercier que se trouvent les usines de locomotives de MLW, propriété de Bombardier, qui fonctionnent au ralenti depuis plusieurs mois.

Imminent, le moment de l'annonce formelle du projet reste encore à

être décidé par Ottawa. Certains stratèges souhaitent une annonce dès cette semaine, avant que M. Beaudoin ne se rende au Japon.

D'autres préféreraient attendre que Suzuki ait annoncé son projet d'usine commune avec GM en Ontario. Un projet québécois serait alors susceptible de ramener le balancier politique en faveur des Tories au Québec, estime-t-on.

De son côté le député libéral de Shefford (où se trouve Valcourt), M. Jean Lapierre, estime que le ministre à la Petite entreprise, André Bissonnette, a joué d'imprudence en révélant à la presse, la semaine dernière, des parties essentielles du projet.

« M. Bissonnette a négocié en amateur. Imaginez maintenant dans quelle position de négociation se trouve Bombardier pour négocier avec les Japonais », a-t-il dit. Ce projet est dans l'air depuis au moins deux ans, et « il est maintenant à une phase trop cruciale pour être utilisé à des fins politiques », de lancer le député libéral.

thrope qui n'a pas été servi lorsque des sanctions furent adoptées contre le Nicaragua, la Pologne, la Libye? », demande-t-il.

« Le monde est obligé de nous aider à forcer le gouvernement à relâcher les prisonniers politiques, à faire rentrer les citoyens en exil et à s'asseoir avec tous les représentants pour élaborer une nouvelle constitution. Même s'ils représentent plus de 80 % de la population, la constitution que le gouvernement s'est donnée en 1984 interdit l'accès des Noirs au Parlement.

Partout où il est passé hier, Mgr Tutu a été chaleureusement accueilli. Sa journée a commencé par une rencontre avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, puis une messe à la petite cathédrale Christ Church, tout près du magasin La Baie. Les évêques de différentes églises étaient réunis pour l'occasion et Mgr Paul Grégoire a rendu hommage « à nos frères et sœurs qui souffrent l'oppression ».

L'évêque de Johannesburg, qui est en grande partie responsable de la montée du militantisme religieux en Afrique du Sud, a ensuite pris la parole à un déjeuner-causerie organisé par Association québécoise des organismes de coopération internationale. Le mouvement syndical était bien représenté.

Mais le meilleur moment de la journée fut gardé pour la fin, lorsque l'évêque s'est rendu à l'Église Union United, en plein cœur de la communauté noire de Montréal. Pour la première fois, les communautés noires anglophone et francophone de Montréal s'étaient donné rendez-vous.

**◆ Bourassa**

exigences allaient aussi loin. Leur porte-parole, l'Albertain Don Getty, s'est refusé à tout commentaire sinon pour dire qu'il était optimiste quant à un heureux dénouement.

Selon toute probabilité, la rencontre d'hier soir allait se concentrer sur la participation des provinces au déroulement même des négociations. Il y a six mois, le premier ministre avait promis « la pleine participation des provinces » à ces négociations avec les États-Unis comme aux négociations commerciales multilatérales à venir à l'automne. Jusqu'ici on n'avait pu s'entendre sur une formule qui puisse satisfaire les deux parties.

Le premier ministre Bourassa rappelait hier soir que pour le Québec s'attendait plus qu'à des consultations, mais à « une pleine participation à l'élaboration des mandats de négociation et à une information complète sur le déroulement des négociations ». Jusqu'ici, le premier ministre Mulroney a surtout parlé de consultation à toutes les étapes, notamment par le biais du comité interministériel créé l'automne dernier qui réunit tous les ministres provinciaux du commerce autour du ministre fédéral, M. James Kelleher.

**◆ Guichets**

chets de la Banque Royale (1,030), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (600), la Banque Toronto-Dominion (520), ainsi que des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (250).

Les guichets de la Banque de Montréal (600) doivent être ajoutés au réseau d'ici une quinzaine de jours tandis que ceux de la Banque Nationale du Canada (120) du Canada Trust (170) et des Crédits unifiés participants (150) seront rattachés l'automne prochain.

En tout, quelque 2,500 guichets automatiques sont dès aujourd'hui accessibles aux clients de ces différents établissements financiers. L'ajout prochain de quelque 1,000 autres portera le nombre total de machines interrelées à environ 3,500 réparties dans plus de 130 villes et localités à travers le Canada.

Le nouveau réseau regroupe ainsi près de 95 % du total des guichets automatiques en usage au Canada. D'autres institutions financières sont de plus susceptibles d'ajouter leurs

équipements au réseau d'ici peu, a précisé M. René Croteau, adjoint au président, relations institutionnelles, pour la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Interac ne permet pour le moment que les retraits d'argent en espèces pour les usagers opérant à partir d'un guichet d'une institution financière autre que la leur. On entend par ailleurs étendre la gamme de services disponibles de façon à inclure toutes les opérations courantes.

Selon M. Croteau, le lancement de ce réseau est très prometteur pour l'avenir et devrait profiter à tous les consommateurs. À son avis, on pourrait voir en effet davantage de guichets dans les dépanneurs, les magasins d'alimentation et les stations-service, ceci, même en région éloignée.

« Auparavant, il n'aurait pas été possible pour un établissement financier d'installer un guichet dans une petite localité en raison du faible nombre de clients. Maintenant, grâce au réseau partagé, les clients de n'importe quel établissement membre opérant dans la localité pourraient utiliser un guichet d'un autre établissement », a-t-il déclaré.

M. Croteau veut également dans la formation de ce réseau une étape importante vers l'implantation de la carte de débit par laquelle les consommateurs pourraient choisir de faire débiter directement le montant de leurs achats directement de leur compte bancaire, au lieu de payer comptant ou par chèque. C'est d'ailleurs l'objectif des banques que de mettre en branle ce nouveau mode de paiement d'ici le second semestre de 1988.

M. Pierre Paquette, vice-président aux services aux particuliers de la Banque Nationale, a souligné que la nature confidentielle des opérations serait sauvegardée, les transactions étant transmises au moyen d'un code brouillé à l'ordinateur central de l'institution financière concernée. Pour les mêmes raisons, il ne croit pas en des possibilités de fraude accrue.

L'accès au réseau est immédiat. L'usager a ainsi accès dès aujourd'hui aux 2,500 guichets déjà interrelés, ceci à même sa carte bancaire actuelle ainsi que de son numéro ou code d'identification personnel.

Des frais de 75 cents seront par ailleurs débités du compte de l'usager pour chaque opération bancaire réalisée sur des terminaux associés. M. André Bisson, premier vice-président et directeur général pour la région de Québec de la Banque de Nouvelle-Écosse a par ailleurs annoncé que cette dernière institution absorberait tous les frais au bénéfice de ses clients.

Selon les spécialistes, les guichets automatiques représentent présentement près de 5 % du volume total des opérations réalisées par les institutions bancaires. Les retraits comptent par ailleurs pour près de 85 % des opérations enregistrées aux guichets automatiques.

**◆ Mexique**

chose : du carton pressé et enduit d'un dérivé du pétrole pour les parois, une charpente de bois léger et de la tôle pour le toit.

Une allumette suffit à les faire flamber, et de récents incendies, peut-être intentionnels, en ont ravagé un certain nombre. Les sinistrés refusent parfois d'occuper ce qu'ils appellent des « poulaillers ». Les familles nombreuses préfèrent encore s'entasser dans des masures de fortune bâties à la hâte avec des matériaux de récupération des immeubles effondrés ou évacués. Les responsables admettent qu'à peine 0,4 % de ce qui a été détruit a été reconstruit, et leur intention est de rebâtir 44,000 logements dans le courant de l'année. On estime à 120,000 le nombre de familles sinistrées.

Le tremblement de terre a aussi permis de mettre en lumière des pratiques ignorées de l'opinion publique. Ainsi, dans la zona rosa, la plus touristique de la capitale avec ses nombreux hôtels, ses boutiques et ses restaurants, des ateliers semi-clandestins ont été découverts. De jeunes ouvrières travaillaient pour des salaires nettement inférieurs aux barèmes officiels, pourtant déjà dérisoires.

Cette main-d'oeuvre bon marché, formée essentiellement de mères ou de femmes célibataires, était rémunérée à environ 48 % du salaire minimum de 1,650 pesos par jour. Avec un dollar américain valant environ 500 pesos, cela représente un peu plus de \$3 US. Pour huit heures de travail, les midinettes ne percevaient donc guère plus d'un dollar et

demi, sans la moindre garantie. Il est question de porter le salaire minimum quotidien à 2,000 pesos, mais, comme au cours des trois premiers mois de l'année, l'inflation s'est élevée à quelque 19 %, on imagine les conditions de vie de ces ouvrières !

À en croire avocats et intellectuels qui essaient de leur venir en aide depuis le tremblement de terre, elles seraient plusieurs dizaines de milliers dans cette situation, mais à peine trois à quatre mille se seraient présentés pour tenter d'obtenir des indemnités ou pour s'affilier à des « syndicats » lancés par de petits groupes d'activistes, afin de faire valoir leurs droits.

Le réveil politique que certains attendaient n'a toujours pas eu lieu. Les militants les plus enthousiastes hiers se montrent moins sûrs. Ainsi, dans le vaste bidonville de Nezahualcoyotl, ils ne font guère recette. Les porte-parole de la gauche — aussi restreinte que fragmentée — admettent qu'il est chaque jour plus difficile d'avoir des contacts suivis et fructueux avec les habitants de ces zones de misère : leur préoccupation fondamentale est de survivre, de trouver un petit métier leur permettant d'assurer, plutôt mal que bien, la nourriture quotidienne. Pour eux, le Mundial est avant tout l'occasion d'aller se poster autour des stades pour cirer des souliers, vendre des boissons, des badges, des biscuits ou des souvenirs de pacotille, afin de faire rentrer quelque menue monnaie dans l'escarcelle familiale.

Un prêtre qui vit depuis plusieurs années dans la colonie El Sol aux confins de Nezahualcoyotl constate un accroissement alarmant du trafic de drogue et une nette augmentation de la violence. Celle-ci se traduit par des rixes à la sortie des petits bals du samedi soir, des bagarres sanglantes et sans motif, ou encore des coups de main contre des voisins apparemment un peu moins mal lotis. Il critique les dépenses somptueuses pour aménager les abords des stades ou les centres de communications, alors que dans la zone de Nezahualcoyotl, le transport public est déficient, 750,000 personnes n'ont pas d'emploi. Les fonds manquent pour installer des canalisations et l'éclairage public, les conditions d'hygiène et d'approvisionnement en eau sont notamment insuffisantes. Pour lui : « Le Mexique est un navire en train de sombrer sous les effets conjugués du fardeau de la dette et de la chute de prix des produits pétroliers. Le capitaine fait en sorte que le peuple ne s'en rende pas compte, mais déjà les rats quittent le bateau. Le Mexique se trouve en état d'insolvabilité, et le gouvernement ne veut pas le reconnaître ».

La situation économique demeure préoccupante. Les dirigeants s'efforcent de répondre aux exigences des bailleurs de fonds étrangers. En même temps, ils exhortent leurs concitoyens à manifester leur patriotisme en rapatriant les fonds placés à l'étranger.

Patrons et industriels continuent pour leur part à faire preuve de la plus grande prudence, car les signes de reprise se font toujours attendre, tandis que les remous du marché pétrolier ne sont pas de nature à ranimer des enthousiasmes défallants. Des experts affirment que, si le gouvernement avait contrôlé au cours des dix dernières années la fuite des capitaux, la dette du Mexique ne dépasserait guère \$12 milliards au lieu de \$100 milliards.

Ils assurent que les capitaux mexicains ayant trouvé refuge au-delà de la frontière représentent au moins la moitié de la dette. D'autre part, les économistes évaluent à \$6 milliards

**GATT**

**L'agriculture et les services discutés**

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — L'agriculture et les services seront à l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales qui s'ouvrira au mois de septembre, en Uruguay, par une réunion des 90 pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

C'est ce dont ont convenu le week-end dernier les ministres du Commerce de 18 pays signataires de l'Accord qui étaient réunis depuis trois jours à Séoul, en Corée du sud, pour préparer cette rencontre de septembre.

Dans un entretien téléphonique depuis Séoul, le ministre canadien du Commerce extérieur, James Kelleher, a exprimé sa satisfaction devant ce consensus qui s'appuie autant sur des pays développés que sur des pays en voie de développement. La prochaine étape sera, a-t-il souligné, de faire que l'agriculture soit reconnue comme question prioritaire et soit traitée à ce titre sur une voie expresse.

Le Canada était depuis longtemps un partisan de soumettre le commerce des produits agricoles à des règles internationales, ce qui n'avait pu être fait dans les précédentes rondes de négociations. L'opposition à de telles négociations est venue surtout des Européens qui ces derniers mois avaient durci leur attitude.

La récente guerre commerciale entre les États-Unis et la Communauté européenne sur le blé aura démontré le caractère urgent de la question, a noté M. Kelleher. La question avait été discutée par les dirigeants des sept pays les plus industrialisés lors du sommet de Tokyo, à la demande du Canada qui a recueilli, croit le ministre, le fruit de ses pressions. Outre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont promu activement un changement d'attitude à Séoul.

Les pays en voie de développement étaient les plus désireux de porter le commerce des produits agricoles à l'ordre du jour des prochaines négociations. C'était pour eux une priorité, de dire M. Kelleher qui a rappelé que les règles du GATT, sans être complètement muettes, touchent à peu de produits. Pour ces pays, la libéra-

lisation des règles commerciales est la seule façon d'assurer à leurs produits agricoles accès aux marchés des pays développés.

En acceptant d'inscrire à l'ordre du jour de la négociation la question des services, les pays en voie de développement ont cependant fait à leur tour un compromis. Plusieurs pays, notamment le Brésil, voyaient d'un mauvais oeil la libéralisation des règles pour le commerce des services, jugeant leurs secteurs de services encore trop faibles pour affronter la concurrence internationale.

À l'occasion de cette rencontre à Séoul, M. Kelleher a eu par ailleurs des entretiens avec son homologue américain, Clayton Yeutter. Pendant une heure, ils ont fait le point sur deux dossiers commerciaux litigieux : dans le cas du bardeau de cèdre, le ministre dit être peu optimiste quant à une révision de la décision américaine d'imposer des tarifs de 35 % sur le bardeau importé. Dans le dossier du bois d'oeuvre, il y a place à un peu plus d'optimisme, mais pas au point, croit-il, de penser que le département américain du commerce puisse refuser l'ouverture en enquête pour déterminer si le Canada subventionne indirectement l'industrie du bois d'oeuvre.

Dans ce cas, une décision doit être rendue le 9 juin sur la tenue de l'enquête. M. Kelleher a fait savoir à M. Yeutter que déjà en 1983 une enquête similaire avait établi que les droits de coupe moins élevés qu'aux États-Unis exigés par les provinces ne constituaient pas des subventions déguisées à l'industrie. Depuis 1983, rien n'a changé au Canada quant aux politiques sur les droits de coupe.

Le ministre canadien a aussi rencontré sur une base bilatérale le commissaire au Commerce pour la Communauté européenne, Willy de Clercq. Celui-ci a fait part au Canada de la préoccupation des pays européens à la suite de l'arrangement de deux bateaux de pêche espagnols. Le contentieux entre la communauté et le Canada s'allonge dans le domaine de la pêche, a fait remarquer M. de Clercq qui aurait menacé le Canada de représailles en bloquant la vente de morue étiquée qui constitue la majorité des ventes canadiennes de morue en Europe.

**3 juin**

par la PC et l'AP

- 1985: Shimon Pérès, premier ministre israélien, lance un appel au roi Hussein de Jordanie, lui demandant d'engager des négociations de paix avec Israël.
- 1984: le Pendjab, où les autonomistes Sikhs manifestent, est placé virtuellement en état de siège par l'armée indienne.
- 1983: manifestation anti-nucléaire aux abords de la base aérienne américaine d'Upper Wayford (Angleterre): 752 arrestations.
- 1982: l'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé d'une balle dans la tête tirée par un terroriste.
- 1981: le pape Jean-Paul II quitte l'hôpital, trois semaines après l'attentat dont il a été victime sur la Place Saint-Pierre.
- 1979: la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement s'achève à Manille par un désaccord majeur entre pays industrialisés et pays du Tiers-Monde.
- 1976: l'ancien président bolvien Juan Jose Torres est découvert assassiné en Argentine.
- 1973: fondation de la Société des Académiciens du Nouveau-Brunswick — Un Tupolev-144, avion supersónico soviétique rival de Concorde, s'écrase sur Goussainville, près de Paris, au cours du Salon aérien du Bourget: les six membres d'équipage sont tués ainsi que sept personnes au sol.
- 1966: Peng Cheng, maire de Pékin et personnalité politique chinoise, est évincé.
- 1965: l'astronaute Edward White devient le premier américain à marcher dans l'espace au cours du vol de Gemini quatre.
- 1963: mort à l'âge de 81 ans du pape Jean XXIII.
- 1962: un avion s'écrase près de l'aéroport d'Orly: 130 morts.
- 1959: Singapour devient autonome.
- 1945: plus de 150,000 militaires allemands se rendent aux Anglo-Américains sur l'Elbe.
- 1942: raid aérien japonais sur Dutch Harbor, en Alaska.
- 1940: fin de l'évacuation des forces alliées de France.
- 1937: le duc de Windsor, ex-Édouard huit d'Angleterre, épouse une Américaine divorcée, Wallis Simpson, au château de Candé, en France.
- 1935: le paquebot français Normandie établit un record de vitesse lors de son premier voyage entre Le Havre et New York: quatre jours, 11 heures et 42 minutes.
- 1924: mort de l'écrivain tchèque de langue allemande Franz Kafka, né en 1883.
- 1909: William Lyon MacKenzie King devient le premier ministre du Travail au Canada.
- 1899: décès du compositeur autrichien Johann Strauss.
- 1887: Wilfrid Laurier devient chef du parti libéral du Canada.
- Il s'est né le 3 juin: le peintre et décorateur français Raoul Dufy (1877); l'artiste américaine de music-hall Joséphine Baker (1906); l'acteur américain Tony Curtis à 61 ans.

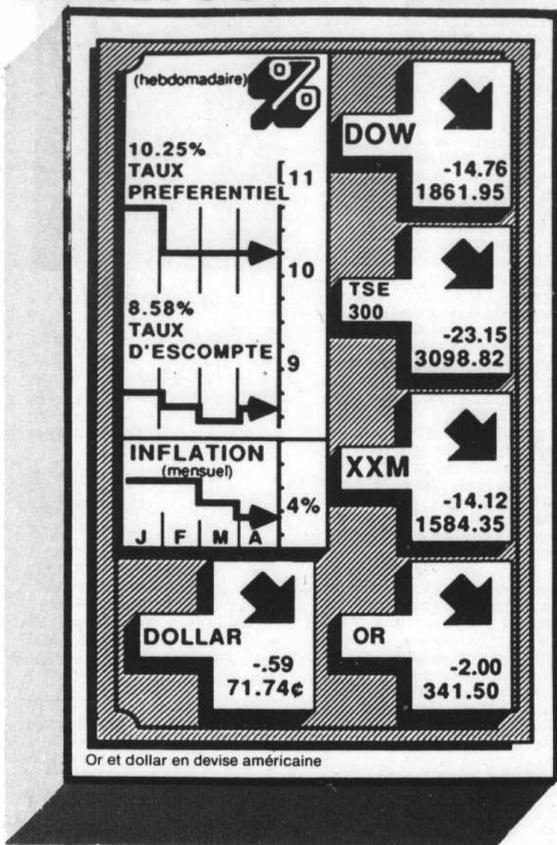
**Ça s'apprend chez nous!**



**Ambulance Saint-Jean**

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

## EN UN COUP D'OEIL



Selon Anthony Boeckh, conseiller de banques américaines

## La Réserve américaine réduira les taux d'intérêt, qui entraîneront à nouveau la Bourse à la hausse

JEAN CHARTIER

En raison du ralliement récent du dollar américain, la Réserve fédérale a de nouveau une marge de manœuvre pour alléger les taux d'intérêt, ce qui se fera sous peu et suscitera par la suite une nouvelle forte poussée du marché boursier.

C'est ce que prévoit l'éditeur de la revue *The Bank Credit Analyst*, M. Anthony Boeckh, dans la livraison de juin de sa publication. Le conseiller des banques américaines en arrive aux mêmes conclusions que M. Henry Kaufman, le vice-président de Salomon Brothers, la plus grande firme de négociation d'obligations gouvernementales aux États-Unis. Celui-ci a prévu voici 10 jours une baisse du taux d'escompte US en juin. M. Boeckh renchérit donc en ce sens.

Le prudent prévisionniste qui annonça à chaque fois les fortes poussées de taux d'intérêt en 1980, 1981 et



Les diverses places boursières pourraient très bientôt connaître une activité fébrile, à la faveur d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

1982 persiste donc cette fois à anticiper une autre réduction radicale des taux d'intérêt.

Depuis la fin de 1984, écrit M. Boeckh, la politique économique expansionniste américaine a été modi-

fiée de manière à ce que l'incitatif premier n'est plus fiscal. Il a plutôt trait à la politique monétaire. Des interventions pour modifier le taux de change du dollar ont ainsi mené à une dévaluation de fait de la monnaie US, mais ceci n'a pas réussi à infléchir le déficit commercial américain qu'on évalue encore à \$ 157 milliards pour 1986, d'après les prévisions du premier trimestre.

En outre, l'indice des prix des producteurs demeure négatif, à - 3,7 % pour 1986, et l'indice des prix à la consommation ne dépasserait pas le 1,5 % aux États-Unis cette année. L'inflation sera même négative, prévoit-on maintenant, en Allemagne et au Japon. La tendance à la désinflation globale demeure donc intacte partout.

Il est d'ailleurs logique à ce propos que l'or ne réussisse pas à décoller en regard de ces prévisions. L'or s'est avéré le plus pauvre placement

Voir page 10 : Bourse

## \$ 10 millions de capital de risque au départ

## Le Saguenay—Lac Saint-Jean crée une société en commandite qui favorisera l'expansion économique

CLAUDE TURCOTTE

(Chicoutimi) — La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean met de l'avant un projet tout à fait original en vue d'assurer elle-même son développement économique, plutôt que de s'en remettre essentiellement aux grands promoteurs extérieurs, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant.

Déjà prévenus que leur région perdrait plusieurs milliers d'emplois au cours des 20 prochaines années à cause de la modernisation des équipements et de l'innovation technologique de ces grandes entreprises, une majorité de décideurs du monde des affaires, grands comme petits, ont annoncé hier leur participation à une Société en commandite de création d'entreprises, SOCCRENT qui démarre avec un fonds de capital de risque de \$ 10 millions et qui se donne comme objectif de créer au moins 300 emplois et une cinquantaine d'entreprises au cours des deux prochaines années.

Un sommet économique régional faisait voir froidement en 1984 que le taux de chômage pourrait dépasser les 40 % dans 15 ou 20 ans, si on ne trouvait pas le moyen de remplacer les emplois allant en diminuant dans les grandes entreprises traditionnelles. Par exemple, au cours des 20 ou



25 prochaines années, Alcan, le plus gros employeur de la région, réduira de 2,000 ou 3,000 le nombre d'emplois directs, qui est présentement à près de 7,000 dans cette région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

M. Alphonse Riverin, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, a rappelé hier une constatation qu'il faisait alors : « La facilité avec laquelle on trouvait du travail chez les gros employeurs de la région a paralysé en quelque sorte le dynamisme et l'entrepreneuriat régional. Les quelques PME existantes se greffaient à la grande entreprise. » Il

donc fait part de ses inquiétudes à M. Pierre Laurin, vice-président à la planification chez Alcan, qui en mars 1985 soumettait un projet, devenu maintenant une réalité.

M. Laurin a non seulement piloté le projet, mais il en devient aussi le premier président. L'originalité de SOCCRENT réside en grande partie dans le fait que plusieurs des grandes entreprises présentes dans la région participent au fonds de \$ 10 millions et que les petits entrepreneurs locaux y sont aussi représentés par l'entremise d'une corporation régionale d'investissement, AMISK, qui aura une participation de 20 % et qui aura un droit de veto sur les orientations de cette Société, pour faire en sorte que les entrepreneurs jouent un rôle prépondérant et assurement justement la prise en main de leur propre développement économique.

SOCCRENT a pour le moment comme partenaires les grandes entreprises suivantes : Alcan, Abitibi-Price, Consolidated-Bathurst, Papier Cascades, Gaz Métropolitain, le Mouvement Desjardins et AMISK, qui compte déjà 351 actionnaires. On ne veut pas divulguer le montant des contributions spécifiques de chacune de ces grandes entreprises au fonds de \$ 10 millions.

Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont également décidé de

fournir « une quatrième roue au chariot », en accordant respectivement \$ 900,000 et \$ 1,5 million. Ces sommes, qui s'ajoutent au capital de \$ 10 millions, serviront à éponger des frais pour le Bureau de support à la gestion qui sera mis sur pied, et pour divers services, dont celui d'une firme des Pays-Bas, Job Creation, qui développe depuis 10 ans une expertise en création d'entreprises et d'emplois. Cette firme a aidé notamment British Steel Corporation au moment où elle devait faire des mises à pied massives.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, voit dans ce projet « les germes de solutions plus durables », en précisant toutefois que pour le gouvernement « il s'agit d'une expérience que nous tentons ». M. Benoît Bouffard, secrétaire d'État et député de la région, a reconnu que « ce dossier fut difficile à Ottawa et il a bouleversé les habitudes de la technocratie ». Quoiqu'il en soit, les entreprises qui bénéficieront de la participation et des services de SOCCRENT n'auront pas droit à des avantages fiscaux autres que ceux déjà accessibles à tous. Mais on espère au Saguenay—Lac-Saint-Jean qu'il sera possible d'en mettre en place éventuellement.

Les promoteurs de SOCCRENT

Voir page 11 : SOCCRENT

## LES AFFAIRES ... EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

### LA LAURENTIENNE ÉMET \$ 60.2 MILLIONS D' ACTIONS SUBALTERNES

La Corporation du Groupe La Laurentienne a déposé hier auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec et des différentes autorités compétentes au Canada un prospectus définitif relatif à une émission de 4.3 millions d'actions subalternes catégorie B comportant droit de vote à un prix de \$ 14 l'action, pour un montant de \$ 60.2 millions.

Simultanément à cette émission, La Laurentienne, mutuelle d'assurance a souscrit et la Corporation a convenu de lui émettre 357,143 actions catégorie A pour un montant additionnel de \$ 5,000,000.

Les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote permettent à leurs acheteurs de réclamer une déduction de 50 % de leur coût d'acquisition au sein du régime d'épargne-actions du Québec.

L'émission a été achetée par les preneurs fermes Geoffrion, Leclerc Inc., McLeod Young Weir Limitée, Lévesque, Beaubien Inc. et Nesbitt Thomson Bongard Ltée. La livraison des actions subalternes catégorie A et catégorie B aura lieu le 14 juin 1986.

### Le bénéfice net de Gaz Métro augmente de 45 % au premier trimestre

Pour les six premiers mois de son exercice financier, la société Gaz Métropolitain a réalisé un bénéfice net consolidé de \$ 70.3 millions, soit \$ 1.77 par action ordinaire, comparativement à \$ 38.8 millions ou \$ 1.32 par action pour la période correspondante de 1985, soit des augmentations respectives de 45 % et 25 %.

La moitié de cet écart favorable provient d'une progression qui n'est que temporaire et qui se résorbera au cours des six derniers mois de l'exercice. Le solde est constitué de gains d'efficacité réalisés par la compagnie et de la plus-value découlant de l'émission d'actions ordinaires effectuée en août 1985. La compagnie a modifié son exercice financier qui se termine maintenant le 30 septembre.

Gaz Métropolitain enregistre ainsi ses plus fortes ventes et bénéfices au cours des six premiers mois de l'exercice, le cycle d'exploitation normal d'un distributeur gazier. Ces résultats semestriels ne sont donc pas proportionnellement indicatifs des résultats pour l'exercice complet. Les revenus de Gaz Métropolitain ont atteint \$ 616 millions pour les six premiers mois de l'exercice 1986 comparativement à \$ 491 millions pour la même période en 1985, une augmentation de 20 %.

Le volume des ventes du premier semestre se chiffre à 3,114,000 mètres cubes de gaz naturel, comparativement à 2,431,000 mètres cubes pour la même période de 1985, une augmentation de 28 %, dont 25 % provient des régions de distribution acquises en mai 1985.

Les actionnaires de Gaz Métropolitain ont reçu une offre il y a quelques jours pour échanger leurs actions ordinaires de la compagnie contre des actions ordinaires de Noverco inc. Noverco deviendra, au terme de cette offre, la compagnie mère de Gaz Métropolitain. L'offre d'échange d'actions ordinaires, à raison d'une action ordinaire de Noverco pour chaque action ordinaire de Gaz Métropolitain est valide jusqu'au 16 juin 1986.

### Imasco prolonge son offre pour acquérir les actions de Genstar

Imasco a prolongé jusqu'au 3 juillet son offre en vue d'acquérir les actions de Genstar Corp. qu'elle ne détient pas encore. Le conglomérat montréalais Imasco (tabac, restaurants, pharmacies-bazars) a racheté la compagnie Genstar de Vancouver en avril dernier. On estime que cette opération devrait lui coûter environ \$ 2.6 milliards.

### Allied-Lyons poursuit Hiram Walker

La société Allied-Lyons PLC a intenté une poursuite de \$ 4 milliards en dommages-intérêts contre la société Hiram Walker Resources pour le présumé non-respect d'une entente prévoyant la vente de ses activités de distillerie à Allied-Lyons.

### Datagram poursuit Milog-LG

M. Pierre Pharand, président et chef de la direction de Datagram Inc., a annoncé que la compagnie a intenté une poursuite en dommages-intérêts contre la société Milog-LG Inc. Par contrat intervenu il y a près d'un an, cette dernière a vendu à Datagram un logiciel pour son système de communication pour les ordinateurs Burroughs. Cette poursuite porte, notamment, sur le défaut de la société Milog-LG Inc. de fournir un soutien adéquat au logiciel et sur certains vices propres au logiciel, en violation de ses obligations contractuelles. La poursuite s'évalue à \$ 321,943.

### Noranda fait face à une grève

Le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, unité locale 6887, membres du comité de négociation, a informé la compagnie Minéraux Noranda, division CCR, que ses membres avaient rejeté ses offres d'une nouvelle convention collective et avaient accordé aux officiers du syndicat le mandat d'exercer les moyens de pression nécessaires incluant la grève. Plus de 900 employés de l'affinerie de cuivre et de métaux précieux de Montréal-Est sont touchés par cette décision.

Les producteurs nord-américains traversent actuellement une période où la concurrence est féroce à un point tel que les employés font face à des demandes de concessions très substantielles. Compte tenu des circonstances actuelles dans l'industrie du cuivre, la compagnie a offert des améliorations très sensibles à ses régimes d'avantages sociaux.

Le but premier de la compagnie est de survivre tout en continuant à maintenir un niveau d'emploi qui a très peu varié même au cours des années très difficiles qu'elle vient de connaître.

## LA PRIVATISATION : UN PHÉNOMÈNE MONDIAL

## 2. Les gouvernements profitent des dénationalisations pour réduire leur déficit

MIVILLE TREMBLAY

de la Presse Canadienne (Le premier article de cette série de deux a été publié dans l'édition du DEVOIR d'hier.)

LES VENTES au secteur privé d'entreprises nationalisées, ou créées par l'État, sont souvent accompagnées d'une rhétorique vantant les mérites du capitalisme et dénonçant l'inaptitude des bureaucrates à remplacer les vrais entrepreneurs. Mais concrètement, les gouvernements procèdent de façon pragmatique, et en douce profitent de la manne passagère pour réduire leur déficit.

La privatisation est un thème à la mode dans plusieurs pays, mais « l'opinion publique apprécie encore mal le contexte international véritable dans lequel ce changement se produit. Dans le monde d'aujourd'hui, la majorité des gouvernements, non seulement dans les pays industrialisés, mais aussi dans les pays en voie de développement, ont pris conscience du fait que le manque de souplesse et de rentabilité de leur secteur public productif constitue l'une des causes de la performance insuffisante de leurs économies », écrit M. Charles de Croisset, Baudouin Prot et Michel de Rosen, dans leur récent livre, *Dénationalisations : les leçons de l'étranger* (Economica, Paris, 1986, 209 p.).

Un désenchantement à l'égard de la performance de nombreuses sociétés d'État incite certainement les gouvernements à chercher une autre solution, mais les motifs qui président aux dénationalisations sont nombreux.

Ainsi, en ce moment au Québec, le principal argument utilisé est celui de la relève : à l'occasion de la Révolution tranquille, l'État est intervenu dans l'économie afin de pallier la faiblesse des entreprises franco-phones ; maintenant que la bougeoisie locale a pris du poil de la bête, on doit lui faire confiance et lui refiler le flambeau.

En Europe de l'Ouest, après la

## CAMBIOR

L'étroitesse du marché canadien pose un problème au Québec. Ainsi, le tiers de l'émission de Cambior sera écoulé en Europe.

deuxième guerre mondiale, ce fut fréquemment l'effort national de reconstruction qui fut invoqué pour justifier les nationalisations. D'autres prises en charge par l'État ont été réalisées pour sauver de la faillite ou restructurer des secteurs jugés stratégiques, ce qui se soit sur le plan militaire, économique ou de l'emploi. Aujourd'hui, ces motifs sont souvent devenus caducs.

D'autres étatisations ont été faites pour des motifs idéologiques, mais avec le retour en faveur du libéralisme économique, la propriété collective des moyens de production, héritée de Karl Marx, reçoit un enterrement de première classe.

Pour d'autres pays, particulièrement ceux du tiers monde, les privatisations sont souvent fortement suggérées par les organismes d'aide multilatérale, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Ce sont pourtant eux qui, à quelques années, ont prêté les sommes nécessaires à la création des entreprises publiques, qui se sont généralement avérées déficitaires. Même s'il parvient à trouver un acheteur local, le gouvernement doit cependant, dans bien des cas, continuer de payer les dettes accumulées.

### Équilibres budgétaires

Quels que aient pu être les motifs des nationalisations, et toutes les raisons invoquées pour les renverser, les gouvernements sont pressés de passer à l'action par l'état de leurs finances publiques. Les compagnies rentables sont vendues pour réduire les besoins d'emprunt du gouvernement et le délestage des compagnies déficitaires, même lorsqu'il entraîne sur le coup des pertes impor-

tantes, à l'avantage de garrotter l'hémorragie des fonds publics.

Pendant plusieurs années, les gouvernements ont pu absorber sans trop de difficulté les pertes financières des sociétés d'État chroniquement malades, mais, particulièrement depuis la récession de 1982, ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient poursuivre sur la coûteuse lancée de l'État providence, ou de l'État entrepreneur, et qu'ils devaient dorénavant faire des choix difficiles pour contrôler leur déficit.

En Angleterre, malgré toutes les réformes de droite du gouvernement Thatcher, les dépenses publiques ont augmenté de 10 % en termes réels depuis 1979 (défense, police et aide sociale résultant du chômage qui a doublé), passant de 43 % à 46 % du produit intérieur brut. Pour maîtriser son déficit, le chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances), M. Nigel Lawson, se fait donc de plus en plus gourmand : pour chacune des trois prochaines années, il compte sur des revenus de privatisation d'environ \$ 10 milliards.

À une échelle combien plus modeste, le gouvernement du Québec table sur des recettes de \$ 175 millions pour boucler l'exercice financier en cours.

Si vendre l'argenterie pour rembourser de vieilles dettes passe encore, s'en servir pour payer l'épicerie est plus malsain. Que fera-t-on quand on aura tout vendu ?

Mais sera-t-on seulement capable de tout vendre, interroge pour sa part le très sérieux magazine *Euroconomy* ? Au train où vont les choses, les marchés financiers risquent d'être sérieusement engorgés par l'émission d'autant de nouvelles actions.

Avec la relativement faible capitalisation de leur marché boursier, le huitième au monde, les Français sont inquiets pour leur programme de privatisation. Le Canada a plus de chance, son marché boursier, qui vient au quatrième rang derrière celui des États-Unis, du Japon et de l'Angleterre, est deux fois plus pro-

fond que celui de la Bourse de Paris.

Toutefois, même en faisant appel aux places financières étrangères, l'ensemble des firmes privatisées pourrait constituer une bouchée trop grosse. Pire encore, il pourrait occasionner l'éviction d'émissions d'actions faites présentement en très grand nombre par des compagnies privées, déjà inscrites en bourse, ou désirant y effectuer un premier appel public à l'épargne.

*Euroconomy* (février 1986) évalue à \$ 27 milliards la ponction annuelle en capital que nécessitera pendant cinq ans la privatisation de quelque deux douzaines de compagnies aériennes ou de téléphone qui sont à vendre.

NTT (Nippon Telegraph and Telephone) a une valeur nette de \$ 29 milliards, soit à peu près la valeur de la capitalisation boursière de General Motors. Le gouvernement japonais, qui veut en privatiser les deux tiers, devra étaler la vente sur cinq ans, ce qui drainera quand même, chaque année, la moitié de l'argent requis par l'émission record de British Telecom, qui fut dénationalisée en 1984.

Pour faire passer le gros biscuit de British Gas, les Anglais étaleront en quatre versements le paiement des actions, qui devrait atteindre près de \$ 15 milliards.

Toutes proportions gardées, l'étréoussité du marché canadien pose également problème au gouvernement du Québec : pour la vente de Cambior (regroupant les meilleurs éléments d'actif minier de Soquem), qui devrait rapporter \$ 150 millions, on prévoit écoulé près du tiers des actions en Europe.

Les gouvernements n'ont donc pas fini de puiser dans l'épargne pour financer leur déficit : après la vente massive d'obligations, on risque maintenant d'inonder le marché de nouvelles actions.

Tant que l'optimisme des investisseurs poussera le marché boursier à la hausse, les gouvernements feront de bonnes affaires, mais s'il y a un

Voir page 10 : Privatisation

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## Le recensement et l'évolution technologique

### TECHNOLOGIE-GESTION

**RÉMI PLANCHE**

collaboration spéciale  
L'auteur est directeur des services-conseils chez Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.

Comme la plupart des pays industrialisés, le Canada procède régulièrement au recensement de sa population. À l'origine, la loi prévoyait un recensement tous les 10 ans mais, afin de mieux suivre l'évolution d'une société en perpétuelle mutation, cette opération a lieu dorénavant tous les cinq ans.

De tous temps, le recensement fut tributaire de la technologie. Déjà, en 1890, le recensement américain inventait la célèbre carte perforée. Le US Bureau of Census resta d'ailleurs à l'avant-garde des techniques de traitement de l'information et, dès 1950, le recensement vit apparaître le premier ordinateur Univac.

Aujourd'hui, ces techniques ont pénétré la plupart des activités de la société. Le recensement sera toujours un défi de taille en raison de la masse de données, des exigences de qualité toujours plus grandes, des économies à réaliser et de l'impératif de préserver la confidentialité des données recueillies.

#### L'arrivée des micro-ordinateurs

Les recensements successifs ont toujours été des bons indicateurs de la technologie d'aujourd'hui. À l'époque du dernier recensement en 1981, seuls quelques initiés connaissaient les micro-ordinateurs : l'Apple II existait déjà, mais le PC commençait à peine sa carrière chez IBM. Il n'était alors pas question pour Statistique Canada d'utiliser la micro-informatique : toutes les opérations de terrain restaient manuelles.

En 1986, les programmes destinés aux micro-ordinateurs sont utilisés dans plusieurs centres pour les retours de questionnaires et les relances appropriées. Pour simple qu'elle puisse paraître, cette tâche est gigantesque lorsqu'on constate que dans une agglomération

comme Montréal, environ un million de questionnaires sont distribués par 3,500 recenseurs. Les retours s'étalent sur quelques semaines et, pour obtenir des résultats précis, leur proportion doit être aussi élevée que possible.

Cette année, les utilisateurs de micro-informatique se réjouiront du fait que Statistique Canada publiera pour la première fois certains résultats du recensement sous la forme de disquettes.

#### La production des textes et des cartes

Aujourd'hui, le traitement de textes est chose courante et la photocomposition assistée par ordinateur est en passe d'être à la portée de tous. Ces outils techniques peuvent apporter des avantages considérables pour la préparation du recensement. Ce dernier nécessite 16,000 pages d'instructions en français et en anglais : guides généraux destinés aux recenseurs ; instructions particulières pour les hôtels, les maisons de retraite, édifices à sécurité maximum ; etc.

Alors que par le passé il fallait deux ans pour la mise au point de ces textes, cette opération se fait maintenant en six mois. Un recensement se prépare plusieurs années à l'avance et le questionnaire est l'objet de nombreuses discussions entre les ministères utilisateurs. Ainsi, à l'automne 1984, lorsque le ministre des Finances annonça d'abord la suppression du recensement, puis sa remise en vigueur, on remania complètement

le questionnaire. Ce n'est que grâce au traitement de textes et à la photocomposition par ordinateur que Statistique Canada a pu absorber des délais imprévus.

L'organisation d'un recensement s'apparente à la préparation d'une campagne électorale : on doit rejoindre toute la population, identifier tous les logements, ainsi que toutes les exploitations agricoles puisqu'un recensement de l'agriculture accompagne le recensement de la population. Pour cela, le territoire est découpé en secteurs et en îlots. Chaque recenseur possède une carte détaillée de son territoire. Certaines cartes sont maintenant produites avec l'aide de l'ordinateur grâce à un système expérimenté en 1981 et en cours d'expansion. Il repose sur la collaboration entre les niveaux de gouvernement chargés respectivement des relevés des données de base et de la mise en forme cartographique.

Le prix de revient de la préparation des cartes est de beaucoup réduit et ces informations qui servent déjà au découpage électoral pénétreront bientôt des milieux de plus en plus vastes et variés.

Le recensement est la plus importante enquête menée par Statistique Canada. Or, qui dit enquête, dit questionnaires, collecte des données, contrôle de qualité, entrée des données, validation et épuration. Pour 1991, on envisage une autre amélioration : il s'agira d'utiliser l'ordinateur pour aider à interpréter les questionnaires complétés. En effet, les réponses aux questions à caractères économiques sont fournies en toutes lettres et doivent être traduites en code numérique.

Depuis 1981, on a recours à l'entrée des données par clavier et écran. Ce mode de saisie est devenu une norme très répandue en matière de traitement de l'information. Cela permet à Statistique Canada d'utiliser un équipement standard disponible dans les centres de traitement du gouverne-

ment canadien. Des ajustements, comme les corrections automatiques, visent à remplacer les données incohérentes ou manquantes par des données plus vraisemblables. Deux bases de données résident sur un puissant ordinateur : l'une porte sur 25 millions de personnes regroupées en neuf millions et demi de ménages et autant de logements ; l'autre se limite aux ménages qui ont reçu le questionnaire complet.

Tous ces programmes ont dû être optimisés pour travailler en relation avec des bases de grandes tailles : par exemple, les programmes d'extraction permettent de produire des tableaux statistiques sur des zones géographiques ou des critères très spécifiques, comme la langue d'usage ou la scolarité.

#### Les enjeux

Le recensement de 1986 combine donc des techniques éprouvées avec des techniques plus récentes, comme la micro-informatique et la cartographie numérique. La participation de l'ensemble de la population et l'exactitude des réponses ont un effet important sur les résultats du recensement et, par-delà, sur la société canadienne. La répartition des sièges à la Chambre des Communes, la délimitation des circonscriptions électorales, de même que les différents paiements de transferts gouvernementaux établis per capita en dépendent directement.

D'autre part, le caractère confidentiel des renseignements recueillis est garanti par la loi. Les mesures de sécurité sont strictes, et le personnel est assermenté et les noms et les adresses des personnes recensées ne sont jamais saisis sur un support informatique. L'ordinateur est isolé afin qu'on ne puisse l'interroger de l'extérieur. Toutes ces mesures doivent assurer la confidentialité des réponses.

La nouvelle technologie du recensement est donc un facteur d'efficacité, mais aussi de rentabilité.

#### Privatisation

repli prononcé, plusieurs projets de privatisation vont dérailler.

#### Encourager la concurrence

En Angleterre notamment, la privatisation est présentée comme un aspect d'un programme plus vaste de libéralisation de l'économie. Selon ses défenseurs, celle-ci doit être nécessairement accompagnée de mesures de déréglementation, particulièrement en ce qui a trait aux monopoles.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Ainsi, on n'a pas eu le courage de morceler British Telecom, comme on l'a fait aux États-Unis avec AT & T. La compagnie de téléphonie était directement contrôlée par l'État, comme l'est chez nous Hydro-Québec ; privatisée, elle est maintenant encadrée par un organisme réglementaire, comme Bell Canada l'est par le CRTC. Les consommateurs n'y ont guère vu de différence ; un petit concurrent est apparu pour certaines communications d'affaires, mais ses débuts sont difficiles. Reste à savoir si un monopole privé est plus avantageux qu'un monopole d'État.

Dans le débat qui entoure les dénationalisations, on fait généralement beaucoup de cas de l'autonomie et du dynamisme dont sont oints les gestionnaires, qui d'une nuit passent du public au privé avec leur entreprise. Ceux-ci apportent presque toujours un témoignage favorable de leur métamorphose.

Mais on manque encore d'études systématiques et, à grande échelle, de l'efficacité relative des deux secteurs à l'intérieur des économies capitalistes. Les comparaisons sont généralement limitées et boiteuses. Quant aux exemples concrets, on en retrouve de toutes les sortes.

Presque toutes les entreprises industrielles nationalisées par les socialistes français, en 1981, ont vu leur bilan passer du rouge au noir ; National Freight Corporation, un important consortium anglais dans le secteur du transport routier, a vu ses bénéfices doubler et sa productivité s'accroître de 30 % dans les trois ans qui ont suivi l'achat de la compagnie par ses employés.

Pour les investisseurs, l'expérience est également mixte : ceux qui ont acheté des actions de la ré-

#### NOMINATION ALCAN



M. Maurice D. Taylor

Monsieur Allan A. Hodgson, vice-président et directeur général des services financiers d'Alcan Aluminium Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Maurice D. Taylor au poste de trésorier de la Société.

Jusqu'à tout récemment, Monsieur Taylor occupait les fonctions de trésorier régional pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Auparavant, il avait été directeur régional des services financiers pour les exploitations d'Alcan en Océanie.

Monsieur Taylor sera en poste à la Maison Alcan de Montréal, le siège social international de la Société.

putée Singapore Airlines ont rapidement perdu 20 % de leur mise, ceux qui ont pu obtenir des actions de British Telecom ont pu réaliser un gain boursier de 90 % dès le premier jour.

L'impact global du mouvement de privatisation est encore difficile à jauger. Les gouvernements procèdent généralement cas par cas et de façon pragmatique, tellement varient les circonstances particulières de chaque société d'État. Il est malaisé de les évaluer autrement.

#### Bourse

en tant qu'actif depuis le soit-disant Bull Market entrepris voici un an, d'après les adeptes du métal précieux. En réalité, les cinq décollages de l'or depuis un an n'ont mené nulle part et, par rapport aux monnaies européennes et japonaise, l'or s'est même fortement déprécié durant cette année.

M. Boeckh estime que la préoccupation de plusieurs économistes à l'effet que la chute abrupte du prix de pétrole ne maintienne un niveau artificiel d'inflation peu élevée que temporairement n'est pas fondée ; dans un contexte désinflationniste, écrit-il, plus longtemps le taux réel d'inflation demeure bas, plus rapidement la tendance inflationniste est brisée. Finalement, ajoute-t-il, l'activité des affaires révèle encore de nombreuses zones molles en ce deuxième trimestre, et il en sera de même au troisième trimestre.

À court terme, ce qui incite la Réserve fédérale américaine à agir, c'est le répit du dollar. Bien qu'il soit tombé de 35 % en 15 mois par rapport aux monnaies européennes et au yen, sa chute a été stoppée voici quelques semaines et pourtant elle doit reprendre pour que le déficit commercial américain soit enrayer. Il devient donc nécessaire à son avis pour le Fed de faire reculer les taux d'intérêt à nouveau.

Ceci suscitera, de l'avis du diplômé de Wharton, un nouveau mouvement boursier haussier fort important. Ce mouvement ne saurait venir de bénéfices améliorés pour les compagnies. Celles-ci présentent plutôt de piètres résultats par rapport à l'an dernier. Il n'y a donc que les taux d'intérêt et une vague spéculative finale au moment de la maturité du cycle économique pour susciter une nouvelle poussée boursière majeure dès le mois prochain.

#### L'ACADIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Une assemblée générale extraordinaire de L'Acadie, Compagnie d'Assurance-Vie aura lieu au 48 de la rue Yonge, à Toronto (Ontario), à 10:30, le mercredi 25 juin 1986, pour considérer une résolution visant à augmenter le capital social autorisé de la Compagnie d'un million dollars divisés en actions de cent dollars chacune, à quinze millions de dollars divisés en actions de cent dollars chacune, et d'effectuer toute autre transaction jugée nécessaire ou souhaitable.

EN DATE de ce 3ème jour du mois de juin, 1986, à Toronto.

PAR ORDRE DU CONSEIL  
H.E. Boyton  
Secrétaire



86 MERCEDES-BENZ  
300E

Livraison immédiate  
Appelez: Stan Zigby

LOCATION

**LAKE**  
747-9797

L'offre  
Valeur  
sure TANDY

"Découvrez  
l'informatique  
sans trop  
déboursier"  
\$999

rabais \$600 Écran vendu séparément. Prix cour. \$1599.

Le temps vaut de l'argent. Et voici le temps de prendre une décision que vous pouvez vous permettre. Le Tandy 1000 avec une mémoire de 128 K et le logiciel DeskMate™ intégré vous offre ce qu'il vous faut. Vraiment, le "1000" est le meilleur. De la performance et plus — à un prix de soldes! (25-1000) Le Tandy 1000HD avec disque dur de 10 M-octets. 25-1001\*. Liquidation. Était 3299.00 ..... soldé à 1999.00

**Choisissez l'écran vidéo pour votre "1000"**

CM-4 couleur. 25-1021	469.00
CM-10 couleur. 25-1022*	699.00
VM-4 monochrome. 25-1020	229.95

\*Une commande spéciale peut être requise et peut ne pas être disponible dans tous les magasins.

TANDY/Radio Shack

Offerts dans tous les magasins, centres d'ordinateurs, magasins Plus et détaillants autorisés Radio Shack

Le solde expire le 31 juillet 1986

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

### ■ 245,000 personnes inactives ne cherchent pas d'emploi

On comptait, en mars 1986, un nombre estimatif de 245,000 personnes inactives qui désiraient un emploi, mais n'en cherchaient pas activement pour des raisons relatives au marché du travail. C'est-à-dire qu'elles attendaient un rappel au travail, des réponses à des sollicitations antérieures ou parce qu'elles croyaient qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles. Il s'agit d'une baisse de 24,000 personnes par rapport à mars 1985 et de la plus faible estimation depuis 1981.

Parmi les personnes qui ne cherchaient pas d'emploi pour des raisons relatives au marché du travail, le nombre de celles qui ont mentionné qu'elles pensaient qu'il n'existait pas de travail disponible a baissé de 20,000, par rapport à mars 1985, pour tomber à 105,000.

### ■ Le nombre de salariés augmente

Selon les données préliminaires de Statistique Canada, le nombre de salariés pour l'ensemble des activités économiques au Canada atteignait 8,924,5 milliers de personnes en mars 1986, ce qui représente une augmentation de 34,9 milliers de personnes (0,4 %) entre février et mars dernier.

On a observé des augmentations dans les transports, communications et autres services publics alors que les autres industries n'ont pratiquement pas varié. De légères hausses ont été enregistrées dans toutes les provinces et territoires, à l'exception de l'Alberta, qui a connu un léger recul.

### ■ Le commerce de gros progresse

Les ventes des marchands de gros ont augmenté de 7 % en mars 1986, comparativement à celles de mars 1985, enregistrant une progression, d'une année à l'autre, plus faible en mars 1986 qu'en février dernier. Les ventes révisées de février 1986 étaient, en effet, de 14,7 % supérieures à celles de février 1985.

En mars 1986, tous les grands groupes de commerce de gros ont enregistré une hausse par rapport à mars 1985. Le gain le plus important a été rapporté par les grossistes en bois d'oeuvre et matériaux de construction (+ 25,0 %). Toutes les régions, sauf les provinces de l'Atlantique (- 1,0 %), ont affiché des ventes supérieures à celles de l'année précédente.

### ■ Les livraisons manufacturières baissent de 5,5 % en mars

Après désaisonnalisation, la valeur des livraisons des industries manufacturières canadiennes s'est établie à \$ 20,236,2 millions en mars 1986, soit une baisse de 5,5 % par rapport à la valeur révisée de \$ 21,414,5 millions enregistrée en février. Cette baisse suit une perte de 0,5 % rapportée en février.

La valeur désaisonnalisée des nouvelles commandes dans l'ensemble des industries manufacturières a été estimée à \$ 20,397,5 millions, ce qui représente une diminution de 6,1 % par rapport au mois précédent, alors que la valeur s'élevait à \$ 21,716,9 millions.

### ■ L'activité de la construction augmente

L'indicateur avancé de l'activité de la construction du bâtiment au Canada (1981 = 100) a légèrement progressé (+ 0,6 %) en janvier dernier pour s'inscrire à 93,6 par rapport à 93 en décembre. Cette progression est entièrement attribuable à la performance du secteur résidentiel de l'indice.

Après avoir connu un rythme de croissance soutenu au cours de 1985, l'indice filtré domiciliaire a poursuivi sa remontée pour s'établir à 107,4 en janvier, en hausse de 1,1 % par rapport à décembre.

Il s'agit du niveau le plus élevé enregistré par l'indicateur résidentiel depuis mai 1981. La vigueur des intentions de construction a été plus marquée dans le secteur du logement unifamilial comparativement au secteur multifamilial qui a tout de même continué de se maintenir à un niveau stable.

La tendance-cycle des permis émis a indiqué un mouvement à la baisse dans la région de l'Atlantique, à la hausse au Québec et en Ontario, et une situation stable dans l'Ouest du pays.

### ■ Le déficit touristique du Canada demeure à \$ 1,44 milliard

Le déficit touristique canadien est demeuré stable à \$ 1,44 milliard au premier trimestre de l'année par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Les revenus des touristes étrangers entrant au pays ont augmenté de 24 %, à \$ 641 millions, par rapport au niveau de \$ 518 millions de l'an dernier. Les dépenses des canadiens voyageant à l'extérieur du pays ont par ailleurs augmenté de 6,2 %, à \$ 22,08 milliards au premier trimestre de cette année, du niveau de \$ 1,96 milliard de l'an dernier.

## Chrysler veut vendre Peugeot

DETROIT (AFP) — Le troisième constructeur automobile américain, Chrysler Corp., a annoncé lundi son intention de vendre sa participation de 12,5 % dans le groupe français Peugeot.

Les \$ 275 US millions que représente cette vente seront réinvestis aux États-Unis pour moderniser les unités d'assemblage de Chrysler, a précisé le constructeur américain.

Nous sommes en train de faire d'énormes investissements pour produire des voitures et des camions en Amérique du Nord tout en étendant nos services de financement, a déclaré lundi le président du groupe, M. Lee Iacocca.

Au cours des seuls 12 prochains mois, a-t-il poursuivi, nous allons dépenser deux milliards de dollars (...) et le montant de la vente de

notre participation dans Peugeot permettra à Chrysler d'investir davantage pour rester concurrentielle en termes de productivité et de qualité.

Chrysler a acquis 1,8 million de titres Peugeot en 1978, quand elle a cédé ses filiales européennes au groupe français.

Chrysler a également obtenu des droits préférentiels d'achat (*purchase rights*) en 1983 en se joignant à Peugeot pour lancer une émission d'obligations. Ces droits représentent quelque 575,000 actions.

La direction de Chrysler a indiqué avoir déjà reçu des offres fermes de la part de plusieurs sociétés françaises pour acheter 600,000 des 2,37 millions de titres Peugeot qu'elle vend.

## Provigo Distribution lance ce qui pourrait devenir le plus grand regroupement de dépanneurs indépendants

JOCELIN DUMAS

D'ici un an, le plus important regroupement de dépanneurs indépendants au Québec aura vu le jour sous la bannière *Proprio* lancée par Provigo Distribution Inc.

L'annonce en a été faite hier en conférence de presse par M. Yvan Bussièrès, président et directeur général de Provigo Distribution Inc., qui prévoit que pas moins de 200 dépanneurs arboreront cette nouvelle bannière au terme des 12 prochains mois.

En créant *Proprio*, Provigo Distribution offre aux dépanneurs de quartier toute l'expertise que l'entreprise a su développer au cours des années et qui contribuera à la croissance de leurs propres entreprises familiales.

Le concept lancé par Provigo Distribution suite à un investissement de \$ 700,000 ne trouve pas vraiment de concurrence sur le créneau des dépanneurs ayant une superficie de vente de 1,000 à 1,500 pieds carrés. M. Bussièrès s'attend à ce que la formule connaisse un bon succès auprès du millier de dépanneurs sans ban-



nière qui font déjà partie de sa clientèle tout en espérant en arracher quelques-uns aux chaînes de distribution concurrentes.

« Nous voulons organiser nos clients afin d'augmenter leur force de frappe par une meilleure mise en marché qui sera commune et uniforme à l'ensemble des porteurs de la bannière *Proprio*, déclarait-il.

M. Bussièrès estime que le regroupement de dépanneurs va entraîner des ventes au détail annuelles de l'ordre de \$ 80 millions, tandis que les ventes de Provigo Distribution s'en trouveront augmentées de \$ 20 à \$ 30 millions.

Sur des ventes dépassant les \$ 2 milliards, l'initiative peut paraître anodine, mais le projet est tout de même qualifié de « projet d'enver-

ture » par M. Bussièrès et, soulignait-il, s'inscrit dans le cadre de la mission de Provigo Distribution d'occuper une place dominante dans chacun des segments de la distribution alimentaire au Québec, et d'être le partenaire par excellence des détaillants.

Provigo Distribution est l'une des trois compagnies d'exploitation du Groupe alimentaire de Provigo Inc. Née de la restructuration effectuée en 1985, elle jouit d'une autonomie complète par rapport au siège social de Provigo Inc.

Pour une cotisation hebdomadaire de \$ 15, deux dépanneurs ont déjà adopté la bannière *Proprio*, l'un à Longueuil et l'autre à Saint-Alexandre. Ils devront à leurs frais réaménager leur mobilier conformément

aux normes de Provigo, mais recevront en échange des modules d'identification attrayants, l'accès à l'expertise de Provigo dans les services d'accommodation, celle de ses directeurs régionaux et surtout l'accès aux programmes de rabais garantis sur volume.

Le distributeur se vante d'ailleurs d'offrir le programme de rabais sur volume le plus accessible au Québec. Des approvisionnements annuels de \$ 300,000 chez Provigo sont suffisants pour se prévaloir des escomptes maximaux, tandis que les achats requis de certains concurrents atteindraient \$ 2 millions.

Un modeste programme de publicité locale sera aussi assuré par Provigo, lequel pourra prendre une envergure nationale lorsque le réseau *Proprio* regroupera de 300 à 400 dépanneurs.

« Le consommateur pourra non seulement profiter de services mieux présentés et systématisés, mais aussi d'une structure de prix légèrement inférieure, de 1,5 % à 2 %, une fois que la chaîne sera bien organisée », a précisé M. Bussièrès.

### ◆ SOCCRENT

cherchent surtout à provoquer « un choc électrique », selon l'expression de M. Laurin. Dans tous les cas, SOCCRENT restera toujours un partenaire minoritaire et se retirera d'une entreprise lorsque celle-ci aura pris son envol. Comme les gens du Saguenay—Lac-St-Jean ont très souvent fait la preuve de leur dynamisme, on a confiance que la prise en charge du développement économique se fera tout naturellement. Les premières réactions sont à cet égard encourageantes.

Avant même sa création juridique, SOCCRENT a déjà examiné 27 projets et elle est presque prête à recommander un investissement pour cinq d'entre eux. M. Laurin a même indiqué que la Société devrait être en mesure d'ici à quelques semaines d'annoncer l'implantation d'une pe-

tite usine de transformation d'aluminium.

Certains se sont étonnés hier de l'absence d'autres grandes entreprises, telles Hydro-Québec, Domtar et Donohue, dont le gouvernement du Québec est entièrement ou partiellement actionnaire. Il se peut que ces entreprises se joignent au groupe plus tard.

SOCCRENT a pour mandat de susciter la création ou l'expansion d'entreprises, qui sont véritablement génératrices d'emploi et non concurrentes à des activités déjà combinées. Elle s'intéresse surtout à des entreprises manufacturières qui pourraient faire de l'exportation ou fournir des produits qui sont présentement importés. Les critères retenus sont les suivants : volume suffisamment élevé pour justifier une entreprise, capital requis qui n'est pas très élevé (un maximum de \$ 1 million)

et fabrication faisant appel à une technologie présente dans la région ou facilement accessible. Aussi, le terme normal d'un investissement devrait être de cinq ans et aucun dividende ne sera exigé au cours des deux premières années. L'entente avec un employeur comprendra des mécanismes de rachat.

Par ailleurs, il ne s'agit en aucune façon de subventions ou de rescapage d'entreprises en mauvaise situation. La politique d'investissement est d'obtenir un taux moyen de rendement de 20 % accumulés, en tenant compte de toute perte avant paiement des coûts d'exploitation. Seules seront étudiées les proposi-

tions d'investissement qui offriront un rendement annuel couru de 25 % ou plus, y compris les dividendes.

Une telle politique d'investissement devrait assurer à SOCCRENT un rendement net de 9 %, après avoir tenu compte de ses frais d'administration. Si cette formule fonctionne, on verra à créer environ 20,000 emplois au cours des 25 prochaines années. Cette Société, qui commencera officiellement ses activités dans quelques semaines, devrait fonctionner pleinement l'automne prochain. Pour le moment, le danger le plus menaçant semble être l'esprit de clocher qui peut ressurgir entre municipalités.

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission mai 1986

10 000 000 \$

**TÉLÉBEC**

Débitures 9,85%, série T  
échéant le 1<sup>er</sup> mai 2001

Ces débitures ont fait l'objet d'un placement privé arrangé par les soussignés.

Merrill Lynch Canada Inc.  
Lévesque, Beaubien Inc. Molson Rousseau Inc.

Ecole des Hautes Études Commerciales  
Affiliée à l'Université de Montréal

**MEC 75**  
une affaire d'excellence

En collaboration avec **LE DEVOIR**

**Colloque**

Nouvelles tendances en gestion  
à l'École des Hautes Études Commerciales

du 9 au 13 juin 1986

**UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE RESSOURCEMENT**

Les faillites, la réduction des programmes d'investissement, les nombreuses pertes d'emplois se produisent à une époque où les dirigeants n'ont jamais été autant formés dans le domaine de la gestion.

Ce colloque regroupe des conférenciers de plusieurs continents et s'adresse à toutes les personnes qui dans les écoles de gestion, dans les institutions privées et publiques et dans les milieux syndicaux se questionnent et sont à la recherche de nouvelles pratiques plus respectueuses de la réalité humaine.

Renseignements et inscriptions:  
**Francine Lefebvre**  
340-6190

## Exportateurs, si vous avez...

accru vos ventes à l'exportation...

lancé de nouveaux produits d'exportation...

fait une percée sur de nouveaux marchés étrangers...

le Prix d'excellence à l'exportation canadienne, c'est pour vous. Oui, nous croyons qu'une petite, moyenne ou grande entreprise qui exporte avec succès mérite que l'on reconnaisse les efforts qui ont été déployés pour y arriver. Pas vous?

**Inscrivez-vous sans tarder**

Demandez votre formulaire de candidature. Date limite des inscriptions: vendredi le 4 juillet 1986.

Pour obtenir votre formulaire de candidature, remplissez le coupon ci-après ou téléphonez sans frais au **1-800-267-8488.**

Affaires extérieures Canada External Affairs Canada

**Canada**

Remplissez le coupon ou joignez-y votre carte d'affaires et postez le tout à: Prix d'excellence à l'exportation canadienne, Info Export (TEIC), Ministère des Affaires extérieures, 125, Promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Nom \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE**  
Une initiative de James Kelleher, Ministre du Commerce extérieur.

**ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!**

Nos fonds de placement\* ne comportent aucuns frais d'ouverture, de transfert ou de fermeture et le rendement des divers fonds se situe entre 15 % et 44 %.

\*Période du 1<sup>er</sup> avril 1985 au 31 mars 1986.

Obligations d'épargne du Québec en vente dès maintenant!

Succursales: Laval, Place du Carrefour: 682-3200  
Pointe-Claire, 955 boul. St-Jean: 694-5670  
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414  
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265  
MTI/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383  
MTI/University, 1100, University: 871-7200  
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780  
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500

**TRUST GÉNÉRAL**

44,2% Actions américaines

29,4% Obligations

23,0% Actions canadiennes

15,2% Hypothèques



# LE REVOLTECO NOMIQUE

## MONTREAL

### Repli du marché

MONTREAL (PC) — Tout le marché s'est replié hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé en baisse de 14,12 points, à 1594,29.

En tout, 3.434,170 actions ont changé de main comparativement à 5.107,506 vendredi dernier.

Les plus lourdes pertes ont été enregistrées dans le compartiment des valeurs pétrolières (moins 22,07 à 1141,98) et dans celui des industrielles (moins 11,20 à 1476,29).

Le titre BNP est inchangé à \$14,78 dans un volume de 262,337 actions. Asamera a baissé de 1-8 à \$9,12 et 37,700 actions ont été traitées.

Alcan a perdu \$1 1-8 à \$44 1-4. Cascades 1-4 à \$12 1-2, CP Ltd 1-4 à \$17 5-8. Banque de Montréal 1-4 à \$32 7-8 et Bell 1-8 à \$39 1-8.

American Resources A a gagné 10 cents à \$4,20 et Massey Ferguson 5 cents à \$4,65 tandis que Dome était stationnaire à \$39.

Finalement, sur 446 titres mis en jeu, 133 étaient en hausse, 191 en baisse et 122 stables.

### Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ		XXC HYDRO- CARBURE		XXB BANCAIRE	
1584,35	14,12	1141,98	22,07	1456,88	1,21
VARIATIONS DES TITRES		XXF PRODUITS FORÊSTIERS		XXM MINES ET MÉTALX	
133	122	191	1923,19	1257,71	4,61

### W X

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Waterford	400	56	6	4
Wolfeboro	3200	55	5	4
Wornton	1200	66	6	4
Warrington	2000	10	10	10
West	4300	141	14	14
Westm 712	1650	320	32	32
Westm 712	2500	4	4	4
WorldEa A	200	10	10	10
WorldEa B	1200	12	12	12
WorldEa C	200	10	10	10
Xerox	3400	49	4	4
Xerox Int	1500	11	11	11
Con. In. Un	200	11	11	11

### J J

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	1752	57	7	7
Alcan 2	1100	9	9	9
Alcan 3	1470	54	5	5
Alcan 4	1260	10	10	10
Alcan 5	472	18	18	18
Alcan 6	100	18	18	18
Alcan 7	173	21	21	21
Alcan 8	466	54	5	5
Alcan 9	130	54	5	5
Alcan 10	1800	25	25	25
Alcan 11	100	34	34	34
Alcan 12	330	52	5	5
Alcan 13	350	57	5	5
Alcan 14	500	57	5	5
Alcan 15	200	12	12	12
Alcan 16	5500	30	30	30
Alcan 17	100	30	30	30
Alcan 18	26237	15	14	14
Alcan 19	1800	8	8	8
Alcan 20	5507	33	32	32
Alcan 21	750	33	32	32
Alcan 22	500	33	32	32
Alcan 23	835	32	29	29
Alcan 24	200	32	29	29
Alcan 25	100	32	29	29
Alcan 26	1000	32	29	29
Alcan 27	1000	32	29	29
Alcan 28	1000	32	29	29
Alcan 29	1000	32	29	29
Alcan 30	1000	32	29	29

### M N

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	1520	11	11	11
Alcan 2	1520	11	11	11
Alcan 3	1520	11	11	11
Alcan 4	1520	11	11	11
Alcan 5	1520	11	11	11
Alcan 6	1520	11	11	11
Alcan 7	1520	11	11	11
Alcan 8	1520	11	11	11
Alcan 9	1520	11	11	11
Alcan 10	1520	11	11	11
Alcan 11	1520	11	11	11
Alcan 12	1520	11	11	11
Alcan 13	1520	11	11	11
Alcan 14	1520	11	11	11
Alcan 15	1520	11	11	11
Alcan 16	1520	11	11	11
Alcan 17	1520	11	11	11
Alcan 18	1520	11	11	11
Alcan 19	1520	11	11	11
Alcan 20	1520	11	11	11

### O P

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	200	400	400	400
Alcan 2	200	400	400	400
Alcan 3	200	400	400	400
Alcan 4	200	400	400	400
Alcan 5	200	400	400	400
Alcan 6	200	400	400	400
Alcan 7	200	400	400	400
Alcan 8	200	400	400	400
Alcan 9	200	400	400	400
Alcan 10	200	400	400	400
Alcan 11	200	400	400	400
Alcan 12	200	400	400	400
Alcan 13	200	400	400	400
Alcan 14	200	400	400	400
Alcan 15	200	400	400	400
Alcan 16	200	400	400	400
Alcan 17	200	400	400	400
Alcan 18	200	400	400	400
Alcan 19	200	400	400	400
Alcan 20	200	400	400	400

### Q R

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	4121	515	14	14
Alcan 2	2276	518	18	18
Alcan 3	1000	51	30	30
Alcan 4	200	51	30	30
Alcan 5	200	51	30	30
Alcan 6	200	51	30	30
Alcan 7	200	51	30	30
Alcan 8	200	51	30	30
Alcan 9	200	51	30	30
Alcan 10	200	51	30	30
Alcan 11	200	51	30	30
Alcan 12	200	51	30	30
Alcan 13	200	51	30	30
Alcan 14	200	51	30	30
Alcan 15	200	51	30	30
Alcan 16	200	51	30	30
Alcan 17	200	51	30	30
Alcan 18	200	51	30	30
Alcan 19	200	51	30	30
Alcan 20	200	51	30	30

### S T

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	900	524	25	25
Alcan 2	1500	47	47	47
Alcan 3	1500	47	47	47
Alcan 4	1500	47	47	47
Alcan 5	1500	47	47	47
Alcan 6	1500	47	47	47
Alcan 7	1500	47	47	47
Alcan 8	1500	47	47	47
Alcan 9	1500	47	47	47
Alcan 10	1500	47	47	47
Alcan 11	1500	47	47	47
Alcan 12	1500	47	47	47
Alcan 13	1500	47	47	47
Alcan 14	1500	47	47	47
Alcan 15	1500	47	47	47
Alcan 16	1500	47	47	47
Alcan 17	1500	47	47	47
Alcan 18	1500	47	47	47
Alcan 19	1500	47	47	47
Alcan 20	1500	47	47	47

### U V

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
Alcan	100	530	30	30
Alcan 2	222	527	22	22
Alcan 3	200	526	24	24
Alcan 4	400	510	10	10
Alcan 5	100	57	7	7
Alcan 6	1545	260	250	250
Alcan 7	1050	517	12	12
Alcan 8	5600	31	30	30
Alcan 9	154	512	12	12
Alcan 10	255	54	43	43
Alcan 11	200	310	30	30
Alcan 12	200	310	30	30
Alcan 13	200	310	30	30
Alcan 14	200	310	30	30
Alcan 15	200	310	30	30
Alcan 16	200	310	30	30
Alcan 17	200	310	30	30
Alcan 18	200	310	30	30
Alcan 19	200	310	30	30
Alcan 20	200	310	30	30

# TAUX D'INTERET

## Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels				
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
<b>Banques</b>																	
Commerce	9%	10%	10%	10%	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	
Épargne	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	
<b>Montréal</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Nationale</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Nouvelle-Écosse</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Royale</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Toronto-Dominion</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Commer. italienne</b>	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
<b>Caisses Étab.</b>	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
<b>Caisses pop. Mtl.</b>	9%	10	10	10	9%	10	10	10	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	
<b>Caisses pop. Qbc.</b>	9%	10	10	10	9%	10	10	10	9%	10	10	10	9%	10	10	10	
<b>Soc. Entraide éco.</b>	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
<b>Fiducies</b>																	
Canada Trust	9%	10%	10%	10%	10	10%	10%	10%	10	10%	10%	10%	10	10%	10%	10%	
Crédit-Foncier	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
Fiduciaires	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
Fiducie Guardian	10	10	10	10	10	10	10	10	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	
Fiducie Québec	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
First City	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
Guaranty Trust	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	
Montréal Trust	9%	10%	10%	10%	9%	10%	10%	10%	9%	10							

LE DEVOIR ECONOMIQUE

VANCOUVER
Marché en hausse

VANCOUVER (PC) — Le marché a progressé et 13.336,10 actions ont été brassées hier à Vancouver. Au terme de la séance on comptait 312 valeurs en hausse, 246 en baisse et 375 stables.

L'indice général à la fin la journée à 1406,77, un gain de 8,88 points sur la précédente clôture.

Cours suivis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général, Volume (en millions), Variations des titres. Values: 1406,77, 13,3, 312.

A B

Table of stock prices for various companies including Abolux, Abvco, Abvco, etc.

G H

Table of stock prices for various companies including Galt, Galt, Galt, etc.

M N

Table of stock prices for various companies including Mactel, Mactel, Mactel, etc.

O P

Table of stock prices for various companies including O'Brien, O'Brien, O'Brien, etc.

Q R

Table of stock prices for various companies including Quin, Quin, Quin, etc.

S T

Table of stock prices for various companies including Sage, Sage, Sage, etc.

U V

Table of stock prices for various companies including Uman, Uman, Uman, etc.

W X

Table of stock prices for various companies including Warr, Warr, Warr, etc.

Y Z

Table of stock prices for various companies including York, York, York, etc.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 71,74 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 71,74 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 71,74 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 71,74 CENTS US

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund performance and prices for various funds.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund performance and prices for various funds.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund performance and prices for various funds.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund performance and prices for various funds.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund performance and prices for various funds.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

MERCURIALE

MONTREAL (PC) - Voici les prix de gros légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:
AIL tresse: \$4.70 à \$6.25
Asperges: \$33.25 à \$37.75 la caisse de 30 lb; \$16.50 à \$17.50 la caisse de 11 lb.

CÉRÉALES

Winnipeg (PC) - Les cours se sont tassés hier au marché aux grains de Winnipeg.
Le colza a perdu entre \$2.40 à \$4 pour cloîture à \$27.20 à l'échéance juin. Le lin a cédé de \$3.90 à \$4.80 avec juillet à \$267.30.

DENREES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, 39 - 92, \$4.909 le kg; 40 - 93, \$4.929 le kg; prix du gros au détaillant: \$5.412 le kg.

AVIS À NOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Vous découvrez depuis peu la nouvelle présentation de nos annonces classées. Cette nouvelle disposition, plus accessible et mieux présentée, est devenue nécessaire suite à la croissance considérable de cette section de notre journal.

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

CALIXA-LAVALLÉE (Verchères), près église. Terrain 250x175, avec maison pièces à restaurer ou non. \$17 000.- 583-6759.
DUVERNAY, bungalow 7 pièces, espace de bureau, 98 000\$, pas d'agent. 688-4705.

Chalets à vendre 129

A VENDRE Ste-Marguerite du Lac Masson. 32 rue Sentier du Sommet: chalet suisse 3 étages avec garage double, chauffage central huile et électrique, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon et salle à dîner avec foyer, plancher marqueté, bar avec lavabo, terrain 150 x 150 pi., aqueduc et fosse septique, construction 1967, en face de montagne, très beau site. Prix demandé: \$5 000\$, prêt à discuter avec acheteur sérieux. Caisse Populaire St-Zotique de Montréal (514) 932-3187.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, 50 Willoidal, 2½, 3½, ascenseurs, concierge. 849-7061.
OUTREMONT, 8½, rénové, tapis, lave-vaisselle, cuisinière, 850\$, 1er juillet 270-3821.

Bureaux à louer 251

ATTRAYANTS rez-de-chaussée, 1 500 pi. car. Sherbrooke est, secteur Parc Lafontaine, pour groupe de professionnels, services communs, salle de réunion. Location, 17h. 07-06-86.
ANGLE SHERBROOKE/St-Denis, 2 pièces adjacentes à sous-sol, 364 pi. car. Immeuble occupé par organismes culturels, services communs, salle de réunion. Libre au 1er juillet, 844-1086, entre 13h et 17h. 07-06-86.

Ordinateurs 371

TRAITEMENT DE TEXTE (Lettres et enveloppes) Personaliser (Xerox, compact), Tél: 273-0639. 05-06-86.
MICRO-ORDINATEURS 100% IBM, compatible, super garantie, 1 497\$. Vente location, service, 747-2621. 05-06-86.

On demande 407

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE 286-1200
ACHETONS VOS LIVRES... et disques pour argent comptant. Collisée du Livre, 1700, rue Berri... 845-0222. 02-07-86.

Motocyclettes 667

YAMAHA XS750, 1979, couleur rouge, excellente condition. Doit vendre. 733-8447. 06-06-86.
PIÈCES USAGÈES, 4295 Ontario Est, 256-1110. Ent. GUYMOR. 16-06-86.

Propriétés à revenus à vendre 113

CHAMBLY propriétés résidentielles et commerciales, revenus 95 000\$. 658-9094.
COPROPRIÉTÉS À VENDRE 118
CHERRIER (Zoné bureaux) Pour ceux qui aiment le confort, le classique, le charme. 7 pièces, 3 ch., 2 cuisines, stationnement, cour fleurie. \$98 000. Eugène van Tuyn - 483-2770. MONTREAL TRUST cr. EXCLUSIF. 04-06-86.

App. et log. à louer 160

5½, 4½, 3½, Wilderton et Bedford, chauf. André 731-0043.
5675, GATINEAU, app. 12-A, 6½, 735\$ chauf. laveuse, sècheuse, lave-vaisselle. Mme Bérubé 733-0726.

App. et log. à partager 164

METRO SHERBROOKE, belle maison victorienne, 10 pièces, 2 s.b., toutes commodités, terrasse, 325\$/mois, personne sérieuse, 849-8297. 02-07-86.

Locaux à louer 275

DISPONIBLE, 3 500 pi. car. Espace d'entrepôt ou manufacturier. 3 bureaux récemment rénovés, Jean-Lauré, St-Laurent. Entre 9h et 5h. - 522-9829. 06-06-86.

Commerces à vendre 283

COMMERCE sable, pierre, ciment. Gros et détail, avec terrain, bâtiment. Etabli. 50 ans. Ville de Laval. (Sévrier). 669-3800. 07-06-86.

À vendre hors frontières 168

REGION DE LANCASTER, Ferme pour exécutif, avec 50 acres cultivables, granges en acier nouvellement repeintes. Maison de 4 chambres complètement rénovée, garage attenant chauffé. Prix réduit à \$160 000. Raison transfert. 1(613)347-3115.

Bureaux à louer 251

BIEN SITUÉ, édifice moderne ascenseur, propre, éclairé pour professionnelle, etc. Air climatisé, Plaza St-Hubert/Jean Talon, métro, 200 à 1700 pi. car., raisonnable. 273-2333. 10-06-86.

Copropriétés à vendre 118

CENTRE-VILLE, condo neu, 2 chambres à coucher, St-Urbain/Prince-Arthur, tapis, \$69 000. Disponible immédiatement. 878-3024. 289-9943.

Chambres et pensions à louer 169

BOYER, métro Beauport, Plaza St-Hubert, 6½, 2e, entrée laveuse-sècheuse, élect., 440\$. 274-6986 soir.

Hébergements 175

AUBERGE sur petite rivière St-François, comté de Charlevoix, près du massif, vue panoramique sur le fleuve, bonne table. (418) 832-5821 ou (418) 832-5865. 02-07-86.

Articles de sport 317

SAC de golf de pro, le sac seulement 125\$, 271-7015. 04-06-86.

Services domestiques 487

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Offres de service 499

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Chalets à louer 125

À ST-JEAN-DE-MATHA lac Noir, location de juin à sept, 5 000\$ sur semaine. Noire, saison, mois, semaine. 1-886-2396. 1-886-2710.

Articles de sport 317

SAC de golf de pro, le sac seulement 125\$, 271-7015. 04-06-86.

Services domestiques 487

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Offres de service 499

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

LES MOTS CROISÉS

Un mot pour échapper... le petit Robert le rattrape.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement
1-Homme d'Etat chilien (1908-1973). - Tendrement aimé.
2-Pas bonne. - Direction générale.
3-Terme ancien désignant une adénite. - Pneumatique.
4-D'Orient. - Trois fois.
5-Dit qu'une chose n'est pas vraie. - Qui n'a pas été rénové.
6-Recueil de bons mots. - Récipient pour boire.
7-Arbuste.
8-Cobalt. - Souveraine.
9-Poche du gilet. - Dieu de l'amour.
10-Use. - Dix fois dix.
11-Inflammation de la rétine. - Cela.
12-Charge d'un âne. - Garnir de feutre.

Chalets à louer 125

À ST-JEAN-DE-MATHA lac Noir, location de juin à sept, 5 000\$ sur semaine. Noire, saison, mois, semaine. 1-886-2396. 1-886-2710.

Articles de sport 317

SAC de golf de pro, le sac seulement 125\$, 271-7015. 04-06-86.

Services domestiques 487

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Offres de service 499

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Chalets à louer 125

À ST-JEAN-DE-MATHA lac Noir, location de juin à sept, 5 000\$ sur semaine. Noire, saison, mois, semaine. 1-886-2396. 1-886-2710.

Articles de sport 317

SAC de golf de pro, le sac seulement 125\$, 271-7015. 04-06-86.

Services domestiques 487

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Offres de service 499

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatique. (C.V. publicité, documents, édition). ITALIQUE INC. 598-9214. 20-06-86.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT par semaine. Plan temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h par jour pour gérer les comptes. ATOUTS: - Belle présentation. - Étre capable de faire la relation publique. - Apparence soignée. - Auto nécessaire. Méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connus, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis \$9 000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement. APPELER M. PIERRE: 878-1458.

SPORTS

ROLAND-GARROS

Basset s'incline devant Evert-Lloyd

PARIS (Reuter et AP) — L'Américaine Chris Evert-Lloyd, tête de série no 2, s'est qualifiée hier pour les demi-finales du simple dames des Internationaux de France de tennis, en battant la Canadienne Carling Basset 5-7, 6-2 et 6-1.

Classée 13e, Basset a résisté de toutes ses forces pendant deux heures et 12 minutes de jeu, mais comme des dizaines de joueuses avant elle, n'a pu que s'incliner devant la pression dévastatrice du jeu de fond de court de la tenante du titre.

Jouant au maximum de ses possibilités, la Canadienne a arraché le premier set 7-5, en une heure et 15 minutes, mais ce succès était à double tranchant.

Au fil des jeux, sa frimousse blonde rosissait de plus en plus sous l'effort, alors que le sourire crispé d'Evert-Lloyd trahissait une volonté inébranlable de gagner.

Dès le début de la deuxième manche, l'Américaine a mis les choses au point en prenant le service de Basset dans le premier jeu, puis à nouveau dans le troisième.

Menée 3-0, Basset, au prix d'un effort rageur, a réussi un bris mais Evert-Lloyd, qui contrôlait désormais le match, ne s'est pas laissée démonter.

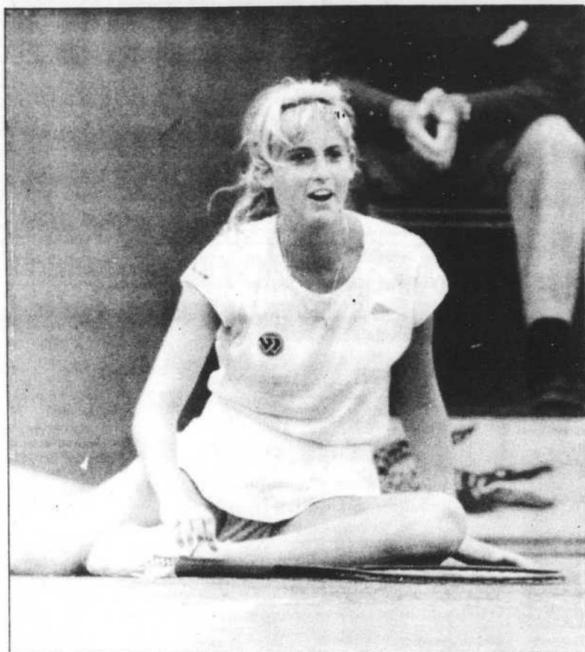
Elle a empêché le set 6-2, en 27 minutes.

« Je n'ai pas joué à mon mieux dans le premier set, a dit la gagnante après coup. J'étais nerveuse et je jouais défensivement. Mais après avoir pris une avance de 2-0 dans le deuxième set, je savais que je gagnerais le match. »

Basset a quant à elle indiqué qu'elle n'avait plus beaucoup d'énergie après le premier set.

« J'ai donné tout ce que j'avais dans le premier set et je me suis vite fatiguée, a-t-elle commenté. J'ai commencé à avoir des crampes aux jambes et elle s'est mise à mieux jouer. »

La troisième manche n'a été qu'une formalité. Bris d'entrée pour



Malgré une excellente performance, la Canadienne Carling Basset a dû s'avouer vaincu, hier, devant Chris Evert-Lloyd, par le pointage de 5-7, 6-2 et 6-1.

Evert-Lloyd, un quatrième jeu accroché où Basset a gaspillé deux occasions de prendre le service adverse et d'égaliser 2-2.

Evert-Lloyd a bouclé la manche 6-1 et la partie, à sa première balle de match.

Basset, qui est originaire de Toronto et qui participait à son premier tournoi depuis la mort de son père, le mois dernier, n'était pas favorite

avant le match. Elle n'a jamais battu Evert-Lloyd et s'était aussi inclinée devant elle en quart-de-finale des Internationaux de France, il y a deux ans.

En demi-finale, Evert-Lloyd affrontera la Tchèque Hana Mandlikova.

Mandlikova, tête de série no 5, s'est qualifiée en battant hier l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (no 3) sur le score de 2-6, 7-6 et 6-1.

La joueuse tchécoslovaque a notamment dû sauver une balle de match contre elle, au deuxième set.

Les autres demi-finalistes seront connues aujourd'hui, suite aux mat-

ches opposant l'Américaine Martina Navratilova (no 1) à la Tchèque Helena Sukova (no.6) et l'Américaine Kathy Rinaldi (no 7) à sa compatriote non classée Mary Joe Fernandez, âgée de seulement 14 ans.

Chez les hommes, Henri Leconte avait mis un tigre dans son moteur hier, et n'a pas eu besoin de plus d'une heure et demie pour dévorer tout cru l'Argentin Horacio De La Pena, en trois sets de 6-1, 6-2 et 6-1.

Voilà donc, comme l'an dernier, Leconte en quart de finale. Il y affrontera demain la révélation de ce tournoi, le jeune Soviétique Andrei Chesnokov, tombeur du tenant du titre Mats Wilander samedi, et encore très impressionnant hier face au Mexicain Francisco Maciel: 6-4, 6-1, 4-6 et 6-1.

L'Allemand Boris Becker (no 3) a quant à lui eu toutes les peines du monde à se débarrasser de l'Espagnol Emilio Sanchez en cinq sets de 6-0, 4-6, 4-6, 6-4 et 6-2.

Après avoir expédié le premier set en 22 minutes, Becker a laissé échapper les deux suivants sur le même score, 4-6. Il semblait parti pour en faire autant dans le quatrième, quand il a été sauvé par la pluie.

A 4-4 en effet, le match a été interrompu pendant un quart d'heure. Et, en revenant sur le court, Becker était un autre homme: gain du quatrième set à 6-4, et dernier set à 6-2 après deux jeux blancs décisifs à 1-1. Sanchez avait laissé passer sa chance... avant les gouttes.

Becker, qui retiendra sûrement les leçons de cette alerte, rencontrera en quart de finale l'étonnant et accrocheur Suédois Mikael Pernfors, qui a éliminé l'Argentin Martin Jaitte 6-1, 3-6, 7-6 et 7-6.

Pour ce qui est de Leconte, s'il continue de jouer comme il l'a fait hier, il pourrait aller loin, possiblement jusqu'à la finale, mais il préfère pour l'instant se concentrer sur son prochain affrontement.

« Je n'y pense pas. Je préfère penser au prochain match contre Chesnokov », a affirmé Leconte après sa victoire facile.

« Mais peut-être Lendl commencera-t-il un petit peu à avoir peur... Surtout s'il m'a vu jouer aujourd'hui », ajoutait-il dans un sourire malin.

Décès d'Aurèle Joliat



Une des figures légendaires des Canadiens de Montréal, Aurèle Joliat, est décédé, dimanche à Ottawa, à l'âge de 84 ans. Né le 29 août 1901 dans la capitale canadienne, Joliat a évolué dans la Ligue nationale de hockey de 1922 à 1938. Joliat était facilement reconnaissable à la petite casquette qu'il portait lorsqu'il évoluait dans la Ligue nationale. Il était, à cinq pieds et sept pouces, un des plus petits joueurs du circuit tout comme son réputé coéquipier de ligne, le défunt Howie Morenz. Il a participé à 644 matches, récoltant 270 buts et 190 mentions d'assistance pour un total de 460 points. Il a également participé à trois conquêtes de la Coupe Stanley par le tricolore en 1923-24, 1929-30 et 1930-31. Au cours de cette dernière campagne, il a été nommé au sein de la première équipe d'étoiles. Le Temple de la Renommée du hockey lui a ouvert ses portes en 1945.

Victime d'une foulure à la cheville droite Wallach absent du jeu pour environ une semaine

(PC) — Les Expos de Montréal ont appris hier qu'ils devront se passer des services de leur joueur de troisième but, Tim Wallach, pour une période de cinq à sept jours.

Wallach a été victime d'une foulure de la cheville droite en tentant de devancer un relai au premier but, lors du match de dimanche à Houston.

A l'instar de Wallach, l'inter Hubie Brooks a aussi rencontré le médecin de l'équipe hier et a reçu une injection de cortisone au majeur de la main gauche.

Brooks a raté quatre des cinq derniers matches de l'équipe en raison de cette blessure, qui sera réévaluée

de jour en jour. Il demeure possible que Brooks prenne part au match de ce soir, contre les Giants de San Francisco.

Dans un autre ordre d'idées, les Expos ont fait savoir qu'ils avaient fait du voltigeur Kevin Dean leur premier choix au repêchage des joueurs amateurs.

Dean, qui est âgé de 19 ans, est porte-couleurs de l'équipe du Hogan High School, à Ballejo en Californie.

Les autres choix des Expos seront connus la semaine prochaine, comme le prévoient maintenant les règlements du baseball majeur concernant le repêchage.

Jeff King, premier choix des Pirates

Les Expos repêchent un voltigeur

NEW YORK (AP) — Jeff King, un joueur de troisième but de l'université de l'Arkansas, a été hier le premier choisi, lors du repêchage des joueurs amateurs par les équipes des ligues majeures de baseball, et il est devenu propriété des Pirates de Pittsburgh.

King, qui est originaire de Colorado Springs, au Colorado, a conservé cette saison une moyenne en attaque de .376, claqué 14 circuits et produit 59 points.

Les Indiens de Cleveland, sélectionnant au deuxième rang, ont repêché le lanceur gaucher Greg Swindell, de l'université du Texas. Il a remporté 10 de ses 12 décisions cette saison et présenté une excellente moyenne de points mérités de 1.36.

Les Giants de San Francisco ont ensuite choisi Matt Williams, un joueur de troisième-but de l'université Nevada-Las Vegas, tandis que les Rangers du Texas ont réclamé Kevin Brown, un lanceur droitier de Georgia Tech.

Repêchant au 15e rang, les Expos de Montréal ont choisi le voltigeur de centre Kevin Dean, du Hogan High school de Vallejo, en Californie. Les Blue Jays de Toronto, qui avaient quant à eux le 26e et dernier choix de cette première ronde, ont sélectionné Earl Sanders, un lanceur droitier de l'université Jackson State.

Le neveu de Dwight Gooden, le joueur d'inter Gary Sheffield, du Hillsborough high school de Tampa, en Floride, a été choisi par les Brewers de Milwaukee dans cette première ronde, au sixième rang.

Bo Jackson, le vainqueur du trophée Heisman, n'a quant à lui été sélectionné qu'en quatrième ronde, par les Royals de Kansas City.

Ceci confirme presque qu'on s'attend à ce qu'il soit embauché par les Buccaneers de Tampa Bay, de la Ligue nationale de football.

Jackson avait été le premier joueur choisi lors du dernier repêchage de la LNF.

Il n'avait conservé qu'une moyenne en attaque de .246, cette saison à l'université Auburn, avant d'être déclaré inadmissible pour avoir accepté un billet d'avion pour se présenter à un examen médical qui a eu lieu à Tampa Bay, juste avant le repêchage de la LNF.

Par ailleurs, les noms des autres joueurs choisis lors du repêchage des ligues majeures de baseball ne seront connus que la semaine prochaine.

Ce repêchage se poursuivra aujourd'hui et demain.

AVIS PUBLICS

AVIS et donné que M. Régent Demers, 555, St-Elisabeth, Laprairie, Qué. détenteur du permis M-508332 D-001 région 05 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Gilles Lacombe, 1727 Des Prairies, Ste-Julie, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

PRENEZ AVIS QUE, A.A. MCCORMICK INC., détentrice du permis M-302865 s'adressera à la C.T.Q. afin que: — dans un premier temps la Commission soit informée de la démission de Monsieur Robert M. Champagne, titulaire d'actif, officier et directeur de la compagnie et le transfert de toutes ses actions régalières inégalement entre les autres actionnaires (personnes physiques) et ce tout en conservant à la corporation Gérard M. Perrault Inc. le contrôle de cette dernière.

PRENEZ AVIS QUE, A.A. MCCORMICK INC., détentrice du permis M-300361, certificats 1 à 4, ayant la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit un changement de contrôle suite au décès de ARCHIBALD A. MCCORMICK (lequel a laissé toutes ses actions à DONALD A. MCCORMICK (38 actions communes) et à ELIZABETH R. MCGERRIGLE (1 action commune) et que dans un deuxième temps lesdits DONALD A. MCCORMICK, ELIZABETH R. MCGERRIGLE et HOPE STEWART-MCCORMICK (possédant déjà 1 action) ont vendu leurs actions à monsieur JACQUES SCHINCK, 14 rue Lake, à Huntingdon (30 actions) et TACADAO TRANSPORT LITEC, corporation de Orsmitown, Province de Québec, laquelle est contrôlée comme suit: MAURICE LAPLANTE (50 actions) et TERRY LEMON (50 actions).

AVIS et donné que M. Noël Gagnon, 17, rue St-Germain à St-Roch de l'Archipel, Qué. détenteur du permis M-502098 D-001 région 05 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Monsieur Côté inc. 71, Archambault à Repentigny, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régime interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC, H2L 1K2.

BASEBALL

Table with baseball scores for Ligue Nationale and Ligue américaine, including teams like Montreal, St. Louis, and Los Angeles.

LIGUE NATIONALE

Table with baseball statistics for Ligue Nationale, including columns for Section Est, Section Ouest, and various team stats.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including columns for Section Est and Section Ouest, and various team stats.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including columns for Section Est and Section Ouest, and various team stats.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Prenez avis que le requérant, Yvon Lepage, sis à Rang 3, Ste-Luce, Ctl. Rimouski, P.Q. région 1, détenteur du permis Q- s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de André Bouchard, sis à Rang 6, Biencourt, cdt. Rimouski, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C-T-Q et demande à ce que la décision soit en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES FDN.66081.A pour 10 h 30 heure de Montréal le mercredi 25 juin 1986

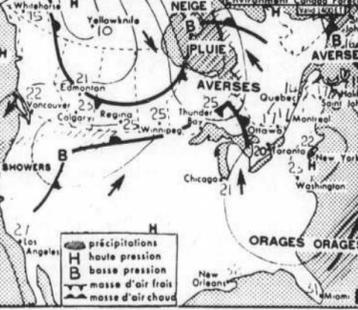
Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 17 juin 1986

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 17 juin 1986

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 17 juin 1986

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 17 juin 1986

LA METEO



Situation générale: une anticyclone dominera sur la plus grande partie du Québec alors que les vestiges d'une zone frontale affecteront la basse Côte-nord.

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui: Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé le matin. Nébulosité croissante en après-midi.

Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: généralement ensoleillé. Max: 15. Mercredi: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

Abitibi: ennuageant graduel suivi de quelques averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Max: 15. Mercredi: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.